
Rapport annuel
2019





Table des matières

5 Survol 2019

7 Message du chef de la direction

► **Faits saillants 2019**

- 15** Nouvelle planification stratégique
- 17** Gérer nos talents dans une culture en changement
- 21** Diversifier nos solutions de placement et offrir des investissements responsables
- 22** Financer les entreprises d'ailleurs et en bénéficier chez nous
- 24** Offrir une technologie simplifiée et plus rapide
- 26** Contribuer à la vitalité sociale des communautés

35 Rapport de gestion

65 États financiers consolidés

SIÈGE SOCIAL

295, boulevard Saint-Pierre Ouest
Case postale 5554
Caraquet N.-B. E1W 1B7

NOTES À L'INTENTION DES LECTEURS

- Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, les symboles M et G sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards. Ainsi, 22 M\$ se lit « vingt-deux millions de dollars » et « 3 G\$ » se lit « trois milliards de dollars ».
- Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

© UNI est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Caisse populaire acadienne ltée.



Survol 2019

Information au 31 décembre 2019

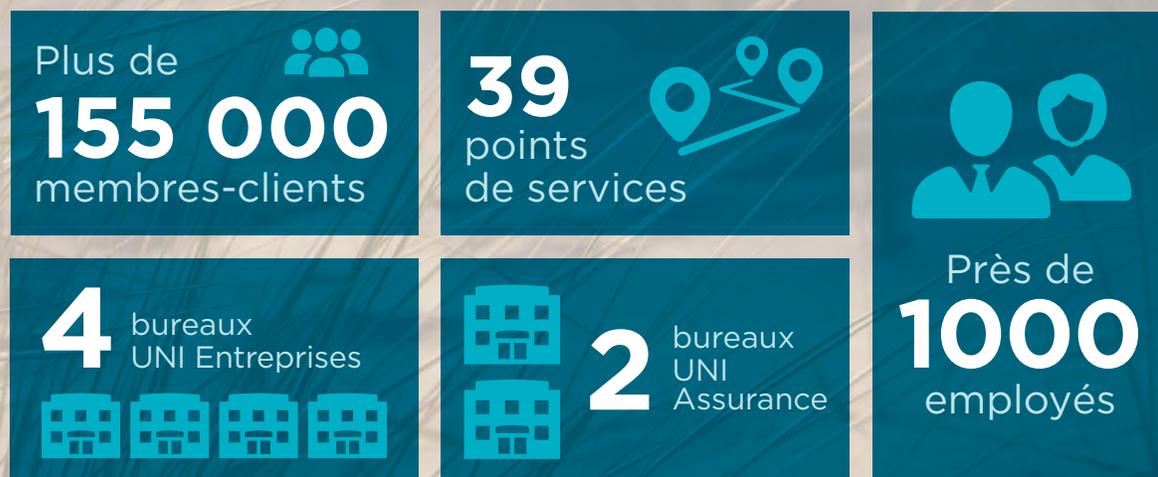
RÉSULTATS FINANCIERS



RESPONSABILITÉ SOCIALE ET COOPÉRATIVE



UNI, C'EST...



Raison d'être

La raison d'être et les valeurs fondamentales d'UNI sont les piliers sur lesquels repose notre conduite et nos actions. En fait, elles expriment la raison d'être essentielle d'UNI, le sens précis de notre finalité.

► Ensemble pour la prospérité d'UNI et de ses membres-clients

Valeurs d'engagement

Les valeurs représentent des guides pour l'action et doivent éclairer le chemin vers l'atteinte de la raison d'être.

Solidarité

UNI FACE À UNE CAUSE COMMUNE

- On recherche la prospérité durable d'UNI et de ses membres-clients

Responsabilité

AGIR EN MAÎTRE-D'ŒUVRE

- Chez UNI, nous sommes responsables ensemble
- Faire les bons choix afin d'atteindre la mission

Courage

ALLER CONTRE LA FACILITÉ

- Chez UNI, nous sommes courageux ensemble
- Devant une difficulté, ne pas hésiter à confronter les idées



Message du chef de la direction

CHERS MEMBRES-CLIENTS,

Comme chef de la direction, je suis très fier de vous présenter nos réalisations et nos résultats financiers de 2019. Ceux-ci s'inscrivent dans de nombreuses initiatives pour qu'UNI continue son élan.

Notre engagement à toujours travailler dans l'intérêt de nos membres-clients doublé d'une industrie en pleine transformation exigent de notre part le courage de réinventer notre métier, nos outils ou encore notre façon de distribuer nos produits et services. 2019 a été un tremplin pour préparer l'avenir et orienter nos efforts de planification pour moderniser et optimiser la livraison de nos services. Ces efforts continueront à se matérialiser en 2020.

Nous avons conclu en 2019, la planification stratégique 2017-2019. Ce premier plan triennal de la nouvelle caisse UNI a été jalonné de succès dont voici quelques réalisations significatives :

Se conformer à la réglementation nationale

Le passage au fédéral a nécessité un imposant chantier permettant la transition opérationnelle vers un nouveau cadre de réglementation. Cette transition majeure démontre toute l'agilité et la capacité d'UNI à se réinventer. Qu'une institution coopérative rurale puisse dorénavant transiger selon les mêmes règles et exigences que les grandes banques canadiennes, il s'agit là d'un impressionnant tour de force opérationnel et fonctionnel.

Diversifier les solutions d'investissement pour nos membres-clients et offrir des fonds responsables

Afin d'offrir une gamme encore plus complète de solutions d'investissement, nous avons étendu notre partenariat avec Patrimoine Aviso qui est un joueur majeur canadien dans la gestion d'actifs. Entre autres, ces solutions proposent maintenant à nos membres-clients une plus vaste famille de fonds socialement responsables.

Financer les entreprises d'ailleurs et en bénéficier chez nous

En établissant plusieurs partenariats avec des joueurs solides de l'industrie, nous avons étendu de façon marquée nos activités de financement d'entreprises à l'échelle nationale. UNI exporte son savoir-faire au bénéfice de sa collectivité. Par exemple, grâce à son expertise, lorsqu'UNI participe au financement d'un bateau-usine en Colombie-Britannique, les retombées économiques et financières provenant des activités hors Nouveau-Brunswick bénéficient à nos membres-clients et leur communauté.



Robert Moreau,
chef de la direction

Adapter notre réseau de distribution aux nouvelles réalités

Les travaux de construction d'un point de services innovateur ont débuté en novembre à Petit-Rocher. Ce nouvel espace dont l'ouverture est prévue à l'automne 2020 sera un lieu d'expérimentation permettant d'abord d'offrir des services financiers et également de déployer des outils en mode prototype, redéfinissant du même coup l'expérience du membre-client.

Il était impératif pour UNI de s'adapter à la fois aux attentes des consommateurs, mais également aux habitudes transactionnelles de nos membres-clients. Et c'est pourquoi nous avons pris la courageuse décision de consolider certains points de services sous-utilisés avec d'autres, plus achalandés. Conscients des impacts sur les communautés touchées, nous avons mis en place un programme d'accompagnement pour les soutenir dans cette transition. Malgré ces fermetures, UNI détient, et de loin, le plus important réseau sur son territoire.

Définir notre nouvelle planification triennale

Afin de poursuivre cette lancée d'innovation, nous avons amorcé les travaux de préparation de la prochaine planification stratégique. Dans le contexte actuel de transformation d'UNI et de l'industrie, il nous faut continuer nos efforts pour adapter notre offre et accroître notre rentabilité, optimiser nos interactions avec nos membres-clients, tout en développant nos talents pour créer et maintenir un milieu de travail valorisant.

D'ailleurs, 2020 a débuté en force puisqu'UNI s'est encore taillée une place de choix au sein du prestigieux *Palmarès des meilleurs employeurs au Canada Atlantique*, se démarquant par un lieu de travail exceptionnel et par notre capacité d'attirer et de conserver des employés talentueux.



Notre engagement à toujours travailler dans l'intérêt de nos membres-clients doublé d'une industrie en pleine transformation exigent de notre part le courage de réinventer notre métier, nos outils ou encore notre façon de distribuer nos produits et services. 2019 a été un tremplin pour préparer l'avenir et orienter nos efforts de planification pour moderniser et optimiser la livraison de nos services. Ces efforts continueront à se matérialiser en 2020.

Des résultats financiers qui nous propulsent vers l'avenir

Je tire aussi une fierté particulière de nos excellents résultats financiers, car tous nos choix et nos décisions visent à permettre aux membres-clients de bénéficier à la fois de services financiers performants, mais également d'être propriétaire d'une coopérative financière solide, responsable et engagée.

Les actifs d'UNI ont atteint le cap des 4,44 G\$, soit une hausse de 5,18 % comparé à 2018. Les résultats financiers ont connu une nette progression en 2019. Les excédents avant autres éléments au 31 décembre 2019 se sont établis à 21,12 M\$ représentant une amélioration de 4,3 M\$ comparativement à 2018.

La progression de ces résultats démontre que nos efforts soutenus et notre désir d'évoluer et s'adapter apportent des retombées tangibles. Ces constats nous permettent de poursuivre nos investissements dans l'acquisition de talents, la formation de nos employés, l'amélioration de l'expérience du membre-client, continuer la transformation numérique et technologique et maintenir notre développement des affaires.

Une responsabilité sociale engagée dans un développement durable

Conscients de notre rôle économique et social auprès de la communauté, ce sont 2,4 M\$ qui ont été remis en dons, commandites et bourses d'études.

En novembre dernier, nous avons annoncé un don majeur de 750 000 \$ à la Campagne de financement *Évolution* de l'Université de Moncton. Cet important investissement servira à créer un fonds d'appui pour la réalisation d'initiatives étudiantes dans les trois campus. Il sera destiné à des projets étudiants individuels ou collectifs favorisant l'acquisition d'une riche expérience d'apprentissage ou dynamisant la vie étudiante.

Je suis heureux d'annoncer qu'une enveloppe additionnelle de 2 M\$ en responsabilité sociale a été attribuée grâce aux bons résultats de 2019. Cette plus grande marge de manœuvre financière nous permet encore plus résolument de participer au développement d'une économie durable et responsable dans la communauté. C'est en nous donnant les moyens de nos ambitions que nous intensifierons notre impact envers des projets créateurs de valeur et de sens.

Bonifier la protection en matière de vol d'identité

En décembre dernier, nous avons avisé l'ensemble des membres-clients qu'un employé malveillant de notre partenaire technologique Desjardins a eu accès à leurs renseignements personnels. Avant même de recevoir cette confirmation de Desjardins, par prudence, nous avons déjà mis en place en novembre la Protection membres à l'ensemble de nos membres-clients.

L'identité numérique se devra d'être renforcée au Canada. Nous croyons que d'ici là, il faut offrir la meilleure protection possible en cas de vol d'identité. Nous vivons à une époque numérique où la protection des données personnelles est un enjeu global, pas seulement pour les institutions financières. Le Commissaire à la vie privée du Canada a d'ailleurs révélé que 28 millions de Canadiens ont été touchés par des fuites de données au courant de la dernière année dans plus de 680 organisations.

Évidemment, nous partageons encore aujourd'hui les préoccupations de nos membres-clients et regrettons profondément l'inquiétude que cet incident leur cause. C'est pourquoi en 2020, nous accentuerons nos efforts de sensibilisation auprès de nos membres-clients.

Revoir notre raison d'être et nos valeurs fondamentales

En observant tout ce qui bouleverse le monde actuellement, des accords internationaux qui se fragilisent, la montée des extrêmes de part et d'autre dans l'échiquier géopolitique, les pressions exercées sur l'économie mondiale, des crises climatiques évidentes, plus que jamais en tant que leader de notre industrie nous devons nous rapprocher des valeurs humaines et responsables.

Il était important pour moi d'amorcer en 2019 la révision de notre raison d'être et des valeurs fondamentales qui la porte afin que celles-ci puissent nous propulser vers demain, assurer une pérennité à l'institution et, par conséquent, une prospérité à la communauté.

La main-d'œuvre change, UNI change, il est donc essentiel de rallier chacun vers une raison d'être commune. Je tenais à impliquer les employés dans cette réflexion. L'élaboration de la nouvelle raison d'être et ses valeurs d'engagement a été réalisée en ateliers de travail avec des employés de différents métiers et secteurs provenant de partout sur le territoire d'UNI. C'est en 2020 que cette nouvelle boussole sera présentée et que seront déployés les leviers pour la faire vivre.

Des humains courageux au cœur de nos actions

En terminant, je tiens à témoigner ma profonde gratitude à chaque membre du conseil d'administration pour leur appui et leur confiance dans cette période inédite de transformation où UNI doit être à la fois agile et audacieuse.

Je m'en voudrais d'omettre l'importance de notre personnel qui démontre jour après jour un engagement sans faille. Sans eux, sans leur ténacité, leur enthousiasme devant les défis, nous n'y arriverions pas.

Je tiens à remercier vivement nos membres-clients pour le soutien et la confiance qu'ils nous témoignent. Nous sommes honorés de les accompagner dans leurs projets de vie.

UNI est définitivement tournée vers l'avenir et c'est le sens aigu des responsabilités et le courage d'agir qui porteront nos actions.

UNI, ensemble pour la prospérité durable.



ROBERT MOREAU, CHEF DE LA DIRECTION

Présence inégalée sur le territoire

Caisse virtuelle

Des services électroniques et mobiles disponibles en tout temps.



L'application de gestion des comptes en ligne gratuite, simple et sécuritaire.



^{MD}Apple est une marque déposée de Apple inc. ^{MC}Android est une marque de Google inc. ^{MD}BlackBerry est une marque déposée de Research in Motion Ltd.

Points de services

Région Nord-Est

Bas-Caraquet, Bathurst, Beresford, Caraquet, Grande-Anse, Lamèque, Néguaq, Paquetville, Petit-Rocher, Sheila, Shippagan, Tracadie-Sheila

Région Nord-Ouest

Clair, Campbellton, Edmundston (chemin Canada et rue Victoria), Eel River, Grand-Sault, Kedgwick, Saint-Basile, Saint-Jacques, Saint-Léonard, Saint-Quentin

Région Sud-Est

Baie Sainte-Anne, Bouctouche, Cap-Pelé, Cocagne, Dieppe, Fredericton, Grand-Barachois, Moncton (avenue Morton, rue St. Georges, Université de Moncton), Memramcook, Richibucto, Rogersville, Saint-Antoine, Saint-Louis, Shediac

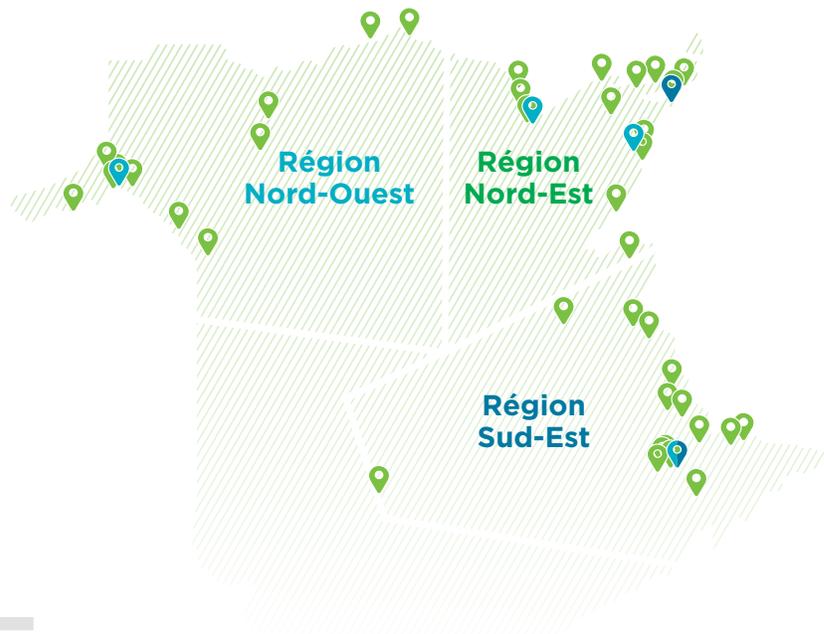
Bureaux régionaux

UNI Assurance

Dieppe, Shippagan

UNI Entreprises

Bathurst, Dieppe, Edmundston, Tracadie-Sheila



Retrouvez-nous aussi

- facebook.com/unicoooperation
- plus.google.com/+Caissepopulaireacadienne
- instagram.com/unicoooperation

- linkedin.com/company/uni-cooperation-financiere
- twitter.com/UNICOOPERATION
- youtube.com/caissespopulaires



Faits saillants **2019**



Nos grandes priorités stratégiques 2020-2022

1 Développement des affaires et évolution de notre offre

2 Performance organisationnelle et évolution des canaux d'interaction avec les clients

3 Développement des talents et évolution culturelle

Notre feuille de route 2020-2022



Nos membres-clients changent.

- De nouvelles générations, une population qui évolue
- Des membres-clients de plus en plus mobiles

Le marché change.

- Des transactions financières de plus en plus simples
- La grande menace des GAFAs
- L'attractivité des fintech et assurtech

UNI change.

- Un désir de répondre aux nouvelles attentes en prenant un virage plus numérique, plus agile
- Le souhait d'une culture organisationnelle en phase avec le présent et orientée vers le futur
- Une réalité exigeante où nos gens demeurent le plus grand capital

Nos objectifs • Nos stratégies pour atteindre nos ambitions

1 Adapter notre offre et accroître notre rentabilité

- Développer notre offre numérique*
- Attirer et fidéliser notre clientèle jeunesse*
- Revoir notre modèle de gestion du patrimoine*
- Faciliter la prise de décision par des données d'affaires fiables*
- Poursuivre le développement de nos filiales*
- Développer des partenariats externes stratégiques*

2 Être plus performant pour pouvoir encore mieux interagir avec nos membres-clients

- Améliorer et simplifier nos opérations pour apporter une plus grande valeur à nos membres-clients*
- Revoir nos parcours clients afin de capitaliser sur nos leviers d'attraction et de fidélisation*
- Bénéficier de l'intelligence d'affaires pour mieux comprendre nos membres-clients et orienter nos efforts*
- Faire évoluer nos modes d'interactions avec nos membres-clients*

3 Développer nos talents et créer et maintenir un milieu de travail valorisant

- Renforcer le sentiment d'appartenance et l'impact dans nos communautés*
- Miser sur une expérience-employé favorisant l'engagement et la mobilisation, en lien avec nos parcours client souhaités*
- Assurer le développement de l'ensemble de nos talents*
- Faire évoluer notre culture organisationnelle*

Point de services innovateur



Le nouvel espace de la caisse de demain se veut aussi un moyen d'expérimentation qui permettra à l'institution de tester de nouvelles façons d'offrir des services financiers, redéfinissant du même coup les codes d'affaires traditionnels. Ce modèle convivial se démarquera par un espace café, des salons de rencontres d'égal à égal, une estrade de formation, un salon d'accueil chaleureux, mais également un espace qui permettra au personnel de s'accomplir pleinement.

Le monde évolue rapidement, et UNI suit la cadence et se modernise afin de refléter les besoins évolutifs de nos membres-clients. Dans un contexte où tout se fait en ligne ou presque, la qualité de notre accompagnement deviendra encore davantage une condition de succès chez UNI. Les points de services de demain devront refléter cette nouvelle réalité qui, au fond, nous ramène au cœur d'un métier que nous aimons par-dessus tout : le conseil sur mesure dans la gestion et la protection du patrimoine de nos membres-clients, de l'école à la retraite, de l'idée à l'entreprise.

Gérer nos talents dans une culture en changement

UNI en changement, nous changeons ensemble.

Le monde évolue, les attentes des clients changent, la technologie progresse, et UNI, pour demeurer pertinente, doit se transformer au même rythme que sa clientèle et l'industrie financière. Elle se transforme parce que les gens qui la composent se transforment eux aussi. Les employés sont la force dynamique d'UNI. Tous ces changements passent invraisemblablement par ces derniers et ils doivent se les approprier tout en continuant à servir et conseiller nos membres-clients avec professionnalisme et savoir-faire. La résilience, l'ouverture et la capacité d'adaptabilité sont au cœur de leur quotidien. Dans cette optique, en 2019, nous avons investi dans le développement de pratiques et d'outils de gestion de changement pour les gestionnaires afin qu'ils puissent bien accompagner leurs employés dans cette transformation et qu'ils soient prévoyants en matière de culture organisationnelle afin qu'elle continue de prospérer. Ceci tout en maintenant un dialogue ouvert avec les employés et renouer avec eux régulièrement.

Raison d'être et valeurs d'engagement

Une culture organisationnelle est un organisme vivant, qui évolue et qui pose des défis sans cesse renouvelés. C'est pourquoi, au début de l'année 2019, deux groupes d'employés provenant de l'ensemble du réseau ont été consultés. Très motivés et ayant à cœur l'avenir et le devenir d'UNI, ils ont parlé de cohérence, de confiance, de prospérité, de durabilité, de communauté et d'avenir. Ils ont parlé de leurs aspirations et aussi de raison d'être et de valeurs pour bâtir l'UNI-de-demain.

À la suite de ces consultations, la raison d'être et les valeurs d'UNI ont été élaborées, validées et approuvées par le conseil d'administration. Le déploiement de la raison d'être et des valeurs d'engagement renouvelées pour qu'elles soient intégrées et bien présentes dans le quotidien de tous nos employés a débuté en 2020.

Engagement des employés

Un dialogue ouvert et fondé sur la confiance entre les personnes en milieu de travail est essentiel pour comprendre les dynamiques d'équipe et notre culture organisationnelle. En 2019, pour favoriser ce dialogue, nous nous sommes munis d'un outil de mesure de l'engagement des employés pour les gestionnaires qui permet d'obtenir le pouls de l'organisation de façon quantifiable tout en donnant une voix aux employés.

Officevibe est une plateforme accessible en ligne qui privilégie l'évaluation et l'amélioration de l'engagement des employés. En répondant aux courts sondages sur une base continue, les employés fournissent de précieuses données, contribuant ainsi directement à la culture d'UNI. C'est un moyen simple et rapide qui aide à maintenir un lieu de travail sain, positif et motivant dans lequel chacun peut s'épanouir, créer et développer son plein potentiel.

Les gestionnaires ont accès en tout temps aux résultats des dix métriques qui forment le taux d'engagement. Ils peuvent forer chaque métrique pour comprendre le contexte, la problématique et les correctifs à explorer avec leurs équipes.

Expérience-employé

L'expérience-employé, c'est l'ensemble des éléments dont un employé a besoin pour avoir du succès au sein d'une organisation. Une vingtaine d'employés forment le comité de design de l'expérience-employé. En 2019, une invitation de ce comité a été lancée aux employés pour solliciter leur participation à des tables de travail portant sur le cycle de vie d'un employé chez UNI; de l'attraction à la retraite. Près d'une centaine d'employés ont répondu à l'appel et ont participé à une dizaine d'ateliers. Les rencontres consistaient à identifier des éléments dont UNI doit être fière, ainsi que des pistes d'amélioration. Ces ateliers ont généré bien des idées sur lesquelles nous bâtirons l'expérience voulue pour l'avenir.

Une rencontre rassemblant tous les gestionnaires a eu lieu en janvier à Beresford. Cette rencontre sert à discuter des initiatives et des priorités pour assurer l'alignement et la compréhension des enjeux.

Comme nos employés sont dispersés dans quatre régions administratives de la province, la technologie a aussi permis de tenir une rencontre avec tous les employés le 30 avril 2019. Accueillie et animée par le Comité de la haute direction, cette rencontre avait pour objectif d'assurer l'alignement des priorités organisationnelles et a servi à communiquer les avancements sur les grandes initiatives stratégiques ainsi qu'à reconnaître les succès atteints pour l'année fiscale 2018.

En avril, une quarantaine d'employés ont participé au banquet du Club Élite qui a eu lieu à Dieppe. Ce banquet reconnaît le dépassement des objectifs des collaborateurs en vente.

En mai, à la suite d'un appel d'offres, des changements ont été apportés au design et au fournisseur de service du programme d'assurance collective des employés. Le changement a permis à UNI d'offrir une gamme accrue de services concurrentiels tout en prévenant une hausse de frais marquée pour les employés.

Chez UNI, nous avons la chance d'avoir des employés dont la carrière se démarque en longévité. Durant la Semaine de la coopération en octobre dernier, nous avons reconnu plus de 136 employés à une soirée en leur honneur, dont plus de 60 d'entre eux ont souligné un jalon important de 25 années de service ou plus au sein d'UNI.

Comme employeur, c'est une richesse inestimable, car il est essentiel que le savoir organisationnel détenu par les personnes chez nous depuis longtemps soit complété par une jeunesse dotée d'une nouvelle vision du monde, une jeunesse qui a grandi avec une évolution technologique sans précédent. Cette complémentarité enrichit nos stratégies d'offre aux clients et apporte une meilleure agilité face aux changements.

En décembre, UNI a aussi annoncé le lancement d'un nouveau programme d'aide aux employés et à leur famille, effectif en janvier 2020. Ce programme confidentiel est accessible en tout temps pour les aider, ainsi que les membres de leur famille immédiate, à composer avec les situations qui les préoccupent, que ce soit au travail ou à la maison. Les employés ont accès à des conseillers professionnels qui peuvent leur procurer de l'aide et du soutien dans de multiples domaines quand ils en ont besoin.

Développement et formation

Le développement et le perfectionnement des employés jouent un rôle important dans notre organisation. Notamment, l'investissement dans deux programmes servant à augmenter nos compétences.

Le coaching entre pairs, *Coaching Ourselves*, est une approche flexible au développement du leadership et à l'amélioration des performances organisationnelles. Ce sont des séances de coaching entre pairs d'une durée de 90 minutes en groupe de 4 à 6 participants. Le groupe passe par un processus de réflexion et de dialogue sur leurs expériences en tant que gestionnaires et leaders autour d'une thématique précise relative à la gestion et au leadership. *Coaching Ourselves* fournit la thématique sous forme de module, avec du contenu, des questions et toute la structure nécessaire à une discussion de réflexion efficace et productive pour des résultats concrets. Cinq séances de réflexion et de dialogue de 90 minutes en groupe de quatre à six gestionnaires ont été guidées par un animateur du secteur des ressources humaines.

Tous les employés bénéficient d'un abonnement à LinkedIn Learning. Cette plateforme offre des formations variées et permet aux employés de développer leurs compétences, d'obtenir des recommandations de cours en fonction de leurs intérêts et d'ajouter les cours complétés à leur profil LinkedIn.

À titre d'exemple, lors du lancement de la plateforme OneDrive de Microsoft, les employés ont été dirigés vers une superbe formation disponible sur LinkedIn Learning.

Comme UNI est en transformation, il était aussi important d'outiller nos gestionnaires à soutenir leurs employés par l'entremise de trois ateliers participatifs portant sur la gestion de changement.

Une organisation en transformation

Le virage technologique que connaît actuellement l'industrie des services financiers affecte aussi UNI. Comme nos membres-clients favorisent les services en ligne, la fermeture de points de services a nécessité une planification de nos activités et un accompagnement de nos membres-clients et nos employés. Cet accompagnement planifié fait partie d'une discipline en gestion de changement, nécessaire dans tout changement, que ce soit le lancement d'un nouveau programme informatique, d'une restructuration organisationnelle ou lors de la centralisation de services. UNI a investi pour que des employés soient formés par des professionnels et puissent appliquer leurs connaissances lors de changements afin que l'organisation réagisse bien et rebondisse rapidement tout en maintenant le service à la clientèle.

UNI a su démontrer son agilité lors de la mise-en-œuvre de plusieurs initiatives qui ont marqué 2019. Entre autres, les fermetures de points de services et le changement complet du parc des guichets automatiques qui ont été menés par des équipes projet dédiées, agiles et porteuses de succès significatifs.

UNI est fière de ses employés, qui ont démontré de grandes capacités d'adaptabilité, d'agilité, de résilience et de persévérance lors d'une période de grande transformation.

UNI parmi les meilleurs employeurs au Canada Atlantique



L'année 2020 débute en force alors que nous nous retrouvons une fois de plus au sein du prestigieux Palmarès des meilleurs employeurs au Canada Atlantique. Ce concours met en évidence des employeurs s'étant illustrés afin d'attirer et retenir des employés talentueux. Il reconnaît ainsi les employeurs des quatre provinces du Canada Atlantique qui se démarquent dans leurs industries en offrant des lieux de travail exceptionnels.

Plusieurs critères de sélection sont considérés dans l'évaluation des candidatures au palmarès soit : l'environnement physique, l'atmosphère de travail et sociale, les bénéfices de soins de santé, financiers et de rémunération, les vacances et congés, la communication avec les employés, la gestion du rendement, la formation et le développement des compétences, et finalement l'engagement au sein de la communauté. Soulignons enfin que les employeurs sont comparés à d'autres organisations dans leur domaine afin de déterminer laquelle offre les programmes les plus progressistes et avant-gardistes.

« Dans cette ère numérique, l'avenir de notre métier passe par la qualité de notre accompagnement et ce sont nos employés qui seront les porteurs de l'évolution stratégique d'UNI. En tant que coopérative financière, nous avons pour raison d'être d'améliorer le mieux-être de nos membres-clients et communautés. Merci à nos 1000 employés qui portent cette ambition avec passion et engagement. Leur bien-être se reflète ainsi dans leur dévouement à bien servir notre clientèle et par leur engagement dans la communauté » déclare le chef de la direction d'UNI, Robert Moreau, à la suite de la publication de ce classement annuel.



Diversifier nos solutions de placement et offrir des investissements responsables



Notre vision renouvelée de la gestion de votre patrimoine

UNI et Patrimoine AVISO, un partenariat gagnant!

En 2019, UNI a étendu son partenariat avec le courtier Gestion d'actif Credential Inc., joueur majeur canadien dans la gestion d'actifs. Partenaire expérimenté offrant un soutien accru aux besoins diversifiés des clients, Gestion d'actif Credential Inc. est une filiale en propriété exclusive de Patrimoine Aviso, qui est un fournisseur national de services de gestion du patrimoine avec qui nous faisons affaire depuis de nombreuses années.

Ce partenariat s'inscrit dans notre vision stratégique de développement de gestion de patrimoine, permettant ainsi à nos membres-clients de bénéficier d'une gamme encore plus complète de services et de solutions d'investissements.



Simplifier les finances

Chez UNI, tout est mis en place pour simplifier les finances de nos membres-clients en les accompagnant dans la gestion quotidienne, dans le financement de leurs projets, dans l'épargne pour l'avenir et dans la protection de leur patrimoine.



Patrimoine Aviso : travaille avec plus de 200 caisses populaires et coopératives financières partout au Canada et gère plus de 60 milliards d'actifs sous gestion et administration.

NEI : permet aux investisseurs, à ses partenaires et à la société de faire une différence positive avec des investissements responsables incluant une gamme de solutions IR la mieux diversifiée au Canada.

Qtrade : conçu pour les investisseurs autonomes, Investisseur Qtrade¹ permet d'acheter et de vendre des placements en ligne pour diversifier vos stratégies de placements.

Credential : filiale de Patrimoine Aviso, une société de services financiers intégrée d'envergure nationale qui répond aux besoins de gestion de patrimoine de caisses de crédit union ainsi que d'un grand nombre d'entités financières indépendantes au Canada.

Ainsi, depuis le 9 septembre 2019, tous les comptes de fonds communs de placement détenus par nos membres-clients sont dorénavant administrés par Gestion d'actif Credential Inc. en remplacement de Services financiers Acadie.

¹ Les services de courtage en ligne sont offerts par Investisseur Qtrade, une division de Valeurs mobilières. Credential Qtrade Inc., membre du Fonds canadien de protection des épargnants. Des fonds communs de placement sont offerts par l'intermédiaire de Gestion d'actif Credential inc.



Financer les entreprises d'ailleurs et en bénéficier chez nous

Partenariats et expansion des marchés

D'un océan à l'autre, UNI Entreprises a développé des partenariats et des relations d'affaires qui lui permettent de contribuer au financement de différents projets d'envergure et de secteurs économiques variés.

Par l'entremise de son équipe de directeurs de comptes, UNI Entreprises assure une présence dans toutes les provinces de l'Atlantique et contribue au financement de différents projets d'affaires.

Cette année, UNI Entreprises a élargi ses horizons à travers le pays ce qui lui permet de renforcer de façon significative ses relations d'affaires et sa notoriété en tant qu'institution financière de marque.

Transfert d'entreprises : un enjeu de taille dans plusieurs secteurs d'activités

Assurer une transition d'entreprise harmonieuse implique une planification rigoureuse et complexe. UNI Entreprises a effectué une série de présentations provinciales pour informer ses membres-clients sur les différents aspects fiscaux du transfert et de l'acquisition d'entreprise. Les experts en transfert d'entreprises ont informé les participants sur l'importance de mettre en place des mesures permettant de planifier à l'avance la vente de l'entreprise pour en assurer sa pérennité.

Avec une clientèle de plus de 650 clients dans le secteur de la pêche commerciale, UNI Entreprises a effectué une tournée de présentation portant sur les enjeux fiscaux et le financement de transfert de permis de pêche auprès de membres d'associations professionnelles présentes au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Une entente de partenariat avec une association liée au secteur de la pêche commerciale fut conclue en 2019 et des travaux furent entamés afin de mettre en place des structures de financement adaptées pour venir en aide à la relève de l'industrie.

Nouveau bureau administratif à Miramichi

En septembre 2019, UNI Entreprises a ouvert un bureau administratif à Miramichi afin d'augmenter sa présence auprès de la communauté d'affaires de la région. Ce bureau permet d'offrir un service de proximité aux entrepreneurs locaux tout en assurant une meilleure capacité à répondre à leurs besoins.

Présents avec les entrepreneurs

Loge corporative au Centre Avenir



Aéroport international Roméo-LeBlanc
du Grand Moncton

Assemblée générale annuelle
Association des acériculteurs du N.-B. – Moncton



Tournée provinciale
sur les enjeux
du transfert
d'entreprise et
présentation de
l'offre complète.

- 24 entreprises étaient présentes
- 5 événements (avril et mai)

Colloque annuel
Bleuets NB Blueberries – Caraquet



Tournoi de golf
UNI Entreprises

- 55 000 \$ remis à la Fondation des caisses populaires acadiennes
- 144 participants

Assemblée
générale annuelle

Union des pêcheurs Maritimes
(UPM) – Moncton

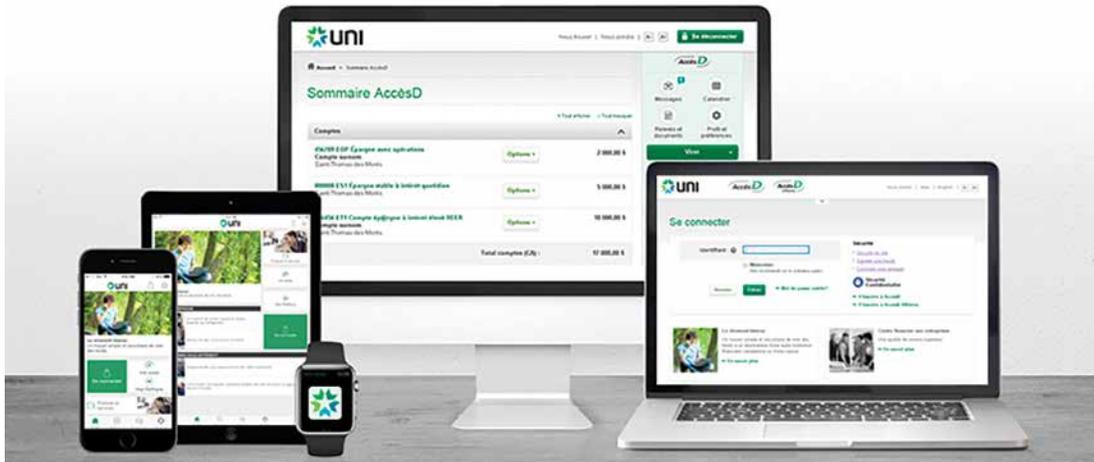
Offrir une technologie simplifiée et plus rapide

Nouveaux guichets tactiles

En 2019, UNI a effectué une modernisation de son parc de guichets. Les nouveaux guichets offrent une nouvelle navigation plus simple grâce à l'écran tactile semblable à celui d'une tablette et similaire au «look» de l'application mobile d'AccèsD.

On retrouve deux modèles de guichets automatiques :

- **Retraits-dépôts** : fonctionnalités courantes
- **Express** : fonctionnalités courantes excluant les dépôts



Accompagner dans le changement

UNI a mis sur pied un programme d'accompagnement pour guider et soutenir nos membres-clients pour faciliter l'adhésion à la nouvelle génération de guichets tactiles et améliorer l'expérience du membre-client dans la gestion de ses finances en leur permettant de migrer vers des services financiers ayant une valeur ajoutée.

Des sessions d'information ont été données et des capsules AccèsD sous forme tutoriels ont été créés afin d'être en mesure de mieux accompagner le membre-client dans l'évolution et l'automatisation des services financiers.

Plus de 15 sessions d'information ont eu lieu dans les communautés touchées par les fermetures de points de services avec une participation de plus de 200 personnes.



Nouveauté | Services électroniques sous AccèsD mobile

Accès rapide aux outils *Mon toit* et *Mes véhicules*

- Regroupement en un seul endroit des activités liées à l'acquisition d'une maison ou d'un véhicule, par exemple outils, calculateurs, section-conseils, etc.
- Création d'une section-conseil pratique



Contribuer à la **vitalité sociale** des communautés

UNI investit dans les communautés. Chaque semaine, plusieurs milliers de dollars sont redistribués en dons, commandites et bourses d'études. Parce que nous croyons profondément que la prospérité des uns doit contribuer à celle des autres.



Geneviève Lalonde,
athlète olympique
Porte-parole
distinction coopérative
**Des Jeux de l'Acadie à
l'objectif olympiques!**



40^e Finale des Jeux de l'Acadie!
UNI est présente depuis les tout débuts
avec une contribution annuelle de 40 000 \$.



Pour chaque 100 \$ investi dans la collectivité en 2019

■ Arts et culture

Favoriser l'épanouissement de nouveaux talents et stimuler l'industrie culturelle

■ Développement économique

Encourager la synergie avec le milieu des affaires

■ Éducation et jeunesse

Contribuer à l'épanouissement des jeunes

■ Entraide et solidarité

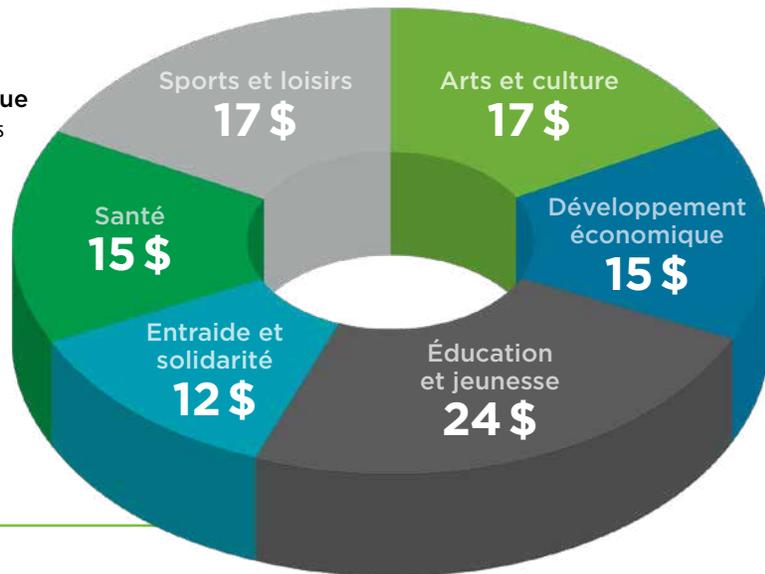
Appuyer des projets de développement communautaire et social

■ Santé

Favoriser l'accès aux soins de santé et à la recherche pour une meilleure qualité de vie

■ Sports et loisirs

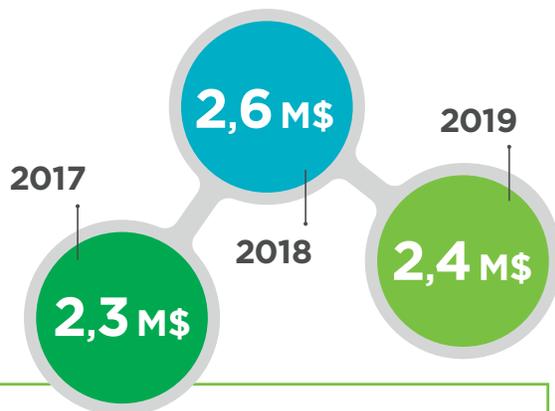
Contribuer à la vitalité des communautés



Commandites, dons et bourses d'études

UNI, naturellement tournée vers les besoins des communautés, a remis en 2019, **2,4 millions** de dollars à des organismes de son milieu.

Retour à la collectivité



Au cours des trois dernières années, UNI a redonné plus de 7 millions de dollars en ristournes collectives.

Réalizations marquantes



750 000 \$ À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ÉVOLUTION DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON



UNI s'est engagée à créer un fonds d'appui pour la réalisation d'initiatives étudiantes dans les trois campus grâce à un don majeur de 750 000 \$ à la Campagne de financement *Évolution* de l'Université de Moncton.

Le don d'UNI s'échelonnnera sur une période de dix ans. Il sera destiné à des projets étudiants individuels ou collectifs qui favorisent l'acquisition d'une riche expérience d'apprentissage ou qui dynamisent la vie étudiante.

Vox pop par des étudiants de l'UdeM, novembre 2020



C'est un monde plein d'amour et d'ouverture d'esprit.



Merci de penser à mon avenir.



Pour moi l'avenir, c'est l'éducation.



Je vois un avenir sans discrimination.

EXPO-KENT



La vie de ferme est en vedette pendant cette semaine d'exposition agricole de Kent, à Sainte-Marie-de-Kent. Cette activité attire plus de 15 000 personnes au nord de Moncton chaque année pour cette fête agricole. Avec sa tradition qui remonte aux années 1950, l'Expo-Kent continue de

sensibiliser ses visiteurs à la vie de la ferme en plus de promouvoir les produits locaux.

Notre collaboration a permis d'offrir une programmation d'envergure afin que jeunes et moins jeunes aient la chance de vivre une expérience formidable.

PYJA-MARCHE POUR LES ENFANTS



L'Œuvre des Manoirs Ronald McDonald^{MD} des provinces de l'Atlantique aide les familles d'enfants malades à demeurer ensemble à proximité des soins médicaux dont ils ont besoin. Parmi les programmes offerts, on retrouve les salles familiales Ronald McDonald^{MD} d'Halifax et de Moncton, une oasis de paix en plein cœur de l'hôpital IWK et l'hôpital de Moncton. L'an dernier, c'est plus de 2000 familles qui furent accueillies en provenance des quatre coins des Maritimes.

Un montant de 43 305 \$ fut amassé à la marche de Moncton et au total, c'est 197 683 \$ qui fut amassé. UNI est fière d'avoir contribué au succès de cette activité afin d'aider à offrir un peu de paix aux familles touchées.

Comités coopératifs

Les comités sont à l'écoute des besoins particuliers de chaque région et voient à la réussite de projets provinciaux dont le rôle est de :

- valoriser et dynamiser des projets locaux qui contribuent à la création de valeur collective;
- contribuer à la création de projets responsables et durables dans les communautés;
- élaborer, en partenariat avec les citoyens et parties prenantes locales, la planification de projets communautaires créateurs de valeur;
- représenter les intérêts des membres qui soutiennent nos projets coopératifs;
- gérer et attribuer les budgets octroyés sous forme de dons et de commandites.

Comité coopératif Nord-Est



KASSIM DOUMBIA, PRÉSIDENT
ANDRÉ MORAIS, VICE-PRÉSIDENT
RAYMOND BRYAR, SECRÉTAIRE
BERTRAND BRIDEAU



ROLLANDE DUGUAY
OCTAVE HACHÉ
JEANNE LANTEIGNE
DENIS PAULIN



NORMAND ROBICHAUD
DENIS SAVOIE
HUGUES THÉRIAULT

Comité coopératif Nord-Ouest



ANDRÉ LECLERC, PRÉSIDENT
DIANE DESROSIERS, VICE-PRÉSIDENTE
CAROL SAVOIE, SECRÉTAIRE
MELVIN BLANCHETTE



PIERRE ESSIAMBRE
RÉJEAN MICHAUD
NICOLE PLOURDE
RAYMOND SIROS



VALÉRIE THÉRIAULT

Absentes :

MANON GOULETTE
CHRISTINE LEVESQUE

Comité coopératif Sud-Est



NICOLE THIBODEAU, PRÉSIDENTE
ROSELINE PELLETIER, VICE-PRÉSIDENTE
RONALD BOUDREAU, SECRÉTAIRE
ALONZO BOUCHER
CÉLINE DOUCET-ROUSSELLE
JOSEPH LIONEL GAUDET



GISÈLE GOUPIL
CAROLE LEBLANC
JASON OUELLETTE
LOUISE RICHARD HARTLEY
CLARENCE VAUTOUR

Absente :

DENISE LANDRY

UNI croit que l'éducation financière profite à tous

L'éducation financière s'apprend à chaque étape de la vie, de la maternelle à la retraite. Chaque année, UNI investit dans la

publication de blogues, de concours ludiques et de formations pour simplifier et vulgariser les finances.

CONCOURS RÊVER GRAND AVEC L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Le Concours « Rêver grand avec l'éducation financière » s'adressait aux écoles primaires et secondaires du Nouveau-Brunswick et s'est déroulé du 21 octobre au 13 décembre 2019. Ce fut un succès sur toute la ligne, près de 100 classes y ont participé.

4 prix de 1 000 \$ ont été tirés au hasard, soit 2 prix pour des classes du primaire et 2 prix pour des classes du secondaire.



L'éducation financière, ça commence à la maison!



L'indépendance financière : comment travailler moins ou comment prendre sa retraite plus tôt.



Organiser son budget familial maintenant pour éviter de se casser la tête toute l'année!

PLUSIEURS BLOGUES
ONT ÉTÉ PUBLIÉS
SUR UNI.CA

FACEBOOK LIVE SUR LE REER ET LE CELI AVEC «ROBIN ET SES INVITÉS»

Cette vidéo avec des experts d'UNI a permis de répondre instantanément aux internautes qui se questionnent sur le REER et le CELI.

À ne pas manquer :
Facebook Live du 29 janvier!

Robin Richardson et son invité vous parleront en direct du REER et du CELI le 29 janvier prochain à 18 h. L'occasion parfaite d'avoir toutes les réponses à vos questions!



Détails de l'événement

Initiatives 2019

Près de 60 ateliers sur l'éducation financière ont été faits dans les communautés.

Écoles primaires avec la Tournée Roland et Babalou

Maternelle à la 3^e année
65 écoles visitées



Concours Féeli Tout à mon école



Congrès de l'AEFNB

Présentation d'outils éducatifs
pour accompagner les enseignants.





Rapport de **gestion**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Note au lecteur

Ce rapport de gestion donne aux lecteurs un aperçu global d'UNI Coopération financière. Il est un complément et un supplément à l'information divulguée dans les états financiers consolidés de Caisse populaire acadienne. Il doit donc être lu conjointement avec les états financiers combinés, y compris les notes complémentaires au 31 décembre 2019.

Il présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus au bilan d'UNI Coopération financière durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019. D'autres renseignements à propos d'UNI Coopération financière peuvent être obtenus sur le site uni.ca.

Table des matières

38 : Conseil
d'administration

39 : Comité de la
haute direction

40 : Situation
financière

RAPPORT DE GESTION

41 : Perspectives
économiques
et financières

➤ Revue des
résultats financiers

43 : Excédents de 2019

44 : Revenus financiers nets

48 : Dépenses d'exploitation

49 : Assurance de personnes

➤ Revue du bilan

50 : Sommaire du bilan

53 : Gestion du capital

55 : Arrangements hors bilan

56 : Gestion
des risques

Conseil d'administration

					
Pierre-Marcel Desjardins, IAS.A PRÉSIDENT	Guy J. Richard, IAS.A VICE-PRÉSIDENT	Brian L. Comeau ADMINISTRATEUR	Roland T. Cormier ADMINISTRATEUR	Sébastien Deschênes, DBA, CFA, CPA, CA, IAS.A ADMINISTRATEUR	Gilles Godin ADMINISTRATEUR

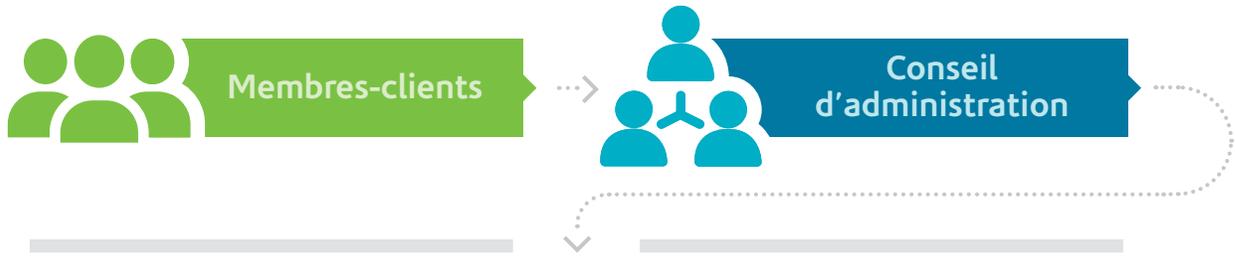
COMITÉS	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du rendement et rémunération du Chef de la direction, président Révision et gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Audit Conseil des fiduciaires Gestion des risques, président Nomination 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du rendement et rémunération du Chef de la direction Ressources humaines Révision et gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Audit Conseil des fiduciaires, président Nomination Ressources humaines, président 	<ul style="list-style-type: none"> Audit Conseil des fiduciaires Gestion des risques 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du rendement et rémunération du Chef de la direction Nomination Révision et gouvernance, président
----------------	---	---	--	---	---	---

MANDAT	2018 – 2021	2018 – 2021	2017 – 2020	2019 – 2022	2017 – 2020	2019 – 2022
---------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

					
Caroline Haché, MBA ADMINISTRATRICE	Wanita McGraw, FCPA, CA, IAS.A ADMINISTRATRICE	Guy Ouellet ADMINISTRATEUR	Diane Pelletier ADMINISTRATRICE	Allain Santerre ADMINISTRATEUR	Jean-François Sautier, DBA, CFA, CPA, CA ADMINISTRATEUR

COMITÉS	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques Nomination, présidente Ressources humaines 	<ul style="list-style-type: none"> Audit, présidente Gestion des risques Gestion du rendement et rémunération du Chef de la direction 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques Ressources humaines Révision et gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des risques Ressources humaines Révision et gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Audit Conseil des fiduciaires Gestion du rendement et rémunération du Chef de la direction Nomination 	<ul style="list-style-type: none"> Audit Ressources humaines Révision et gouvernance
----------------	---	---	---	---	--	---

MANDAT	2018 – 2021	2017 – 2020	2019 – 2022	2017 – 2020	2019 – 2022	2018 – 2021
---------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------



Comité de la haute direction



Robert Moreau,
FCPA, CGA, IAS.A
CHEF DE LA DIRECTION



Diane Allain
**VICE-PRÉSIDENTE
GESTION DES TALENTS**
• Expérience-employé



René Collette
**PREMIER VICE-PRÉSIDENT
SERVICES AUX PARTICULIERS
ET ENTREPRISES**
• Développement des affaires
• Gestion de patrimoine
• Soutien aux ventes



Sylvain Fortier, CERA, ASA
CHEF DES RISQUES
• Conformité
• Crédit



Gilles Lanteigne
**VICE-PRÉSIDENT FILIALES ET
DIRECTEUR GÉNÉRAL ACADIE VIE**
• Assurances de personnes
• Assurances générales
• Soutien aux ventes



Martin Paré
**VICE-PRÉSIDENT INNOVATION
ET INTELLIGENCE D'AFFAIRES**
• Gestion de l'offre
et intelligence d'affaires
• Innovation



Françoise Roy
**VICE-PRÉSIDENTE
COMMUNICATION,
MARKETING ET COMMUNAUTÉ**
• Expérience-client
• Canaux virtuels
• Services aux communautés



Derrick Smith
**VICE-PRÉSIDENT OPÉRATIONS
ET OPTIMISATION**
• Bureau de projets
• Service à la clientèle et
amélioration continue
• Technologies de l'information



Éric St-Pierre, CPA, CMA
VICE-PRÉSIDENT FINANCES
• Approvisionnement et Immeubles
• Comptabilité
• Trésorerie

<p>UNI COOPÉRATION FINANCIÈRE opérant dans 39 points de services</p> <hr/> <p>INSTITUTIONS DE SOUTIEN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondation des caisses populaires acadiennes • Conseil acadien de la coopération 	<p>UNI ENTREPRISES opérant dans 4 bureaux régionaux</p>	<p>SOCIÉTÉ DE SERVICES ACADIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de services Acadie <hr/> <p>FINANCIÈRE ACADIE</p> <p>UNI ASSURANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acadie Vie • Assurances générales Acadie • AVie
--	--	--

Situation financière au 31 décembre 2019

Situation financière

(millier \$ et %)

	2019	2018
Rentabilité et productivité		
Indice de productivité	84,6 %	85,1 %
Excédents avant autres éléments	21 121 \$	16 809 \$
Capitaux propres	431 675 \$	410 036 \$
Rendement des capitaux propres	4,5 %	3,6 %
Développement des affaires		
Actif	4 440 719 \$	4 222 085 \$
Volume d'affaires	7,6 G\$	7,3 G\$
Croissance	5,0 %	4,3 %
Risque		
Pertes sur prêts	7 815 \$	5 651 \$

Impact de la COVID-19

Le contexte économique mondial et celui des marchés financiers ont beaucoup changé au début de 2020. Le virus COVID-19, classé au rang de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, a amené bon nombre de gouvernements à mettre en place des mesures exceptionnelles pour en freiner la propagation. Ces événements annoncent un revirement de la conjoncture économique et suscitent beaucoup d'incertitude pour l'économie mondiale. Cet événement a entraîné des fluctuations importantes des marchés financiers. Bien que la crise aura des conséquences sur nos résultats de 2020, UNI saura se relever de cette crise considérant sa solide situation financière. UNI figure parmi les coopératives de crédit les plus solides au Canada.

Perspectives économiques et financières

États-Unis

Les volumes d'échanges mondiaux ont été à la baisse en 2019. Les tensions entre les États-Unis et la Chine, de même que le dénouement attendu du Brexit ne sont que quelques facteurs qui ont contribué à miner la confiance envers les activités d'importation et d'exportation. Les relations commerciales avec le Canada ont aussi été tendues en 2019, mais se sont atténuées à la suite de la levée des tarifs douaniers sur les importations d'acier et d'aluminium imposés plus tôt dans l'année par Washington.

La croissance du produit intérieur brut des États-Unis devrait se situer en dessous de la barre des 2,5 % selon les estimations du FMI. L'économie américaine connaît une performance inférieure à celle de 2018, alors qu'elle tournait autour de 3 %. Au niveau des taux directeurs, la réserve fédérale a baissé son taux de fonds fédéraux à trois reprises en 2019, passant de 2,50 % en début d'année à 1,75 % à la fin octobre.

Canada

Les Canadiens ont vécu une élection fédérale canadienne parsemée de controverse en 2019. Nos valeurs par rapport à l'égalité entre les genres, origines ethniques et nos préoccupations en matière d'environnement ont été le sujet de plusieurs débats. Finalement, bien que les Québécois aient été nombreux à renouer avec le Bloc Québécois et que les provinces de l'Ouest se sont prononcées majoritairement en faveur des progressistes conservateurs, les libéraux sont revenus au pouvoir avec un gouvernement minoritaire.

L'économie du Canada a connu une croissance moins rapide que l'année précédente. Le ralentissement s'est fait sentir au niveau du secteur de l'énergie alors que l'on observait une diminution de la production pétrolière et du marché du logement.

Le PIB du Canada (1,6 %) a diminué par rapport à l'an dernier. Malgré une hausse des taux d'endettement des Canadiens, leurs dépenses sont demeurées au même niveau que l'an dernier, maintenues en partie par une diminution des taux d'intérêt et une croissance des salaires. Au niveau des échanges commerciaux, le Canada a connu une croissance modérée de ses exportations. En fin d'année, le gouvernement s'entendait avec les États-Unis et le Mexique sur les modifications au nouvel Accord de Libre-Échange nord-américain (ALENA), signé plus tôt l'année précédente.

La Banque du Canada a maintenu son taux d'intérêt de référence à 2,0 % en 2019. L'emploi a connu une croissance de 1,7 % en 2019 grâce à une augmentation du travail à temps plein. Le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas des 40 dernières années (5,4 % en mai) pour se situer à 5,6 % en décembre, soit au même niveau que l'année précédente.

L'indice S&P/TSX, a connu une croissance de près de 23 % en 2019, soutenue par les entreprises des technologies, tout comme Wall Street d'ailleurs qui a connu, pour sa part, la meilleure année depuis 2013.

Le dollar canadien s'est maintenu en moyenne au-dessus de la barre du 0,75 \$ par rapport au dollar US en 2019, atteignant un minimum de 0,7353 \$ en janvier et un maximum de 0,7699 \$ en décembre.

Évolution du taux officiel d'escompte de la Banque du Canada 2010-2019



Source : Banque du Canada

Évolution du dollar canadien par rapport au dollar US 2010-2019



Source : Banque du Canada

Nouveau-Brunswick

Le nouveau gouvernement conservateur a présenté un budget sans hausse d'impôt. Des diminutions importantes ont été proposées au niveau des dépenses en immobilisation. Le budget 2019 prévoyait une diminution de la dette et une plus grande transparence financière avec une présentation des résultats de façon trimestrielle.

Bien que la croissance du commerce de détail au niveau du pays n'ait augmenté que de 1,6 % en 2019, le Nouveau-Brunswick affichait une croissance de 2,1 % pour la même période (selon les plus récentes données désaisonnalisées). L'inflation était légèrement supérieure au taux national alors que l'IPC se situait à 1,7 % au Nouveau-Brunswick et à 1,9 % au Canada. Les mises en chantier ont augmenté de 26,1 % en 2019 dans la province alors qu'à l'échelle nationale, on observait une décroissance de 2,0 %. En termes d'exportations, elles ont augmenté de 3,5 % au niveau provincial, les États-Unis demeurant le principal marché à l'internationale avec 88,0 %.

Les importations ont pour leur part diminué de 5,3 % en 2019. Elles proviennent surtout des États-Unis (49,5 %) et de l'Arabie Saoudite (24,9 %).

Le départ des baby-boomers vers la retraite et le vieillissement de la population continuent d'exercer une influence sur le marché du travail. L'emploi a connu une légère augmentation de 0,8 % en 2019. Le taux de chômage a légèrement diminué, passant de 8,0 % à 7,9 %. Bien que la province ait connu une croissance de 2900 emplois, le Nord-Ouest a connu une diminution de 1000 emplois alors que le Nord-Est diminuait de 4200 emplois. C'est le sud de la province qui a connu les gains en emplois avec 1700 dans le Sud-Est, 4700 dans le Sud-Ouest et 1800 dans le centre de la province. Dans les deux régions du Nord, l'augmentation du taux de chômage est davantage attribuable à la diminution de la population active qu'à une augmentation du nombre de chômeurs.

	Taux de chômage (%)		Nombre d'emplois (en '000)	
	2018	2019	2018	2019
Nord-Ouest	6,4	6,8	36,5	35,5
Nord-Est	12,4	12,7	62,4	58,2
Sud-Est	6,8	7,0	107,5	109,2
Sud-Ouest	7,0	7,1	81,8	86,5
Centre	7,5	6,8	65,5	67,3
N.-B.	8,0	7,9	353,8	356,7

Statistique Canada. Tableau 14-10-0090-01 caractéristique de la population active

Revue des résultats financiers

Excédents de 2019

Les résultats financiers d'UNI et ses filiales ont connu une nette progression en 2019. Les excédents avant autres éléments au 31 décembre 2019 se sont établis à 21,1 M\$. Ceci représente une amélioration de 4,3 M\$ comparativement à 2018. L'analyse de ces résultats est présentée de façon plus détaillée dans le tableau suivant. Un élément important des résultats financiers est la performance en 2019.

(millier \$)	2019	2018	2017
		Retraité	
Assurance de personnes	8 641 \$	10 218 \$	9 700 \$
Particuliers et entreprises	12 480	6 591	7 625
Excédents avant autres éléments	21 121 \$	16 809 \$	17 325 \$

Plus spécifiquement, la rentabilité des opérations des secteurs Particuliers et Entreprises a augmenté de 5,9 M\$ pour se chiffrer à 12,5 M\$, comparativement à 6,6 M\$ en 2018. Le secteur aux entreprises a bien performé ainsi que la tarification de notre portefeuille de dépôts des membres-clients. Les revenus de placement ont contribué à la bonne performance d'UNI en 2019 en raison des marchés boursiers qui ont été en progression tout au long de l'année.

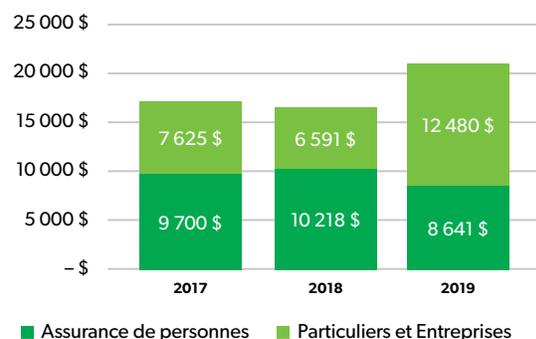
Le secteur de l'assurance de personnes a, pour sa part, contribué 8,6 M\$ aux excédents de 2019, alors qu'il y avait contribué 10,2 M\$ en 2018. C'est en 2019 qu'UNI a adressé la situation de l'assurance épargne. À la suite des commentaires reçus des membres-clients concernés, un produit adapté à cette clientèle a été développé et leur a été offert. L'impact de cette solution est expliqué à la note 28 aux états financiers et se retrouve dans le bilan d'UNI consolidé.

Les excédents avant autres éléments de l'exercice se situent à 21,1 M\$ au 31 décembre 2019, alors que les excédents nets sont de 19,4 M\$. Ce sont les autres éléments et les impôts de l'année 2019 qui expliquent cette différence. Les autres éléments se composent de la variation de valeur marchande des instruments dérivés. En 2019, la variation de la valeur marchande des instruments dérivés a généré un gain de 5,6 M\$, principalement causé par la fluctuation de taux d'intérêt sur le marché et l'amortissement de la plus-value du portefeuille de swaps de taux d'intérêt. Pour ce qui est des impôts sur le résultat, nous avons une dépense de 7,4 M\$ en 2019, ce qui représente environ 27,6 % de nos excédents avant impôts.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019, les administrateurs d'UNI ont décidé d'être prudents et de ne pas verser de ristournes individuelles aux membres en raison des exigences en matière de capitalisation. Une enveloppe additionnelle de 2 M\$ en dons et commandites a toutefois été attribuée sur les résultats de 2019. Cette provision permettra d'appuyer nos communautés dans des projets de développement durable en 2020 et dans le futur.

Contributions aux excédents par secteur d'activités

(millier \$)



Revenus financiers nets

Les revenus financiers nets correspondent à la différence entre les revenus financiers gagnés sur des éléments d'actif, tels que des prêts et des valeurs mobilières et les frais financiers liés à des éléments de passif, tels que des dépôts et des emprunts. Les revenus financiers nets incluent également les revenus financiers tirés des activités d'assurance et de rentes.

Les revenus nets financiers s'élevaient à 145,7 M\$ à la fin de 2019, ce qui représente une augmentation de 49,0 M\$ par rapport à 2018 alors qu'ils étaient de 96,7 M\$. Cette variation s'explique principalement par la variation de valeur marchande des placements d'Acadie Vie et des placements d'UNI qui ont bénéficié d'un contexte de marché favorable en 2019.

Afin d'analyser plus en profondeur la variation des revenus financiers nets, nous présentons son évolution selon les grandes catégories d'actifs et de passifs dans le tableau ci-dessous.

Revenus financiers

Les revenus financiers se sont chiffrés à 187,1 M\$ en 2019, soit une augmentation de 53,4 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Les revenus financiers se composent d'un revenu de 46,8 M\$ sur les liquidités et placements et d'un revenu de 140,3 M\$ sur le portefeuille de prêts.

Liquidités et placements

Les revenus sur les liquidités et valeurs mobilières ont augmenté de 40,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent, en passant de 5,8 M\$ en 2018 à 46,8 M\$ en 2019.

Revenus de placements

(millier \$)

	2019	2018	2017
Revenus d'intérêts et dividendes sur placements	20 111 \$	16 321 \$	14 253 \$
Gains (pertes) de valeur marchande des placements – UNI	2 908	(3 722)	(3 642)
Gains (pertes) de valeur marchande des placements – Acadie Vie	23 760	(6 746)	11 662
Total revenus de placements	46 779 \$	5 853 \$	22 274 \$

Cette augmentation s'explique en grande partie par la forte performance des marchés boursiers en 2019. Les gains de valeur marchande des placements – UNI sont principalement liés au portefeuille d'actions qui se situe à 9,3 M\$ d'actions ordinaires canadiennes et de 15,3 M\$ d'actions privilégiées canadiennes au 31 décembre 2019. Tandis que les gains de valeur marchande, Acadie Vie, qui sont liés

au portefeuille d'obligations et d'actions ont connu une excellente croissance. Acadie Vie comprend des obligations de plus longue durée pour appairer les réserves actuarielles. Nous constatons un mouvement inverse du même ordre au niveau de la variation des réserves actuarielles. Nous avons aussi eu une croissance de plus de 3,8 M\$ sur les revenus de placements, excluant les variations de juste valeur marchande.

Prêts

Les revenus d'intérêts sur le portefeuille de prêts d'UNI ont augmenté de 12,4 M\$ par rapport à 2018. Les revenus d'intérêts sur les prêts étaient de 140,3 M\$ en 2019, comparativement à 127,9 M\$ en 2018. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance qu'a connu le portefeuille de prêts aux entreprises de 91,1 M\$. En revanche, la croissance du portefeuille hypothécaire a été plus timide avec une croissance de 9,4 M\$.

Cette croissance de revenus est supérieure à nos attentes. Nous continuons de déployer des efforts afin d'améliorer et de diversifier les revenus d'UNI.

Frais financiers

Les frais financiers se sont chiffrés à 41,4 M\$, en hausse de 4,4 M\$ par rapport à l'exercice 2018. Ils se composent de frais d'intérêts sur le portefeuille de dépôts de 37,9 M\$ et de frais d'intérêts de 3,5 M\$ sur les emprunts auprès d'autres institutions.

Dépôts

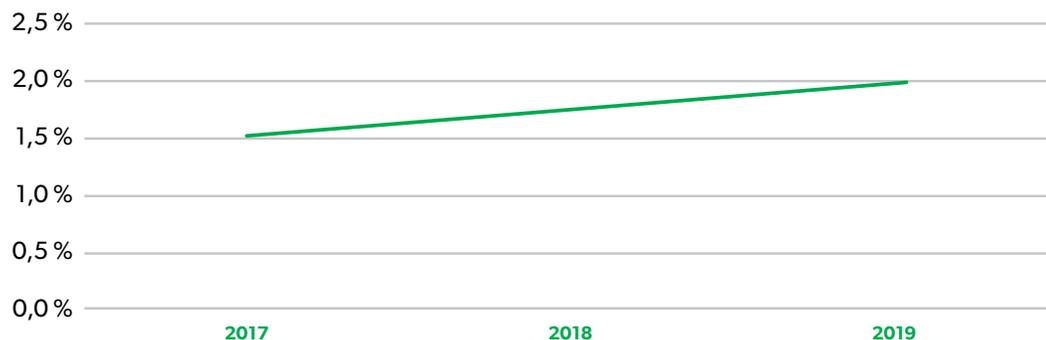
La dépense d'intérêts sur les dépôts des membres-clients est passée de 34,7 M\$ en 2018 à 37,9 M\$ en 2019. Notons que la stabilité du taux moyen sur le portefeuille de dépôts est attribuable à la popularité du produit « Compte Avantage Investisseur » qui offre un taux moins élevé à celui d'une épargne à terme conventionnelle, mais plus de flexibilité (encaissable en tout temps). Notre tarification demeure compétitive, ce qui se transcrit en une croissance constante de ce portefeuille de dépôts. La hausse des dépenses d'intérêt provient principalement de l'augmentation du portefeuille de dépôts de 179,7 M\$ en 2019.

Emprunts

UNI a terminé, en 2019, le déploiement de son plan initial de titrisation qui était sur une période de 5 ans (2014 à 2019). Les premières échéances, remboursement de capital à échéance, ont eu lieu en décembre 2019. Un nouveau plan débutera en 2020 ayant pour objectif de maximiser les revenus qui peut être généré avec le programme de titrisation.

Évolution des frais d'intérêt du programme de titrisation

(en % du solde émis)



Revenus financiers nets sur l'actif et le passif moyen

(millier \$)

	2019			2018		
	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts	Taux moyen
Actif						
Actif portant intérêt						
Liquidités et valeurs mobilières	742 652 \$	46 779 \$	6,3 %	739 729 \$	5 852 \$	0,8 %
Prêts	3 351 575	140 335	4,2 %	3 271 279	127 865	3,9 %
Total de l'actif portant intérêt	4 094 227	187 114	4,6 %	4 011 008	133 717	3,3 %
Autres actifs	237 372			99 572		
Total de l'actif	4 331 599 \$	187 114 \$	4,3 %	4 110 580 \$	133 717 \$	3,3 %
Passif et capitaux propres						
Passif portant intérêt						
Dépôts	3 518 213 \$	37 941 \$	1,1 %	3 335 441 \$	34 689 \$	1,0 %
Emprunt et découvert bancaire	134 536	3 450	2,6 %	105 802	2 334	2,2 %
Total du passif portant intérêt	3 652 749	41 392	1,1 %	3 441 243	37 023	1,1 %
Autres passifs	237 797			264 033		
Capitaux propres	421 053			405 304		
Total du passif et capitaux propres	4 311 599 \$	41 392 \$	1,0 %	4 110 580 \$	37 023 \$	0,9 %
Revenus financiers nets		145 722 \$	3,3 %		96 694 \$	2,4 %

Autres revenus

(millier \$)

Les autres revenus proviennent de plusieurs sources, comme démontré dans le tableau suivant.

	2019	2018	2017
Frais de service sur les dépôts et les paiements	18 368 \$	17 426 \$	18 241 \$
Primes d'assurances et de rentes nettes	18 477	18 612	18 990
Commissions	12 277	12 925	11 679
Frais sur les prêts	-	-	1 267
Revenus de change	935	744	830
Ventes de services connexes	2 793	2 713	2 813
Autres revenus	1 974	1 795	1 979
Total des autres revenus	54 773 \$	54 215 \$	55 789 \$

Globalement, nos autres revenus ont connu une légère progression en 2019 à la suite de quelques années de diminution. Les frais de service sur les dépôts et les paiements ont connu une augmentation. Ceci s'explique par une révision ciblée de nos frais de service. Nous demeurons toujours compétitifs dans le marché pour la gestion de nos frais. Les volumes de transactions aux comptoirs et aux guichets sont toujours en diminution au profit des transactions automatisées.

Les revenus de primes d'assurances ont connu une légère baisse cette année ainsi que nos revenus de commissions. Nos autres sources de revenus sont stables depuis quelques années.

Dotation à la provision pour les pertes sur prêts

La dotation à la provision pour les pertes sur prêts s'est élevée à 7,8 M\$, soit une augmentation de 2,2 M\$ par rapport à 2018. La provision pour pertes sur prêts est, depuis le 1^{er} janvier 2018, calculée selon la norme comptable IFRS 9 qui entraîne des exigences relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers et à la dépréciation des instruments financiers. Cette norme est fondée sur de l'information relative aux pertes de crédit attendues (information prospective) dans laquelle nos portefeuilles de prêts sont segmentés selon l'évolution du risque en trois phases distinctes. On attribue aux phases 1 et 2 des probabilités de défaut différentes selon le risque et la phase 3 est quant à elle calculée de la même façon que les anciennes provisions individuelles.

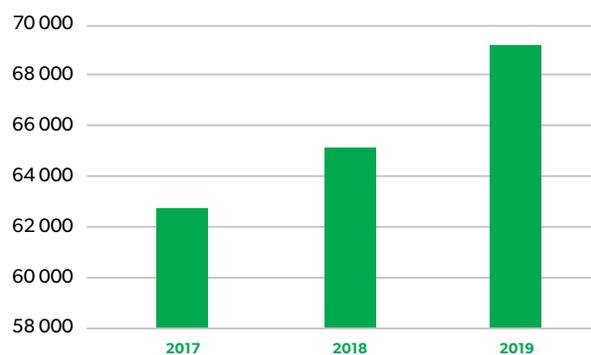
Pour ce qui est des prêts en phase 1 et 2, la dotation à la provision fut de 2,55 M\$ en 2019, comparée à une dotation de 0,4 M\$ en 2018. L'augmentation de la dotation de 2019 est associée aux marchés fragilisés par la croissance de l'endettement des ménages, ainsi que les tensions commerciales entre différents pays. Ces facteurs soutiennent une répartition plus pessimiste des scénarios intégrés au modèle. Également, un autre élément contribue à l'augmentation, soit les changements de variables au modèle qui a pour objectif de rendre plus précis le calcul de la provision. À noter que la dépense associée à la phase 1 et 2 d'IFRS 9 présente une plus grande volatilité que celle de l'ancienne norme en application avant 2018. En effet, les provisions sur les prêts en phase 1 sont calculées sur une probabilité de défaut sur une durée maximale de 12 mois alors que sur les prêts de la phase 2, le calcul se fait sur une probabilité de défaut sur la durée de vie restante du prêt. Par conséquent, le mouvement des prêts entre les phases 1 et 2, occasionné par des changements aux profils de risques des emprunteurs, peut faire fluctuer la provision de façon importante.

La dotation en provision et pertes sur prêts occasionnée par les prêts en phase 3 s'élève à 5,26 M\$ au 31 décembre 2019, une hausse de 50 k\$ par rapport à 2018 pour les provisions individuelles.

Dépenses d'exploitation

Salaires et avantages sociaux

(millier \$)



UNI étant une entreprise de services, la masse salariale représente la dépense la plus importante de l'institution. La dépense de salaires et avantages sociaux a augmenté de 3,9 M\$ en 2019 pour se situer à 69,2 M\$. Cette hausse s'explique par les augmentations salariales annuelles et par des programmes incitatifs basés sur la performance de l'entreprise.

Afin de demeurer pertinente, UNI doit réduire progressivement sa structure de coûts, incluant sa masse salariale, tout en maintenant une offre de service supérieure. Pour ce faire, elle doit améliorer ses processus pour être plus efficace et maintenir des tarifications intéressantes pour ses membres-clients.

Autres frais d'exploitation

Le tableau suivant présente le détail des frais d'exploitation.

(millier \$)

	2019	2018	2017
Déplacements, formation et bien-être du personnel	2 776 \$	3 084 \$	3 338 \$
Honoraires professionnels	7 086	5 206	4 915
Frais informatiques et télécommunication	23 408	22 208	21 720
Loyer, entretien et amortissement des immeubles et équipements	15 683	12 790	12 088
Gestion du numéraire et compensation	2 124	1 972	2 011
Cotisations et frais réglementaires	2 460	2 348	2 092
Promotion, publicité, dons et commandites	7 142	4 697	2 608
Frais de bureau et messagerie	2 053	2 232	2 440
Gouvernance	870	938	1 178
Assurances	1 028	1 066	1 001
Autres	2 849	3 080	3 296
	67 479 \$	59 620 \$	56 687 \$

Le total de nos frais d'exploitation a connu une hausse d'environ 7,9 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Premièrement, des dépenses non récurrentes, mais nécessaires à la modernisation de notre réseau de distribution ont été engagées en 2019.

Ces dépenses sont liées aux frais de consultants, aux dépenses informatiques ainsi que d'immeubles. Les dons et commandites ont aussi augmenté de 2 M\$ étant donné les bons résultats financiers d'UNI et ses filiales en 2019.

Assurance de personnes

Bénéfices nets avant distributions, bonis et impôts

(millier \$)



Les filiales Acadie Vie et AVie composent ce secteur d'activité. Malgré la diminution de la rentabilité, il s'agit d'un contributeur important aux résultats globaux d'UNI.

Les résultats d'exploitation ont été favorables en 2019 et ont dépassé le bénéfice net budgété d'environ 1 M\$ pour atteindre 8,6 M\$, comparativement à 10,4 M\$ en 2018. Ces bons résultats s'expliquent surtout par la performance des marchés boursiers en 2019. On note également des modifications d'hypothèses actuarielles qui ont permis de libérer environ 1 M\$ de passifs actuariels, alors qu'en 2018, celles-ci créaient un gain de 1,5 M\$. Entre autres, les hypothèses d'abandons des produits d'assurance vie de crédit ont été revues à la baisse tandis que l'hypothèse de mortalité des produits d'assurance vie individuelle a été révisée à la hausse.

En ce qui concerne les primes perçues durant l'année, la ligne d'affaires d'assurance vie individuelle a atteint 10,8 M\$, soit une augmentation de 0,3 M\$ par rapport à 2018. En assurance vie collective, le niveau de primes a cependant diminué de 0,3 M\$ pour atteindre 7,5 M\$. On note également une diminution des primes au niveau de l'assurance invalidité sur prêts hypothécaires d'environ 0,1 M\$.

Le tableau suivant présente les principales sources de revenus d'Acadie Vie ainsi que la variation des réserves actuarielles. Les revenus de primes d'assurance ont connu une légère baisse en 2019 à la suite d'une diminution des volumes assurés d'assurance sur les prêts. Il est possible de constater que l'augmentation des revenus de placements est contrebalancée par une augmentation de la dépense de prestation d'assurance et de variation de réserves actuarielles.

Revenu assurance de personnes

(millier \$)

	2019	2018	2017
Revenus de primes	18 477 \$	18 612 \$	18 990 \$
Revenus d'intérêts et dividendes sur placements	6 509	6 378	6 630
Gains (pertes) de valeur marchande des placements	23 760 \$	(6 746) \$	11 662 \$
Total revenus	48 746	18 244	37 282
Prestations d'assurance et variation de réserves actuarielles	33 851 \$	4 252 \$	21 820 \$

Revue du bilan

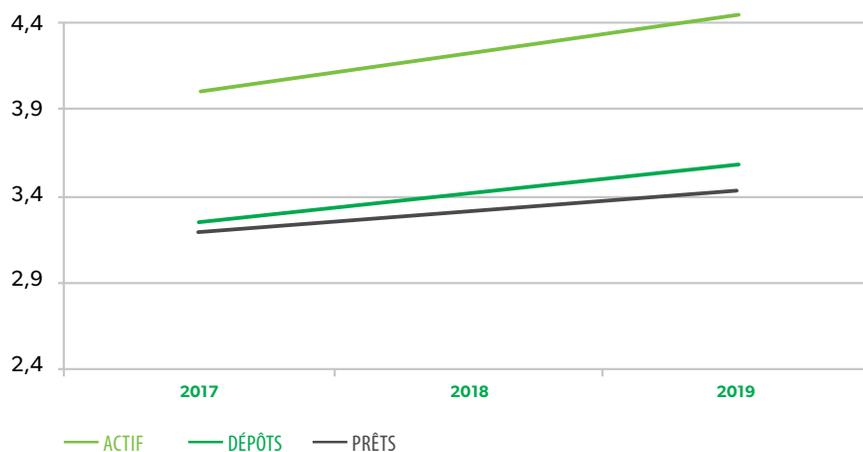
Sommaire du bilan

(millier \$)

	2019		2018		2017	
Actif						
Liquidités	184 675 \$	4,1 %	198 146 \$	4,7 %	100 193 \$	2,5 %
Valeur	709 012	16,0 %	593 471	14,1 %	587 776	14,7 %
Prêts	3 413 242	76,9 %	3 307 336	78,4 %	3 184 700	79,6 %
Autres actifs	133 790	3,0 %	123 132	2,9 %	128 479	3,2 %
Total de l'actif	4 440 719 \$	100,0 %	4 222 085 \$	100,0 %	4 001 148 \$	100,0 %
Passif et capitaux propres						
Dépôts	3 587 769 \$	80,8 %	3 408 099 \$	80,9 %	3 248 302 \$	81,4 %
Emprunts	143 781	3,2 %	125 291	3,0 %	86 314	2,2 %
Autres passifs	277 494	6,3 %	278 659	6,3 %	270 554	6,5 %
Capitaux propres	431 675	9,7 %	410 036	9,8 %	395 978	10,0 %
Total du passif et capitaux propres	4 440 719 \$	100,0 %	4 222 085 \$	100,0 %	4 001 148 \$	100,0 %

Évolution du bilan

(milliards \$)



Actif total

Au 31 décembre 2019, l'actif total d'UNI s'élevait à 4,4 G\$, ce qui correspond à une croissance de 219 M\$ ou 5,2 % par rapport à 2018. Cette croissance est plus importante que celle de l'année précédente. Ceci s'explique par une croissance importante de nos liquidités et valeurs mobilières de 102,1 M\$ et une forte croissance de 91,0 M\$ des prêts entreprises. Les prêts aux particuliers ont connu une croissance plus timide de 17,2 M\$ causée principalement par un marché hypothécaire au ralenti et une compétition agressive du côté des prêts personnels.

Gestion des liquidités

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir à l'institution, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, d'un plan de financement sur trois ans, d'une simulation de crise sur la liquidité, d'une gestion de la position de liquidité quotidienne ainsi que d'une reddition de compte présentée trimestriellement au conseil d'administration d'UNI. Cette même reddition de compte est encadrée par une politique de gestion du risque de liquidité et d'une politique de placement, révisée annuellement par le conseil d'administration.

La gestion de la liquidité est encadrée par une politique interne à UNI. Celle-ci assure un suivi adéquat de ses liquidités par une gestion à plusieurs niveaux et permet d'assurer une suffisance de liquidité à court terme. Pour la prévision des besoins de liquidité à long terme, un suivi du plan de financement est utilisé.

UNI se doit, en tant qu'institution financière réglementée par le BSIF, ainsi que pour une bonne gestion de son risque de liquidité, de conserver un ratio de liquidité à court terme de 100 %. La diminution de ce ratio ne signifie pas nécessairement un problème financier pour une institution, mais peut provenir d'un ajustement dans la gestion de ses liquidités, de ces activités ou des changements à la norme directrice qui dicte le calcul. Nous utilisons une approche conservatrice relativement au niveau de liquidité à conserver et nous révisons périodiquement notre stratégie d'investissements pour assurer de maximiser le rendement de notre liquidité.

Ratio de liquidité à court terme

(million\$ et %)

	2019	2018	2017
Terme	193 %	217 %	178 %
Liquidité	653 M\$	587 M\$	481 M\$

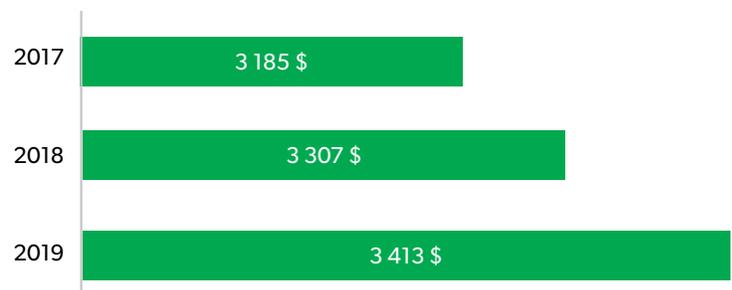
Les activités opérationnelles d'UNI ont généré une entrée de fonds nette de 35,7 M\$. Ceci s'explique principalement par la croissance du portefeuille de prêts qui fut moindre que celle du portefeuille de dépôts. Donc, en 2019, les nouveaux dépôts des membres-clients ont généré une entrée de fonds de 159,8 M\$ et la croissance du portefeuille de prêts a occasionné une sortie de fonds de 124,1 M\$. Les activités du programme de titrisation de prêts ont, quant à eux, généré une entrée de liquidité nette de 18 M\$.

Prêts

Le portefeuille de prêts nets des provisions a poursuivi sa croissance en 2019. Il atteint maintenant 3,4 G\$ au 31 décembre 2019. Par rapport à 2018, ce portefeuille a augmenté de 108 M\$. Ceci représente une croissance de 3,2 %. Le portefeuille de crédit aux particuliers a moins bien performé en 2019 principalement causé par un marché hypothécaire au ralenti. Le secteur aux entreprises a mieux performé, car il a bénéficié de partenariats hors province maintenant possible à la suite du transfert d'UNI vers une réglementation fédérale.

Prêts aux membres-clients nets des provisions

(million \$)



Le tableau suivant présente la répartition du portefeuille de prêts selon les différentes lignes d'affaires.

	2019	2018	2017
Particuliers			
Hypothécaires résidentiels	1 656 260 \$	1 653 496 \$	1 617 658 \$
Consommation et autres prêts personnels	539 754	525 286	526 132
Total Particuliers	2 196 014	2 178 782	2 143 790
Entreprises			
Secteur immobilier	510 908	445 491	378 084
Services de soins de santé et assistance sociale	142 981	142 375	140 702
Industrie de la construction	74 644	76 910	82 232
Foresterie	37 012	37 464	42 934
Pêche et piégeage	96 723	73 320	61 617
Commerces de détail	56 259	54 679	54 186
Industrie manufacturière	55 637	52 678	48 126
Hébergement et restauration	90 340	84 539	65 994
Transport et entreposage	34 618	35 161	37 500
Autres	146 454	151 928	154 065
Total Entreprises	1 245 576	1 154 546	1 065 440
	3 441 590	3 333 328	3 209 230
Provision pour pertes sur prêts	(28 348)	(25 992)	(24 530)
Total des prêts par catégorie d'emprunteurs	3 413 242 \$	3 307 336 \$	3 184 700 \$

Prêts hypothécaires résidentiels

La croissance du portefeuille hypothécaire résidentielle a été très faible en 2019. Nous avons eu une croissance de 2,8 M\$ comparativement à une croissance de 35,8 M\$ en 2018. Cette baisse de croissance s'explique par un marché hypothécaire néo-brunswickois au ralenti. Le marché de l'habitation du Nouveau-Brunswick a connu un ralentissement et la compétition était plus agressive. Le total du portefeuille hypothécaire avant provision était de 1 656 M\$ au 31 décembre 2019 et de 1 653 M\$ au 31 décembre 2018. Ceci représente une croissance de 0,17 %.

Prêts à la consommation et autres prêts personnels

Ce portefeuille de prêts a augmenté de 14,5 M\$ en 2019 alors qu'il était resté stable en 2018. Cette stabilité s'explique par une compétition agressive pour le financement aux points de vente. Les résultats de 2019 sont le fruit d'une nouvelle stratégie déployée au 4^e trimestre de 2018.

Prêts aux entreprises

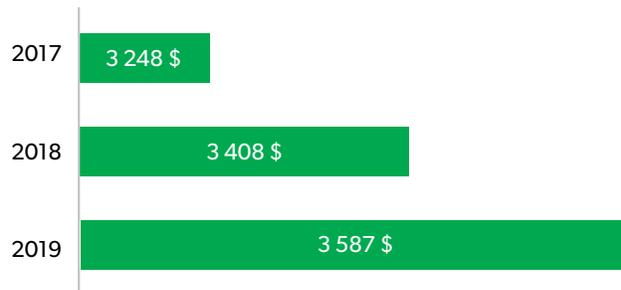
Le portefeuille de prêts aux entreprises a encore connu une impressionnante croissance en 2019. Dans l'ensemble, ce portefeuille s'est établi à 1 246 M\$, comparativement à 1 155 M\$ en 2018.

Il s'agit d'une croissance de 7,9 %.

Les partenariats hors provinces sont de forts contributeurs à cette croissance en plus du secteur de la pêche qui a encore bien performé cette année.

Dépôts

(million \$)



Le portefeuille de dépôts a connu encore cette année une croissance importante. Elle fut de 5,3 %, ce qui représente une augmentation de 179 M\$ par rapport à 2018. Ceci porte le total de notre portefeuille de dépôts à 3 587 M\$. La bonne santé du secteur des pêches a été un facteur clé dans cette croissance. La population vieillissante du Nouveau-Brunswick et de notre membership crée un environnement plus propice aux déposants qu'aux emprunteurs.

Gestion du capital

Gouvernance

UNI reconnaît l'importance d'une saine gestion du capital avec la mise en place de plusieurs éléments, entre autres :

- Une revue annuelle de la politique sur la gestion du risque de capital par son conseil d'administration.
- La production annuelle du processus interne de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres.
- Une reddition de compte trimestriel de la gestion du capital présenté au conseil d'administration.
- Un suivi mensuel de différents indicateurs de capital.
- La production annuelle et la mise à jour trimestrielle d'un plan de capitalisation de trois ans afin de s'assurer de la suffisance du capital à long terme.

UNI utilise deux ratios pour s'assurer de la suffisance de ses fonds propres :

Ratio de capital sur actifs à risque

Ce ratio mesure la suffisance du capital ajusté pour le risque. De plus, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), par le biais de la ligne directrice

« Normes de fonds propres », impose un niveau minimum de ce ratio aux institutions financières. UNI atteint confortablement ce niveau minimum et de plus, se compare avantageusement aux autres grandes banques canadiennes. Le capital est aussi principalement composé de parts sociales et de bénéfices non répartis, ce qui est considéré comme étant la meilleure qualité de capital.

(millier \$ et %)	2019	2018	2017
Parts sociales	4 322 \$	4 367 \$	4 426 \$
Bénéfices non répartis	427 747	407 712	394 098
Capital comptable	432 069	412 079	398 524
Déduction	(29 053)	(34 201)	(16 472)
Capital réglementaire CET1	402 772 \$	377 878 \$	382 052 \$
Capital réglementaire catégorie 2	15 695	13 265	0
Capital réglementaire total	418 467 \$	391 143 \$	382 052 \$
Actifs pondérés par le risque			
Risque de crédit	1 967 721	1 799 476	1 629 236
Risque opérationnel	268 888	261 822	257 094
Autres	222 537	196 329	211 679
Actifs pondérés par le risque total	2 459 146 \$	2 257 627 \$	2 098 009 \$
Ratio de capital sur actifs à risque CET1	16,4 %	16,8 %	18,2 %
Ratio de capital sur actifs à risque totaux	17,0 %	17,3 %	18,2 %

Évolution annuelle du ratio CET1

(en %)



Le ratio de capital CET1 au 31 décembre 2019 a diminué de 0,4 %. Les excédents d'UNI ont contribué à générer 0,8 % de capital CET1 au courant de l'année 2019 et la diminution des déductions a eu un impact favorable sur le ratio de capital CET1 de 0,2 %. Cependant,

l'augmentation du risque de crédit a utilisé 1,4 % de capital CET1. L'augmentation du risque de crédit est principalement due à la croissance des prêts aux entreprises et à des modifications effectuées dans la composition du portefeuille de valeurs mobilières.

Ratio de levier

Le BSIF, par le biais de la ligne directrice « Exigences de levier », exige le respect d'un deuxième ratio de capital, soit le ratio

de levier. Le minimum requis est de 3 % de capital sur l'actif non ajusté pour le risque. UNI se conforme encore en respectant les exigences du BSIF avec un ratio de 9,2 %.

(millier \$ et %)

	2019	2018	2017
Capital réglementaire CET1	402 772 \$	377 878 \$	382 052 \$
Actifs aux fins du calcul du ratio de levier	4 380 590 \$	4 140 793 \$	3 895 478 \$
Ratio de levier	9,2 %	9,1 %	9,8 %

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, UNI administre des portefeuilles de placement pour plusieurs de ses membres-clients. Par l'entremise de ses points de services, ils peuvent déposer leurs épargnes dans des fonds de placement. Ce portefeuille d'épargne constitue des arrangements hors bilan.

La valeur de notre portefeuille de fonds de placement sous gestion totalisait 618 M\$ au 31 décembre 2019. Il s'agit d'une croissance de 98 M\$ par rapport à 2018 alors que ce portefeuille était de 520 M\$. Ce secteur d'activité connaît une croissance importante depuis quelques années, et particulièrement en 2019 à la suite de la croissance des

marchés boursiers. Ceci fait partie de la diversification de notre offre de produits offerte aux membres-clients. UNI veut se positionner comme un joueur important dans la gestion des fonds de placement au Nouveau-Brunswick afin de mieux servir nos membres-clients et faire croître l'avoie de nos membres-clients.

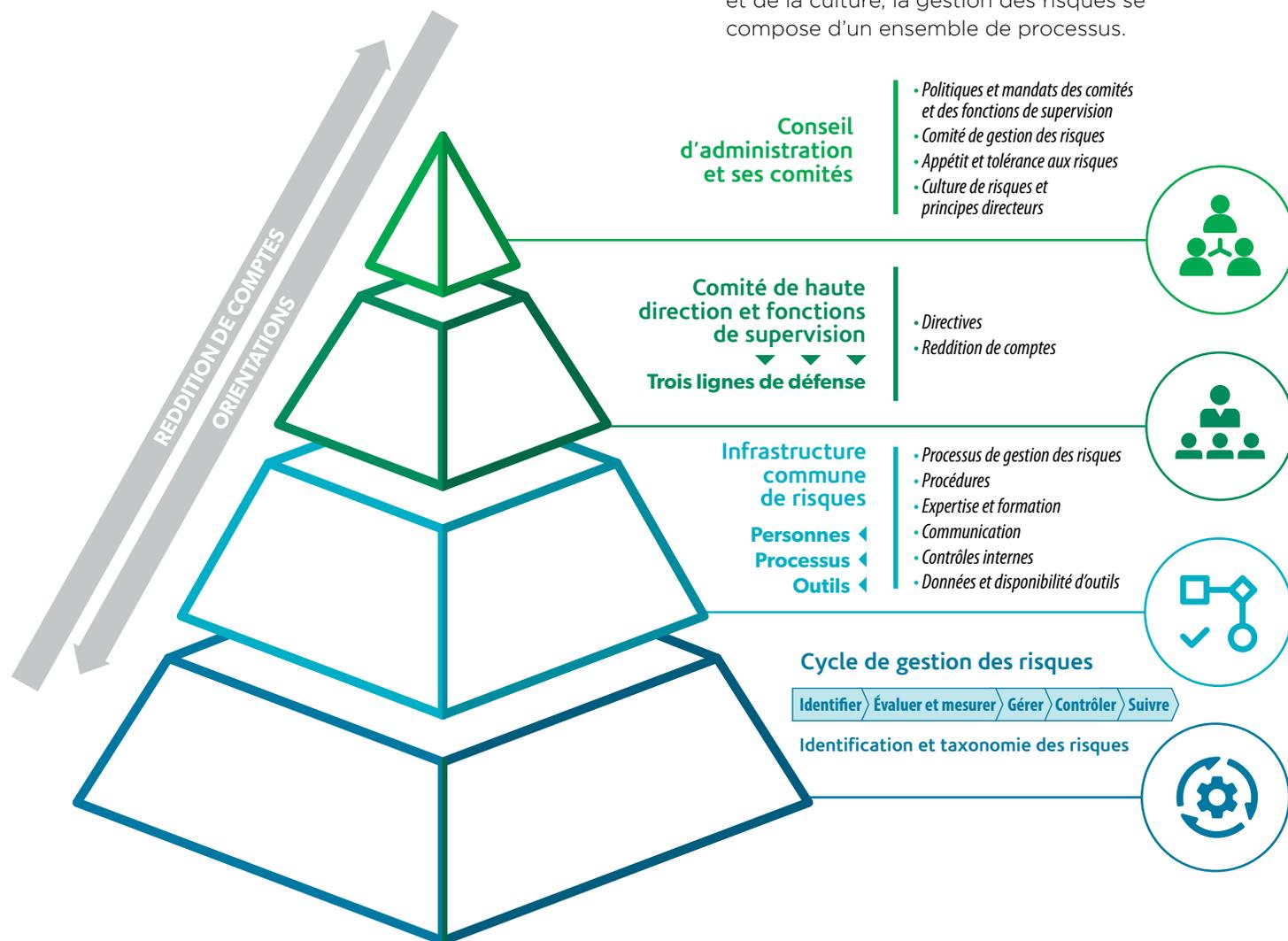
UNI met également à la disposition des membres-clients divers instruments de crédit afin de répondre à leurs besoins de financement. Ces instruments comprennent les engagements de crédit et les lettres de garantie. Au 31 décembre 2019, ces instruments de crédit hors bilan totalisaient 869 M\$, soit une augmentation de 72 M\$, alors qu'ils étaient de 797 M\$ en 2018.

Gestion des risques

UNI bénéficie d'une fonction de supervision de la gestion des risques relevant du chef des risques. Ce dernier coordonne la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques pour UNI et ses filiales afin de respecter les standards exigés par le BSIF et les autres autorités réglementaires.

Cadre de gestion des risques

Le cadre de gestion des risques se veut prudent, complet, efficace et cohérent à l'échelle de l'organisation. Il couvre l'ensemble des activités d'UNI et ses filiales en plaçant de l'avant une approche globale et coordonnée pour gérer ses risques de façon intégrée. Le cadre de gestion de la conformité fait partie intégrante du cadre de gestion des risques. Ce dernier repose sur une gouvernance rigoureuse, formelle et dynamique et sur une culture de risques transparente et collaboratrice afin de guider le développement des affaires, de surveiller et de contrôler les risques à travers l'organisation. En plus de la gouvernance et de la culture, la gestion des risques se compose d'un ensemble de processus.



Gouvernance

Le cadre de gestion des risques d'UNI est soutenu par une structure de gouvernance respectant sa réalité organisationnelle. Le conseil d'administration s'est doté d'un comité de gestion des risques ainsi que d'autres comités pour superviser des activités spécifiques de l'organisation et les risques qui leur sont liés. Il a aussi recours à des fonctions de supervision telles que la gestion des risques, la conformité, les finances, l'audit interne et le crédit pour superviser au quotidien les risques de l'organisation.

Le conseil d'administration exprime ses orientations liées aux risques par le cadre de propension à prendre des risques (CPPR). UNI gère son risque selon l'approche des trois lignes de défense permettant au conseil d'administration et au comité de haute direction d'obtenir l'assurance que les risques demeurent à l'intérieur de sa tolérance aux risques énoncés dans le CPPR. Ce dernier détermine l'appétit, la tolérance et le type de risques qu'UNI est disposée à accepter dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques et d'affaires. L'appétit et la tolérance aux risques doivent être définis à l'intérieur de la capacité à prendre des risques d'UNI. La fonction de supervision de la gestion des risques assure la coordination au quotidien du cadre en concordance avec les orientations du conseil d'administration. UNI poursuit la voie de l'amélioration continue de l'efficacité des trois lignes de défense afin d'avoir une gouvernance des risques pleinement efficace et adaptée aux besoins de l'organisation et des standards exigeants de l'industrie.

Culture de risques :

« Le risque est l'affaire de chacun »

Le conseil d'administration promeut une prise de risque saine en équilibre avec un rendement de l'avoir adéquat pour maintenir un niveau de capital fort, mais compétitif, qui n'est pas au détriment de l'objectif collectif de ses membres-clients et des communautés. L'esprit de la culture de risques est fondé sur les caractéristiques suivantes :

- Gestion des risques rigoureuse, formelle, proactive, dynamique et complète;
- Communication transparente;
- Responsabilisation de chaque employé et imputabilité claire;
- Langage commun;
- Une vision claire de l'appétit et de la tolérance pour les risques;
- La gestion des risques fait partie intégrante des stratégies;
- Le conseil d'administration s'implique activement dans la gouvernance des risques et donne le ton;
- Le comité de haute direction met en œuvre les politiques approuvées par le conseil d'administration et donne l'exemple;
- La structure est adaptée et les ressources nécessaires sont attribuées à la gestion quotidienne des risques;
- Une saine séparation des tâches est mise en œuvre à l'intérieur d'un dispositif robuste fondé sur l'approche des trois lignes de défense;
- Le système de rémunération favorise une saine gestion des risques.

➤ *Globalement, UNI prend et assume des risques de manière à soutenir une performance financière durable reflétant sa nature coopérative et de maintenir un niveau de capital suffisant pour couvrir l'ensemble de ses risques en situation de crise et de soutenir son plan stratégique.*



Appétit pour le risque :

correspond au niveau qu'UNI souhaite maintenir pour atteindre ses objectifs stratégiques et d'affaires.

Tolérance (seuil et limite) au risque :

correspond au seuil et limite établis et définis en tenant compte de la capacité à prendre des risques. UNI ne veut pas être dans cette zone.

Capacité :

correspond aux fonds propres, bénéfices anticipés et réels, outils, experts, connaissances et personnel d'UNI pour gérer un risque. En terme de niveau de risques, les seuils réglementaires limitent aussi la capacité d'UNI.

Un facteur de succès d'une culture forte de risques est l'utilisation d'un langage commun. Être en mesure de classer les risques par catégorie et de les définir de façon constante et cohérente à travers l'organisation contribue largement à la gestion des risques au quotidien. UNI classe ses risques sous dix catégories. Le risque opérationnel, en raison de sa nature hétérogène, possède dix sous-catégories de risques.

Taxonomie des risques

Réputation		Stratégique			
Capital		Liquidité		Non-conformité	
Crédit		Marché		Assurance	
				Impartition	
Opérationnel					
Fraude interne	Fraude externe	Sécurité de l'information	Gestion de projet	Produits, services et pratiques commerciales	Ressources humaines
Exécution, livraison et gestion des processus		Interruptions d'activités et dysfonctionnements des systèmes		Intégrité de l'information financière et de gestion	

Risque stratégique

Écart matériel des résultats financiers d'UNI et de ses filiales par rapport aux résultats planifiés dans son plan stratégique. Ce manque financier peut être lié :

- *aux choix inappropriés des stratégies, modèles d'affaires, partenaires stratégiques ou plans d'exploitation selon sa situation financière, ses capacités opérationnelles, expertise, positionnement concurrentiel ou environnement d'affaires ou économique;*
- *à l'adéquation de l'allocation des ressources humaines, financières et matérielles pour livrer sa stratégie;*
- *au désalignement des plans sectoriels avec le plan stratégique d'UNI;*
- *à l'inaction volontaire ou involontaire face à un changement important de l'économie ou de l'environnement concurrentiel ou d'affaires.*

Le conseil d'administration adopte annuellement un plan stratégique, lequel contient des objectifs quantitatifs (p. ex. : croissance de portefeuille, rendement financier, etc.) et d'ordre organisationnel (p. ex. : mise en place d'une structure pour la gestion des risques, projets stratégiques, etc.) Le conseil d'administration revoit trimestriellement le statut d'avancement du plan stratégique avec les membres du comité de la haute direction. Le comité de la haute direction met en œuvre des plans opérationnels pour assurer l'atteinte des objectifs stratégiques.

Risque de réputation

Pertes de revenus dues à des activités, des gestes ou des pratiques d'UNI qui sont considérablement sous les attentes des membres-clients, des employés ou du public en général. Ce risque découle souvent d'une mauvaise gestion d'une ou plusieurs autres catégories de risques qui engendrent une perte de confiance ou de commentaires négatifs importants dans les médias traditionnels ou sociaux.

UNI a à cœur sa réputation. Elle s'assure en permanence que ces gestes, façons de faire et comportements sont en ligne avec ses valeurs coopératives. Le comité de la haute direction supervise de façon serrée la mise en marché de nouveaux produits et services ainsi que les changements à sa gamme de produits et services.

Le taux de satisfaction des membres-clients d'UNI est un indicateur déterminant de son risque de réputation. Celui-ci est suivi de près depuis plusieurs années. Afin de pouvoir réagir rapidement aux fluctuations de la satisfaction de sa clientèle, UNI effectue régulièrement des sondages auprès des particuliers et entreprises. Le taux de satisfaction pour ces deux clientèles distinctes présente un portrait positif.

Risque de capital

Pertes financières (ou manque à gagner) probables ou pertes d'opportunité d'affaires découlant du fait de ne pas disposer des fonds propres nécessaires pour pleinement exécuter la stratégie ou le maintien d'une activité commerciale, d'une unité d'affaires, d'une filiale ou globalement d'UNI due à une insuffisance ou une allocation déficiente du capital. Aussi, ce risque adresse les situations où UNI ne disposerait pas des fonds propres pour maintenir l'intégralité de ses activités en raison de l'érosion de son capital sous les ratios réglementaires.

UNI possède un niveau de capital élevé. Elle est fière de cette solidité financière qu'elle offre à ses membres-clients et elle prend les actions pour maintenir une marge de confort au-dessus des ratios réglementaires.

Annuellement, UNI effectue des tests de tension lui permettant de connaître le niveau de résistance de l'institution si elle avait à gérer un scénario de crise. UNI est en mesure de demeurer au-dessus des ratios réglementaires dans la totalité de scénarios évalués notamment un scénario de crise immobilière sévère.

Risque de liquidité

Pertes possibles découlant du fait qu'UNI ait recours à des sources de financements onéreuses et non planifiées pour être en mesure de respecter ses obligations financières dans les délais prévus. Les obligations financières comprennent des engagements envers les déposants, les emprunteurs (déboursement de prêts consentis), les fournisseurs ou les membres-clients. Ce risque résulte principalement de l'asymétrie entre les flux de trésorerie liés aux actifs et ceux liés aux passifs incluant le paiement des sommes dues aux fournisseurs et des ristournes aux membres.

UNI présente un niveau de liquidité enviable dans le marché des institutions financières au Canada. La principale source demeure les dépôts des membres-clients Particuliers et Entreprises. Toutefois, elle utilise des canaux de titrisations de prêts hypothécaires garantis par la SCHL afin de diversifier ses sources. De plus, UNI détient des lignes de crédit avec des institutions financières canadiennes. UNI a mis en place des indicateurs, des alertes, des seuils et des limites afin d'assurer qu'elle maintienne en tout temps un niveau de liquidité adéquat au-delà des exigences réglementaires. En particulier, les alertes ont pour objectif de déceler une crise potentielle de liquidité.

Risque de non-conformité

Pertes pouvant provenir de litiges, de pénalités, d'amendes ou de sanctions financiers ou non (surveillance accrue des organismes réglementaires) liés à des pratiques inadéquates ne respectant pas la réglementation en vigueur. Ce risque découle de la possibilité qu'UNI déroge des attentes prévues aux lois, règles, règlements, normes ou autres exigences réglementaires. Aussi, ce risque comporte les charges importantes non planifiées pour se conformer à la réglementation en vigueur ou aux changements réglementaires.

UNI a mis en place un processus de vigie réglementaire permettant d'identifier des changements aux lois, règlements et autres exigences réglementaires. Lorsqu'applicable, UNI ajuste, dans les meilleurs délais possibles, ses politiques et procédures afin de demeurer conforme.

LUTTE AU BLANCHIMENT D'ARGENT

UNI dispose d'un dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes (LRPCFAT) qui respecte la loi en la matière tout en étant conforme aux exigences du BSIF.

Risque de crédit

Pertes financières non anticipées dues à l'incapacité ou refus d'un emprunteur, d'un endosseur, d'un garant ou d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Le risque de crédit comprend le risque de défaut, de concentration et d'exposition à des engagements importants avec une seule contrepartie.

Risque de concentration : Le risque de concentration est le risque découlant d'une grande exposition à un seul facteur (ex. secteur d'activités industrielles).

Le risque de crédit est un des risques les plus importants d'UNI. Le portefeuille de crédit d'UNI est composé de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts à la consommation et de crédit aux entreprises. Il existe deux canaux de distribution pour les prêts à la consommation, soit le premier qui offre les produits directement à travers les points de services et l'autre qui offre les produits à travers les marchands.

La politique de gestion du risque de crédit est adoptée par le conseil d'administration d'UNI avant d'être mise en œuvre par ceux qui interviennent dans le processus d'octroi et de gestion des produits de crédit.

UNI utilise des systèmes de notation permettant d'évaluer quantitativement le niveau de risque de crédit des emprunteurs. Ces systèmes sont utilisés pour l'octroi, la révision et la gestion du crédit. Au 31 décembre 2019, le portefeuille de crédit représentait 3,4 G\$, dont 1,66 G\$ en prêts hypothécaires résidentiels.

Octroi du crédit

Le conseil d'administration d'UNI accorde d'abord les limites d'approbation au comité de crédit et au chef du crédit. Ce dernier délègue les limites d'approbation au personnel chargé de l'autorisation du crédit.

La décision relative au crédit est fondée sur une évaluation du risque. La décision repose sur des facteurs comme la politique de gestion du risque de crédit, les pratiques et procédures de crédit, la conformité et sur les garanties disponibles.

Prêts à la clientèle de détail — particuliers

Le portefeuille de prêts aux particuliers est composé d'hypothèques résidentielles, de prêts et marges de crédit personnel ainsi que de financements au point de vente. Chaque décision relève d'un palier différent au sein des équipes de gestion des risques indépendantes à la ligne d'affaires. En général, les décisions pour la clientèle des particuliers sont fondées sur des notations de risque qui sont générées à l'aide de modèles prédictifs d'évaluation du crédit. Pour les dossiers plus à risque, l'analyse est complétée par une appréciation professionnelle des autres caractéristiques du dossier par l'équipe de crédit. Les méthodes d'approbation du crédit et de gestion des portefeuilles visent à assurer l'uniformité de l'octroi du crédit ainsi qu'à déceler rapidement les prêts en difficulté. Le système automatisé de notation du risque évalue périodiquement la solvabilité de chaque membre-client. Ce processus permet d'assurer un suivi rapide de l'évolution du risque individuel de chacun des dossiers et de façon collective par portefeuille.

Prêts aux entreprises

La catégorie des prêts aux entreprises est composée du portefeuille de prêts aux petites entreprises (clientèle de détail - entreprises), du portefeuille de prêts aux moyennes entreprises et du portefeuille de prêts aux grandes entreprises.

Pour les principaux portefeuilles, le dispositif de notation comprend 17 cotes regroupées en 10 échelons.

Le tableau suivant présente une comparaison des cotes internes avec celles des agences externes.

Cotes	S&P	Description
1 à 2	AAA à A	
2,5	A- à BBB+	De première qualité
3 à 4	BBB à BBB-	
4,5 à 5,5	BB+ à BB-	De qualité satisfaisante
6 à 7	B+ à B-	
7,5 à 9	B- à C	Sous surveillance
10	D	Prêts douteux ou en défaut

Le tableau suivant présente la qualité du crédit du portefeuille de prêts aux entreprises (les montants présentés ont été calculés avant l'incidence de la provision pour pertes sur créances et sans les découverts de compte).

(millier \$ et %)	2019		2018	
Prêts — entreprises				
De première qualité	390 417 \$	31 %	370 066 \$	32 %
De qualité satisfaisante	779 826	63 %	698 220	61 %
Sous surveillance	49 122	4 %	55 527	5 %
Prêts douteux ou en défaut	25 317	2 %	29 747	2 %
Total	1 244 682 \$	100 %	1 153 559 \$	100 %

Clientèle de détail — entreprises

Des systèmes de notation basés sur des statistiques validées sont utilisés pour évaluer le risque des activités de crédit liées aux petites entreprises.

Ces systèmes sont conçus à l'aide d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur et à l'aide des produits utilisés, afin de permettre l'estimation du risque que représente une transaction.

De tels systèmes sont utilisés au moment de l'approbation initiale, puis lors de l'évaluation en continu du risque du portefeuille. Une réactualisation périodique du niveau de risque des emprunteurs permet une gestion proactive du risque de crédit des portefeuilles. Pour les dossiers plus à risque, l'analyse est complétée par une appréciation professionnelle des autres caractéristiques du dossier par l'équipe de crédit.

Moyennes et grandes entreprises

L'octroi du crédit aux moyennes et aux grandes entreprises est basé sur une analyse détaillée du dossier. Les caractéristiques de nature financière, de marché et de gestion de chaque emprunteur sont notamment analysées à l'aide d'un modèle d'évaluation du risque de crédit. L'analyse quantitative réalisée à partir des données financières est complétée par une appréciation professionnelle des autres caractéristiques du dossier par l'équipe crédit. Au terme de cette analyse, chaque emprunteur reçoit une cote représentant son niveau de risque. Nonobstant la cote attribuée, la décision définitive est prise par le niveau hiérarchique possédant la limite d'approbation requise.

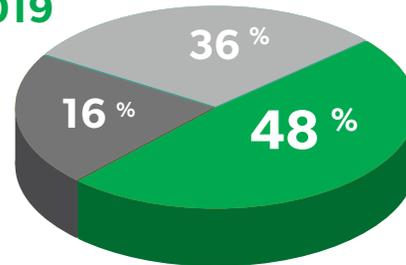
Atténuation du risque de crédit

Lorsqu'un prêt est consenti à un membre-client, UNI obtient une garantie pour certains produits afin d'atténuer le risque de crédit de cet emprunteur. Une telle garantie revêt habituellement la forme d'actifs, comme des immobilisations, des comptes débiteurs, des actions, des placements, des titres de gouvernements ou des actions. Au besoin, UNI utilise des mécanismes de partage des risques avec d'autres institutions financières.

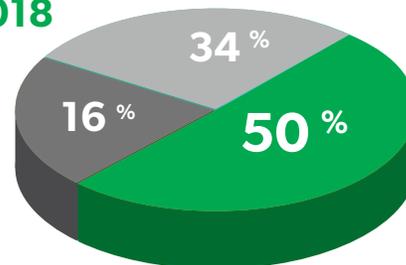
Répartition des prêts par catégorie d'emprunteurs

31 décembre 2019

2019



2018

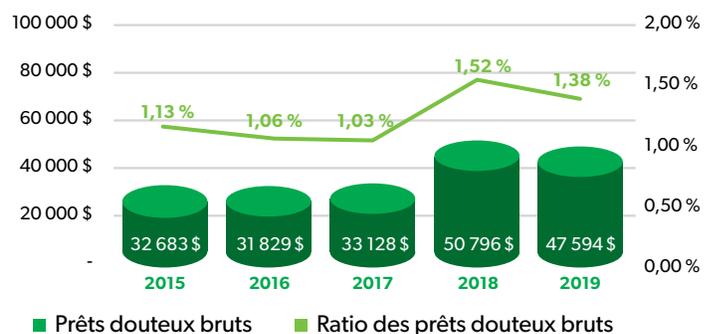


- Hypothécaires
- Consommation et autres prêts aux particuliers
- Entreprises

Qualité du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2019

(millier \$ et %)



- Prêts douteux bruts
- Ratio des prêts douteux bruts

UNI continue de présenter un portefeuille de prêts de bonne qualité. Au 31 décembre 2019, l'encours des prêts douteux bruts se chiffrait à 47,9 M\$, soit une diminution de 2,9 M\$ par rapport à 2018. La forte croissance en 2018 est due au passage de la norme comptable IAS 39 vers IFRS 9. La nouvelle norme IFRS 9 exige qu'on ajoute aux prêts douteux les prêts pleinement garantis, les prêts douteux par contagion et les prêts restructurés.

Les activités d'UNI sont concentrées au Nouveau-Brunswick. Ainsi, au 31 décembre 2019, les prêts consentis à des membres-clients de cette province représentaient une proportion de 95,7 % du total de son portefeuille de prêts. Compte tenu de cette concentration géographique, ses résultats dépendent largement des conditions économiques qui existent au Nouveau-Brunswick. Une détérioration de ces dernières pourrait avoir des incidences négatives sur :

- les prêts en souffrance;
- les biens saisis;
- les réclamations et les poursuites;
- la valeur des garanties disponibles pour les prêts.

UNI poursuit toutefois une stratégie prudente de diversification de son portefeuille de crédit aux entreprises à l'extérieur de la province du Nouveau-Brunswick.

Risque de marché

Pertes potentielles découlant de changements éventuels des taux d'intérêt ou de change, des cours des actions, des écarts de crédit, de la désynchronisation des indices ou de la liquidité dans les marchés. L'exposition à ce risque résulte des activités de négociation, de placement et autres investissements créant des positions figurant au bilan ou non.

Risque lié aux taux d'intérêt

UNI a adopté une stratégie selon laquelle elle assume un niveau très faible de risque lié au mouvement des taux d'intérêt. La stratégie utilise des swaps de taux d'intérêt pour réduire l'écart de durée entre les actifs et les passifs. Elle maintient un écart de durée entre les actifs et les passifs à l'intérieur des bornes adoptées par le conseil d'administration.

Pour la filiale Acadie Vie, le risque de taux d'intérêt est géré à l'aide de scénarios stochastiques qui déterminent l'impact potentiel de changements de taux d'intérêt sur le capital de la compagnie. Des limites de risque ont été établies afin de s'assurer que le profil de risque de la compagnie cadre avec l'appétit du risque déterminé par le conseil d'administration.

Risque de change

UNI ne maintient pas de position importante sur les marchés de change. Elle détient seulement les monnaies étrangères (principalement des dollars américains) qui sont nécessaires pour les besoins prévisibles de ses membres-clients.

La filiale Acadie Vie détient un nombre limité d'actions américaines en devises américaines sur lesquelles il n'y a aucune protection contre le risque de taux de change. Cela représente moins de 5 % des investissements d'Acadie Vie.

Gestion des placements

Une politique de placement encadre la composition, la qualité des titres dans les portefeuilles et les divers paramètres de gestion de portefeuille pour l'ensemble des fonds sous gestion qui sont en lien avec notre gestion du risque de liquidité.

Risque d'assurance

Pertes potentielles encourues lorsque les indemnités versées sont différentes, dans les faits, des hypothèses estimées (mortalité, déchéance, etc.) lors de la conception et de la tarification des produits d'assurance.

UNI assume un risque d'assurance vie (mortalité, morbidité) pour les produits d'assurance vie et de rentes manufacturés par Acadie Vie, seulement. Cette filiale n'émet pas de produits d'assurance complexes. Acadie Vie maintient un niveau de capital largement supérieur aux exigences réglementaires.

Risque d'impartition

Pertes potentielles (financières ou non) provenant du manquement d'un fournisseur (incluant impartiteur et partenaire) de s'acquitter, en totalité ou en partie, de ses obligations contractuelles non financières (mécontentement contractuelle). Dans une telle éventualité, des coûts potentiels pour la mise en place d'une solution alternative aux services du présent fournisseur pourraient être engagés.

Bien qu'il fasse généralement partie du risque opérationnel, UNI croit bon de le voir comme une catégorie de risque distincte étant donné l'importance de ce risque pour elle.

Afin de pouvoir réaliser ses objectifs stratégiques et d'affaires, UNI utilise les services de divers fournisseurs externes. Parmi ceux-ci quatre ententes sont reconnues comme de l'impartition importante en lien avec sa politique reliée à l'impartition. L'entente avec la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec est la plus significative.

UNI utilise les services de la technologie de l'information offerts par La Fédération des caisses Desjardins du Québec selon les mêmes standards que celle-ci offre à ses propres caisses. Cette stratégie permet à UNI de bénéficier de la robustesse des systèmes d'une grande institution financière respectée au Canada. Également, UNI bénéficie des améliorations que Desjardins apporte à ses systèmes, procédures, règles, produits et services. Cependant, UNI doit régulièrement adapter les nouveautés lancées par Desjardins à la réalité de l'Acadie et maintenir une vigie des changements planifiés par Desjardins pour être en mesure d'adapter ses solutions ou communications internes. UNI et ses fournisseurs-clés maintiennent de très bonnes relations d'affaires soutenues par des processus de gestion permettant, entre autres, une gestion des risques adéquate.

Risques opérationnels

Pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs. Le risque d'impartition est traité séparément en raison de l'importance de ce risque à UNI. En raison de sa nature hétérogène, ce risque est divisé en dix composantes distinctes.

UNI a mis en place des politiques, directives, procédures, systèmes informatiques, règles, normes, plans de continuité des affaires et contrôles internes afin d'atténuer les pertes possibles pouvant venir de différentes sources liées à ses opérations dont :

- Fraude interne
- Fraude externe
- Dommages ou limitation d'accès aux actifs corporels et aux immeubles
- Interruptions d'activités et dysfonctionnements des systèmes
- Sécurité de l'information
- Gestion de projet
- Exécution, livraison et gestion des processus
- Produits, services et pratiques commerciales
- Ressources humaines
- Intégrité de l'information financière et de gestion

De plus, UNI possède une couverture d'assurance afin d'éviter de subir des pertes financières importantes.

Bureau de la gestion des plaintes

En 2019, le bureau de la gestion des plaintes a amélioré son processus de traitement des plaintes. Dorénavant, les points de services et bureaux régionaux sont les premiers points de contact, car ils sont habilités et disponibles pour répondre efficacement et rapidement aux préoccupations soulevées des membres-clients.

Caisse populaire
acadienne

.....
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2019

Table des matières

67 À l'égard de
l'information
financière

68-70 Rapport de
l'auditeur
indépendant

71 État consolidé de la
situation financière

72 État consolidé
du résultat

73 État consolidé
du résultat global

74 État consolidé
des variations des
capitaux propres

75 Tableau consolidé
des flux de trésorerie

76-162 Notes
complémentaires

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés de la Caisse populaire acadienne ltée ainsi que les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de sa direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégralité et la fidélité.

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement des montants établis par la direction selon les estimations qu'elle juge raisonnables et justes. Ces estimations incluent, entre autres, des évaluations de provisions techniques effectuées par les actuaires d'évaluation de la Caisse populaire acadienne ltée, l'évaluation du passif au titre des avantages du personnel et les évaluations des justes valeurs des instruments financiers. Toute information financière présentée dans le rapport annuel est conforme aux états financiers consolidés audités.

Le conseil d'administration de la Caisse populaire acadienne ltée s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et de l'approbation des états financiers consolidés. Le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de comités d'audit qui rencontrent l'auditeur, conformément à ce que prévoient leurs mandats.

Les états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur indépendant nommé par le conseil d'administration, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., dont le rapport suit. L'auditeur peut, en tout temps, s'entretenir avec le comité d'audit de tous les aspects de sa mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de son travail, notamment de l'intégrité de l'information financière fournie.



Robert Moreau, FCPA, CGA, IAS.A
Chef de la direction



Éric St-Pierre, CPA, CMA
Vice-président Finance

Caraquet, Canada
Le 19 mars 2020



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
816, Main Street
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1E6
Canada

Tél. : 506-389-8073
Télec. : 506-632-1210
www.deloitte.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Caisse populaire acadienne ltée

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Caisse populaire acadienne ltée (la « Caisse »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états consolidés du résultat, du résultat global et des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Caisse conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations comparatives retraitées

Nous attirons l'attention sur la note 28 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Caisse ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Caisse.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Caisse.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Caisse à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Caisse à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Caisse pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Le 19 mars 2020

Caisse populaire acadienne Itée
État consolidé de la situation financièreau 31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

	Notes	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
		\$	\$ (retraité note 28)	\$ (retraité note 28)
Actif				
Liquidités		184 675	198 146	100 193
Valeurs mobilières	22	709 012	593 471	587 776
Prêts	6			
Particuliers		2 196 014	2 178 782	2 143 790
Entreprises		1 245 576	1 154 546	1 065 440
		3 441 590	3 333 328	3 209 230
Provision pour pertes sur prêts		(28 348)	(25 992)	(24 530)
		3 413 242	3 307 336	3 184 700
Autres éléments d'actif				
Intérêts courus, débiteurs et autres actifs	7	29 294	27 235	25 646
Instruments financiers dérivés		42 536	24 684	30 459
Actifs de réassurance	10	7 767	8 129	8 455
Impôts à recouvrer		614	—	—
Impôts différés	19	11 932	17 362	19 456
Immobilisations corporelles	8	30 892	32 867	34 616
Actifs incorporels	9	10 755	12 855	9 847
		133 790	123 132	128 479
		4 440 719	4 222 085	4 001 148
Passif				
Dépôts				
Payables à vue		1 795 604	1 640 225	1 711 076
Payables à terme fixe		1 792 165	1 767 874	1 537 226
		3 587 769	3 408 099	3 248 302
Autres éléments de passif				
Emprunts	11	143 781	125 291	86 314
Intérêts courus, créditeurs et autres passifs	12	77 365	93 158	73 443
Impôts sur le résultat à payer		—	687	440
Provisions techniques	10	194 503	172 932	181 286
Instruments financiers dérivés		5 626	11 882	15 385
		421 275	403 950	356 868
		4 009 044	3 812 049	3 605 170
Engagements et éventualités				
Capitaux propres				
Capital social	15	4 322	4 367	4 426
Cumul des autres éléments du résultat global	16	953	(1 372)	3 757
Réserve générale		426 400	407 041	387 795
		431 675	410 036	395 978
		4 440 719	4 222 085	4 001 148

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration


Pierre-Marcel Desjardins, IAS.A
Président du conseil d'administration

Wanita McGraw, FCPA, CA, IAS.A
Présidente du comité d'audit

Caisse populaire acadienne Itée

État consolidé du résultat

Exercice terminé le 31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
			(retraité note 28)
Revenus financiers nets			
Revenus financiers		156 520	134 077
Frais financiers		41 392	37 023
Revenus financiers nets		115 128	97 054
Dotation à la provision pour pertes sur prêts	6	7 815	5 651
Revenus financiers nets après la dotation à la provision pour pertes sur prêts		107 313	91 403
Autres revenus			
Reliés principalement à l'administration des dépôts		18 368	17 426
Reliés à l'administration des autres services		17 928	18 177
		36 296	35 603
Revenus d'assurance et de rentes nets			
Revenus (pertes) financiers tirés des activités d'assurance et de rentes		30 594	(360)
Primes d'assurance et de rentes nettes	17	18 477	18 612
Prestations d'assurance et de rentes nettes	18	34 895	3 584
		14 176	14 668
Autres frais			
Salaires et avantages sociaux		69 185	65 245
Frais généraux et autres		67 479	59 620
		136 664	124 865
Résultat avant les autres éléments		21 121	16 809
Gains liés à la comptabilisation des instruments financiers dérivés à la juste valeur		5 645	3 714
Résultat avant impôts		26 766	20 523
Impôts sur le résultat	19	7 391	5 824
Résultat net de l'exercice		19 375	14 699

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Caisse populaire acadienne Itée
État consolidé du résultat global

 Exercice terminé le 31 décembre 2019
 (en milliers de dollars)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
			(retraité note 28)
Résultat net de l'exercice		19 375	14 699
Autres éléments du résultat global			
Élément qui ne sera pas ultérieurement reclassé à l'état consolidé du résultat			
Variation du passif au titre des avantages du personnel			
Variation de l'exercice	13	265	(725)
Impôts différés	19	(86)	236
Total de l'élément qui ne sera pas reclassé à l'état consolidé du résultat		179	(489)
Éléments qui seront ultérieurement reclassés à l'état consolidé du résultat			
Variation de juste valeur non réalisée sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Variation de l'exercice		6 012	(726)
Impôts afférents	19	(1 744)	207
		4 268	(519)
Reclassement au résultat net			
(Gains) pertes réalisées sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Impôts afférents	19	(2 410)	1 097
		699	(309)
		(1 711)	788
Couvertures de flux de trésorerie			
Profit (perte) lié à la juste valeur des instruments de couverture désignés aux fins de couverture			
	14	(327)	—
(Profit) perte cumulé découlant des instruments de couverture reclassés en résultat net			
	14	—	—
Impôts afférents	19	95	—
		(232)	—
Total des éléments qui seront ultérieurement reclassés à l'état consolidé du résultat		2 325	269
Total des autres éléments du résultat global, nets des impôts		2 504	(220)
Résultat global de l'exercice		21 879	14 479

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Caisse populaire acadienne Itée
Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

	2019	2018
	\$	\$ (retraité note 28)
Activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	26 766	20 523
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels	8 337	5 577
Perte à la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	375	24
Dépréciation d'autres actifs	564	—
Amortissement des primes et escomptes sur valeurs mobilières	(1 564)	(139)
Variation nette des provisions techniques	21 571	(8 354)
Variation des passifs des contrats d'investissement	(2)	(44)
Dotations à la provision pour pertes sur prêts	7 815	5 651
Perte (gain) sur valeurs mobilières	(29 431)	10 466
Autres éléments à la juste valeur	(5 645)	(3 714)
Variation du passif au titre des avantages du personnel	(2 819)	(2 579)
Variation des actifs de réassurance	362	326
Variation nette des intérêts à recevoir et à payer	(3 033)	(2 977)
Variation nette des prêts	(113 721)	(128 797)
Variation nette des dépôts	179 670	159 797
Variation nette des instruments financiers dérivés	(18 463)	5 986
Variation nette des autres éléments d'actifs et de passifs	(11 733)	23 001
Impôts sur le résultat payés au cours de l'exercice	(4 217)	(3 201)
	54 832	81 546
Activités d'investissement		
Acquisitions des valeurs mobilières	(950 184)	(945 058)
Produit de la cession des valeurs mobilières	868 349	929 407
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(4 582)	(6 904)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	480	44
	(85 937)	(22 511)
Activités de financement		
Augmentation des emprunts	17 868	38 977
Remboursement des emprunts	(189)	—
Variation nette du capital social	(45)	(59)
	17 634	38 918
(Diminution) augmentation nette des liquidités	(13 471)	97 953
Liquidités au début de l'exercice	198 146	100 193
Liquidités à la fin de l'exercice	184 675	198 146
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts reçus	156 299	142 192
Intérêts versés	41 039	36 498
Dividendes reçus	1 406	1 302

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

1. Information générale

La Caisse populaire acadienne Itée (la « Caisse »), opérant sous UNI Coopération financière, est une coopérative de crédit fédérale constituée en vertu de la *Loi sur les banques* et ses activités sont, entre autres, régies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) et l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Elle est également membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada. La Caisse offre une gamme complète de services et produits financiers, dont les services bancaires aux particuliers et aux entreprises, la gestion des avoirs, l'assurance de personnes et l'assurance de dommages.

Le siège social de la Caisse est situé au 295, boulevard Saint-Pierre Ouest, à Caraquet (Nouveau-Brunswick), au Canada.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 19 mars 2020.

2. Base d'établissement

Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction de la Caisse selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs et passifs financiers à la juste valeur, notamment les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que les instruments financiers dérivés.

Les éléments inclus dans l'état consolidé de la situation financière sont présentés selon un principe de liquidité, et chaque poste inclut à la fois des soldes à court terme et des soldes à long terme, s'il y a lieu.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat ni sur le total de l'actif et du passif de la Caisse.

Monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle

Les présents états financiers consolidés sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Caisse.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de la Caisse ont été établis conformément aux IFRS en vigueur au 31 décembre 2019.

Caisse populaire acadienne Ltée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

2. Base d'établissement (suite)*Changements de méthodes comptables**IFRS 16, Contrats de location*

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui exige que les sociétés comptabilisent à l'état de la situation financière la plupart des contrats de location. En vertu de la nouvelle norme, les preneurs comptabilisent des actifs et des passifs pour la majorité de leurs contrats de location. Pour le bailleur, la comptabilité demeure essentiellement inchangée. La Caisse a choisi d'appliquer IFRS 16 de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

3. Principales méthodes comptables*Principes de consolidation et fusion*

Les états financiers consolidés de la Caisse regroupent les états financiers de la Caisse et ceux de ses filiales en propriété exclusive, soit Financière Acadie Inc. et Société de Services Acadie Inc. Les états financiers consolidés incluent également ceux du Conseil Acadien de la Coopération Ltée, une société que la Caisse contrôle du fait qu'elle contrôle son conseil d'administration.

Les états financiers de l'ensemble des entités de la Caisse sont préparés sur la même période de référence et selon des méthodes comptables homogènes. Tous les soldes, tous les revenus et toutes les charges intersociétés, ainsi que les profits et les pertes résultant de transactions internes, sont éliminés.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations et de jugement (suite)

Les éléments sur lesquels la direction a dû procéder à des estimations incluent principalement les passifs des contrats d'assurance et les actifs de réassurance, la provision pour pertes sur prêts, l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers, les impôts sur le résultat et l'évaluation du passif au titre des avantages du personnel. Les estimations et hypothèses par rapport à ces éléments sont présentées ci-après.

Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les provisions techniques sont déterminées selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB), conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada. En vertu de la MCAB, le calcul des provisions techniques, déduction faite des actifs de réassurance, est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie tirée des hypothèses courantes les plus probables pour chaque composante de ces flux et chaque éventualité importante. Les rendements des placements sont tributaires des revenus de placements prévus en fonction des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies de réinvestissement envisagées. Chaque hypothèse non économique est rajustée afin qu'elle tienne compte d'une marge pour écart défavorable. En ce qui concerne les rendements des placements, la provision pour écart défavorable est déterminée à l'aide de scénarios de taux de rendement. Ces tests sont habituellement effectués au moyen d'un modèle déterministe qui comprend les tests prescrits par les normes actuarielles au Canada. La période utilisée relativement à la projection des flux de trésorerie correspond à la durée des contrats en ce qui a trait à la plupart des contrats d'assurance. Pour certains types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. Cette période est toutefois limitée à la durée du passif au cours de laquelle la Caisse est exposée à un risque important sans possibilité de rajuster des primes ou des charges liées au contrat. Des informations complémentaires sont présentées à la note 10.

Provision pour pertes de crédit attendues

Le modèle de détermination de la provision pour pertes de crédit attendues considère un certain nombre de facteurs et de méthodologies propres au risque de crédit dont les changements à la notion de risque, l'intégration des scénarios prospectifs, et la durée de vie estimée des expositions rotatives. Les résultats du modèle sont ensuite examinés en tenant compte du jugement de la direction concernant les facteurs externes soit la qualité du portefeuille, la conjoncture économique et les conditions du marché du crédit.

La Caisse établit distinctement, prêt par prêt, des provisions individuelles sur chacun des prêts considérés comme dépréciés. Pour déterminer le montant de recouvrement estimatif, la Caisse utilise la valeur des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisée au taux effectif inhérent au prêt. Lorsque les montants et le moment des flux de trésorerie futurs ne peuvent pas être estimés de manière raisonnablement fiable, le montant du recouvrement estimatif est déterminé au moyen de la juste valeur des garanties sous-jacentes au prêt. Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, une modification sur le plan des estimations et des jugements pourrait avoir une incidence importante sur les montants de provisions.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Utilisation d'estimations et de jugement (suite)**Évaluation à la juste valeur des instruments financiers*

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers est établie en fonction d'une hiérarchie des justes valeurs selon que les données utilisées pour réaliser les évaluations sont observables ou non. La note 22 illustre la répartition des évaluations de juste valeur entre les trois niveaux de la hiérarchie. Compte tenu du rôle du jugement dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation et d'estimations acceptables pour le calcul des justes valeurs, celles-ci ne sont pas nécessairement comparables entre institutions financières. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne saurait également être interprétée comme un montant réalisable en cas de règlement immédiat des instruments.

Impôts sur le résultat

La détermination de la provision pour impôt sur le résultat fait appel à une part de jugement. Le calcul de la charge d'impôts sur le résultat est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites aux états financiers consolidés. La Caisse comptabilise un passif au titre des redressements fiscaux anticipés en fonction de l'estimation des impôts supplémentaires à payer. Lorsque le montant à payer s'avère différent de celui initialement comptabilisé, la différence vient affecter la charge d'impôts sur le résultat, et les provisions pour impôts pourraient augmenter ou diminuer au cours des exercices suivants.

Les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent l'estimation par la direction de la valeur des reports en avant de pertes et d'autres différences temporaires. La détermination de la valeur des actifs d'impôt différé est basée sur des hypothèses quant aux résultats des activités d'exercices futurs, au moment du renversement des différences temporaires et aux taux d'imposition en vigueur à la date du renversement, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements.

La direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôt différé soient réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de ne pas comptabiliser une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé. En outre, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat comptabilisée à l'état consolidé du résultat, la direction interprète la législation fiscale de diverses juridictions. L'utilisation d'autres hypothèses ou interprétations pourrait se traduire par des charges d'impôts sur le résultat considérablement différentes.

Passif au titre des avantages du personnel

La valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes de pension à prestations définies est déterminée sur une base actuarielle utilisant un certain nombre d'hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable du passif au titre des avantages du personnel. Les hypothèses retenues et d'autres informations complémentaires sont présentées à la note 13.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Tous les actifs financiers doivent, au moment de leur comptabilisation initiale, être inscrits à leur juste valeur et être classés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers. Les passifs financiers doivent être évalués au coût amorti ou classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés selon la date de transaction.

Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur et toute variation de la juste valeur est enregistrée au résultat de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Les instruments financiers peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net ou parce que, lors de leur comptabilisation initiale, ils ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette désignation peut être faite si elle élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou si un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré et sa performance, évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion de risques et d'investissement documentée et les informations sur le groupe sont fournies en interne sur cette base aux principaux dirigeants de l'entité. À l'exception des instruments financiers dérivés ainsi que des instruments qui ne répondent pas aux critères du test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de capital et d'intérêt, les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés dans cette catégorie à la suite d'une désignation initiale. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans les revenus financiers, selon la comptabilité d'exercice.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à leur juste valeur et tous les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les actifs financiers peuvent être classés dans cette catégorie soit parce qu'ils sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou, s'il s'agit d'instruments de capitaux propres, parce que, lors de leur comptabilisation initiale, ils ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)**Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (suite)*

Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans les revenus financiers, selon la comptabilité d'exercice.

Pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains et pertes sont reclassés à l'état consolidé du résultat lorsque l'actif est décomptabilisé, alors que pour les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les gains et pertes ne sont jamais reclassés ultérieurement à l'état consolidé du résultat et sont reclassés immédiatement dans les résultats à répartir.

Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent les instruments d'emprunt pour lesquels la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et qui répondent aux critères du test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de capital et d'intérêt.

Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent les instruments de capitaux propres qui ont fait l'objet d'un choix irrévocable, instrument par instrument. La Caisse n'a désigné aucun actif financier dans cette classe d'évaluation.

Instruments financiers dans la catégorie coût amorti

Les instruments financiers dans la catégorie coût amorti sont des actifs financiers pour lesquels la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de percevoir les flux de trésorerie contractuels et qui répondent aux critères du test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de capital et d'intérêt.

Les instruments financiers dans la catégorie coût amorti sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Les intérêts se rapportant à ces instruments financiers sont comptabilisés dans les revenus et frais financiers de l'exercice.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction associés à l'acquisition de placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont capitalisés et amortis sur la durée du placement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, alors que ceux ayant trait à l'acquisition de placements à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés au résultat. Ceux associés à la cession de placements sont portés en diminution du produit de la cession. Les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction associés aux instruments financiers au coût amorti sont capitalisés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Classement et comptabilisation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés selon les méthodes décrites ci-dessous.

Liquidités

Les liquidités sont classées au coût amorti et comprennent le numéraire et des comptes courants.

Valeurs mobilières

Les créances comprennent des titres de marché monétaire, des obligations, des billets à terme adossés à des actifs et des dépôts à terme. Les revenus provenant des valeurs mobilières sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les titres de marché monétaire appariés aux provisions techniques d'Acadie Vie sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres titres de marché monétaire sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les obligations appariées aux provisions techniques d'Acadie Vie sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres obligations sont classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les billets à terme adossés à des actifs sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les dépôts à terme sont classés au coût amorti.

Les titres de participation comprennent des actions, des fonds de placement et d'autres placements.

Les actions sont classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)**Classement et comptabilisation des actifs et passifs financiers (suite)**Valeurs mobilières (suite)*

Les fonds de placement sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres placements comprennent principalement des titres de capitaux propres d'autres sociétés non liées et sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Pour les éléments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les passifs actuariels étant établis selon la MCAB, la valeur comptable des actifs appariant ces passifs est prise en compte dans la base de calcul. En conséquence, toute variation de la juste valeur de la portion des titres de marché monétaire, des obligations, des billets à terme adossés à des actifs et des fonds de placement appariés aux provisions techniques est prise en compte dans le calcul des passifs actuariels.

Prêts

Les prêts sont classés au coût amorti. Ils sont présentés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts. La provision pour pertes sur les prêts dépréciés sont portées immédiatement au résultat.

Autres éléments d'actif

À l'exception des instruments financiers dérivés, les actifs financiers inclus dans les autres éléments d'actif sont classés au coût amorti.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur dépend d'éléments d'actif, de taux d'intérêt, de cours de change ou d'autres indices financiers. Les contrats d'instruments financiers dérivés sont négociés de gré à gré entre la Caisse et la contrepartie et comprennent les swaps de taux d'intérêt, les contrats de change et les options sur indices boursiers.

La Caisse comptabilise à la juste valeur ses instruments financiers dérivés, qu'ils soient autonomes ou incorporés dans des passifs financiers ou dans d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les instruments financiers dérivés autonomes sont constatés à l'état consolidé de la situation financière parmi les autres éléments d'actif et de passif, tandis que les instruments financiers dérivés incorporés sont présentés avec leur contrat hôte selon leur nature, soit avec les dépôts payables à terme fixe. La variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés autonomes est constatée à l'état consolidé du résultat dans les gains liés à la comptabilisation des instruments financiers dérivés à la juste valeur, à l'exception de celle relative aux dépôts payables à terme fixe liés au marché qui est comptabilisée dans les frais financiers et celle des swaps de taux d'intérêts désignés dans une relation de couverture de flux de trésorerie. D'autre part, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés est constatée à titre d'ajustement des frais financiers.

La Caisse utilise essentiellement les instruments financiers dérivés à des fins de gestion de l'actif et du passif.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement et comptabilisation des actifs et passifs financiers (suite)

Instruments financiers dérivés (suite)

Les instruments financiers dérivés visent à gérer principalement les risques liés aux taux d'intérêt auxquels sont exposés les actifs et les passifs figurant à l'état consolidé de la situation financière, les engagements fermes et les opérations prévues.

Les swaps de taux d'intérêt sont des opérations dans lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt portant sur un capital nominal spécifié pour une période prédéterminée, selon des taux fixes et variables convenus entre les deux parties. Les montants en capital ne font pas l'objet d'un échange.

Les contrats de change auxquels la Caisse est partie prenante sont composés de contrats à terme de gré à gré. Les contrats à terme de gré à gré sont des engagements d'échanger deux devises à une date ultérieure, selon un taux convenu entre les deux parties au moment de l'établissement du contrat.

La Caisse a fait le choix d'appliquer la comptabilité de couverture uniquement sur les swaps de taux d'intérêts contractés depuis le 1^{er} janvier 2019. La Caisse applique les exigences de la comptabilité de couverture de l'IFRS 9.

Dépôts

Les dépôts sont classés au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dépôts à vue sont des dépôts, productifs d'intérêt ou non, habituellement des comptes dotés du privilège de chèques et des comptes d'épargne. Les dépôts payables à terme fixe sont des dépôts productifs d'intérêt, habituellement des comptes de dépôts à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type, dont les termes varient généralement d'un jour à cinq ans et qui arrivent à échéance à une date prédéterminée.

Autres éléments de passif

Les emprunts et les passifs financiers inclus dans les autres éléments de passif, à l'exception des instruments financiers dérivés, sont classés au coût amorti et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation des actifs financiers

En date de fin d'année, la Caisse comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour les instruments d'emprunt classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, de même que pour certains éléments hors bilan, soit les engagements de crédit.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)**Dépréciation des actifs financiers (suite)*

L'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues se fonde sur un modèle de dépréciation qui comprend trois différentes étapes :

- Étape 1 : Pour les instruments financiers dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et qui ne sont pas considérés comme des actifs financiers dépréciés, une provision pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est comptabilisée;
- Étape 2 : Pour les instruments financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis leur comptabilisation initiale, mais qui ne sont pas considérés comme des actifs financiers dépréciés, une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier est comptabilisée;
- Étape 3 : Pour les instruments financiers considérés comme dépréciés, une provision pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée.

Au cours de la durée de vie des instruments financiers, ceux-ci peuvent passer d'une étape à l'autre du modèle de dépréciation en fonction de l'amélioration ou de la détérioration de leur risque de crédit. La catégorisation des instruments entre les diverses étapes du modèle de dépréciation est toujours faite en comparant la variation du risque de crédit entre la date de fin d'année et la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier et en analysant les indications de dépréciation.

Détermination d'une augmentation importante du risque de crédit

Pour déterminer si le risque de crédit que comporte l'instrument financier a eu une augmentation importante depuis la date initiale, la Caisse fonde son appréciation sur la variation du risque de défaillance au cours de la durée de vie attendue de l'instrument financier.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers (suite)

Détermination d'une augmentation importante du risque de crédit (suite)

Pour ce faire, la Caisse compare la cote de risque de l'instrument financier à la date de fin d'année avec la cote de risque à la date de la comptabilisation initiale. De plus, des informations raisonnables et justifiables qui sont indicatives d'augmentations importantes du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale sont également prises en compte, notamment des informations de nature qualitative et sur la conjoncture économique à venir, dans la mesure où celles-ci ont une incidence sur l'évaluation de la probabilité de défaut de l'instrument. Les critères utilisés pour déterminer l'augmentation importante du risque de crédit se fondent principalement sur une variation de l'augmentation de la cote de risque selon les types de clientèle. Une simplification liée au risque de crédit faible permet de considérer qu'il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale pour les instruments dont le risque est considéré faible à la date de clôture. Tous les instruments en souffrance depuis 30 jours ainsi que les financements commerciaux qui sont sur la « liste de surveillance » sont également transférés à l'étape 2 du modèle de dépréciation.

Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux prêts dépréciés est évaluée individuellement, tandis que celle pour les actifs performants est évaluée collectivement. Les instruments financiers pour lesquels les pertes de crédit sont évaluées sur une base collective sont regroupés selon la similarité des caractéristiques de risque de crédit.

Les variations de la provision pour pertes attribuables à l'écoulement du temps sont comptabilisées dans les revenus financiers, tandis que celles qui sont attribuables à la révision des encaissements prévus sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes sur prêts.

Les portefeuilles de prêts qui n'ont pas fait l'objet d'une provision pour prêts dépréciés sont inclus dans des groupes d'actifs présentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et font l'objet d'une provision pour pertes de crédit attendues.

La méthode utilisée par la Caisse pour évaluer la provision prend en compte les paramètres de risque des divers portefeuilles de prêts. Les modèles de détermination de la provision prennent en compte un certain nombre de facteurs, dont les probabilités de défaillance (fréquence des pertes), les pertes en cas de défaillance (importance des pertes) et les montants bruts susceptibles de défaillance. Ces paramètres sont établis en fonction des modèles de pertes historiques et sont déterminés selon le type de clientèle soit détail particulier, détail entreprise et non détail. De plus, pour chacun de ces types de clientèle, deux types de produits sont identifiés soit marge de crédit ou prêt à terme.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Instruments financiers (suite)**Dépréciation des actifs financiers (suite)**Évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues (suite)*

L'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues est estimée pour chaque exposition à la date de fin d'année et se fonde sur le produit résultant de la multiplication des trois paramètres de risque de crédit, soit la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (PCD) et l'exposition en cas de défaut (ECD).

Le résultat de cette multiplication est ensuite actualisé en utilisant le taux d'intérêt effectif. Les paramètres sont estimés au moyen d'une segmentation appropriée qui prend en compte les caractéristiques de risque de crédit communes. Pour les instruments financiers qui sont à l'étape 1 du modèle de dépréciation, la projection des paramètres de risque de crédit est effectuée sur un horizon maximal de 12 mois, alors que pour ceux qui sont à l'étape 2, la projection est effectuée sur la durée de vie restante de l'instrument. La provision pour pertes de crédit attendues prend également en considération les informations sur la conjoncture économique à venir. L'évaluation de la provision fait largement appel au jugement de la direction et dépend de son appréciation des tendances actuelles en matière de qualité de crédit en lien avec les secteurs d'activité, de l'incidence de modifications dans ses politiques de crédit de même que de la conjoncture économique.

Enfin, la provision reliée au risque sur des éléments hors bilan, tels que les engagements de crédit non comptabilisés, est comptabilisée dans les autres passifs.

Date d'échéance et durée de vie attendue

La durée de vie attendue correspond à la date d'échéance contractuelle maximale pendant laquelle la Caisse est exposée au risque de crédit, y compris lorsque les options de prolongation sont à la discrétion de l'emprunteur. L'exception à cette règle concerne les expositions rotatives, composées des marges de crédit et marges atout pour lesquelles la durée de vie est estimée et correspond à la période pour laquelle il y a une exposition au risque de crédit sans que les pertes de crédit attendues soient atténuées par des mesures normales de gestion du risque de crédit.

Prise en compte du passage du temps dans le calcul de la provision

L'évaluation des pertes de crédit attendues considère la valeur temps de l'argent. Le taux effectif d'actualisation utilisé est basé sur les différents types d'instruments financiers ainsi que la nature du taux lors de comptabilisation initiale, soit fixe ou variable.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation des actifs financiers (suite)

Définition de défaut

La définition de défaut afin de déterminer les instruments financiers qui devront être classés dans l'étape 3 correspond à celle utilisée aux fins de la gestion interne du risque de crédit de la Caisse. Cette définition prend en considération des données observables au sujets des événements quantitatifs et qualitatifs qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés.

Définition d'actif financier déprécié

La Caisse détermine s'il existe des indications objectives de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Un prêt est considéré comme déprécié lorsqu'il y a une telle indication, plus précisément lorsqu'une des conditions suivantes est remplie : a) il y a tout lieu de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée, b) l'intérêt ou le capital est en souffrance depuis plus de 90 jours en vertu du contrat. Un prêt est considéré comme en souffrance dès qu'un emprunteur n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle.

Lorsqu'un prêt devient déprécié, l'intérêt antérieurement couru mais non encaissé est capitalisé au prêt. Cependant, pour les prêts pleinement garantis par le gouvernement ou dépréciés par contagion, l'intérêt ne sera pas capitalisé au prêt. Les encaissements subséquemment reçus sont comptabilisés en réduction du prêt. Les revenus d'intérêts sur les prêts dépréciés sont calculés sur la valeur nette du prêt. Un prêt cesse d'être considéré comme déprécié lorsque les paiements de capital et d'intérêt sont à jour et qu'il n'y a plus de doute quant au recouvrement de ce prêt ou encore lorsqu'il est restructuré, auquel cas il est alors traité comme un nouveau prêt, et qu'il n'y a plus de doute concernant le recouvrement du capital et des intérêts.

Radiation des prêts

Un prêt est radié lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été entreprises et qu'il est peu probable que l'on puisse recouvrer d'autres sommes. Lorsqu'un prêt a été entièrement radié, les paiements subséquents, le cas échéant, sont portés au résultat net.

Biens saisis

Une garantie est obtenue si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt du membre, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie revêt habituellement la forme d'actif comme de l'encaisse, des titres de gouvernement, des actions, des débiteurs, des stocks ou des immobilisations.

Les biens saisis en règlement de prêts dépréciés sont comptabilisés à la date de saisie, à leur juste valeur, diminuée des coûts de sortie. La juste valeur des biens saisis est déterminée à l'aide d'une analyse comparative du marché, fondée sur l'utilisation optimale de ceux-ci, en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des biens saisis. Les prix de transaction pour des biens similaires sont utilisés et certains ajustements sont effectués afin de tenir compte des différences entre les biens sur le marché et le bien saisi évalué. Toute variation ultérieure de la juste valeur est constatée à l'état du résultat.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Comptabilité de couverture*

La Caisse désigne certains dérivés comme instruments de couverture au titre du risque de taux d'intérêt dans des couvertures de juste valeur ou des couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, la Caisse prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, la Caisse indique si la relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par la Caisse et la quantité de l'instrument de couverture que la Caisse utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Couvertures de juste valeur

La variation de la juste valeur des instruments de couverture éligibles est comptabilisée en résultat net.

La valeur comptable d'un élément couvert qui n'est pas déjà évalué à la juste valeur est ajustée en fonction de la variation de la juste valeur attribuable au risque couvert, et un montant correspondant est porté au résultat net.

Les profits nets ou pertes nettes représentant l'inefficacité de couvertures comptabilisés en résultat net sont présentés au poste Autres éléments de l'état du résultat.

La Caisse cesse d'utiliser la comptabilité de couverture uniquement dans le cas où la relation de couverture (ou une partie de la relation de couverture) cesse de satisfaire aux critères d'applicabilité (après rééquilibrage, s'il y a lieu).

Cela comprend les situations où l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé. La cessation de la comptabilité de couverture s'applique prospectivement. Tout ajustement de la valeur comptable de l'instrument couvert découlant du risque couvert est amorti en résultat net à compter de la date de la cessation.

Couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés éligibles est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et cumulée dans la réserve de couverture de flux de trésorerie, à hauteur de la variation cumulée de la juste valeur de l'élément couvert depuis le début de la couverture. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans le poste Autres éléments.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Si la Caisse s'attend à ne pas pouvoir recouvrer en tout ou en partie une perte cumulée dans la réserve de couverture de flux de trésorerie au cours des périodes futures, ce montant est immédiatement reclassé en résultat net.

La Caisse cesse d'utiliser la comptabilité de couverture uniquement dans le cas où la relation de couverture (ou une partie de la relation de couverture) cesse de satisfaire aux critères d'applicabilité (après rééquilibrage, s'il y a lieu). Cela comprend les situations où l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé.

La cessation de comptabilité de couverture s'applique prospectivement. Tout profit ou perte comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et cumulé dans la réserve de couverture de flux de trésorerie à ce moment demeure dans les capitaux propres et est reclassé en résultat net lorsque la transaction prévue influe sur le résultat net. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se produire, le profit ou la perte cumulé dans la réserve de couverture de flux de trésorerie est reclassé immédiatement en résultat net.

Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Caisse utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. Les actifs de réassurance représentent les montants dus à la Caisse par des compagnies de réassurance à l'égard des passifs des contrats d'assurance cédés. Ces montants sont calculés de façon semblable aux passifs actuariels sur les prestations futures aux termes des contrats d'assurance, conformément aux dispositions contractuelles des ententes de réassurance. Les actifs de réassurance font l'objet d'un test de dépréciation annuel. S'il existe une indication objective qu'un actif de réassurance s'est déprécié, la valeur comptable de cet actif est réduite au montant recouvrable et la perte qui en résulte est reconnue au résultat net.

Immobilisations corporelles

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les immeubles et le matériel et autres sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les gains et pertes résultant de cessions sont inscrits au résultat de l'exercice au cours duquel ils sont matérialisés et sont inclus dans les autres revenus. Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe une indication qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède sa juste valeur, la valeur comptable est ajustée en conséquence et une perte de valeur est reconnue au résultat net.

Immeubles	5 à 60 ans
Matériel et autres	1 à 30 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels comprennent des logiciels, acquis ou développés en interne, et sont comptabilisés initialement au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et selon des durées de 1 an à 15 ans. Les actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe une indication qu'il pourrait y avoir perte de valeur. Lorsque la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la valeur comptable est ajustée en conséquence et une perte de valeur est reconnue au résultat.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Actifs détenus en vue de la vente*

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente s'il est prévu que sa valeur comptable sera recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par son utilisation continue et qu'une telle transaction de vente est hautement probable. Un actif détenu en vue de la vente est évalué au moindre de la valeur comptable et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La juste valeur des actifs détenus en vue de la vente est déterminée à l'aide d'une analyse comparative du marché, fondée sur l'utilisation optimale de ceux-ci, en fonction des caractéristiques, de l'emplacement et du marché de chacun des actifs. Les prix de transactions pour des biens similaires sont utilisés et certains ajustements sont effectués afin de tenir compte des différences entre les biens sur le marché et l'actif détenu en vue de la vente.

Contrats de location

La Caisse a choisi, pour ses contrats de 12 mois ou moins ainsi que pour les biens de faible valeur, tel que l'équipement informatique, de les comptabiliser directement à la dépense, linéairement sur la durée des contrats.

Pour ses autres contrats, la Caisse analyse, à partir du 1^{er} janvier 2019, les contrats nouvellement contractés ou modifiés afin d'apprécier s'ils constituent ou s'ils contiennent un contrat de location.

Un contrat de location représente un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Dans le cadre de l'identification d'un droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, la Caisse évalue les indicateurs suivants :

- Le bien déterminé est-il prévu au contrat, directement ou indirectement, ou représente-t-il pratiquement toute la capacité d'un bien physique distinct?
- Le droit d'utilisation représente-t-il la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé pour un certain temps?
- La Caisse a-t-elle le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé? Dans les cas où l'utilisation est prédéterminée, la Caisse opère-t-elle le bien ou est-ce que la Caisse a conçu le bien de façon à prédéterminer comment et pour quelle raison le bien sera utilisé?

Lorsqu'un contrat de location est identifié, la Caisse alloue la contrepartie payable en vertu du contrat aux composantes locatives, séparément des composantes non-locatives, proportionnellement à leurs prix distincts relatifs.

Un actif au titre du droit d'utilisation (un « actif locatif ») ainsi qu'une obligation locative sont reconnus dans l'état de la situation financière au moment où le bien est mis à la disposition de la Caisse.

Actif locatif

Un actif locatif est initialement reconnu au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, moins tout paiement effectué ou tout avantage locatif reçu avant ou au début de la période de location, plus les coûts directs initiaux engagés par la société ainsi qu'une estimation des coûts de démantèlement, d'enlèvement ou de restauration du bien ou du lieu, tel qu'exigé par les termes et conditions du contrat de location

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Actif locatif (suite)

L'actif locatif est ultérieurement amorti linéairement depuis la date de début du contrat de location jusqu'à la première échéance entre la fin de la vie utile du bien et la fin du contrat de location. La durée de vie utile d'un actif locatif est appréciée sur la même base que les autres immobilisations corporelles de la Caisse.

La Caisse présente ses actifs locatifs avec ses autres immobilisations corporelles à la Note 8.

Obligation locative

L'obligation locative est initialement reconnue à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut pas être facilement déterminé, au taux d'emprunt marginal de la Caisse, lequel est généralement utilisé par la Caisse. Les paiements en vertu de contrat de location comprennent les paiements fixes, les frais qui varient en fonction d'indices ou de taux, selon les indices ou taux en vigueur au début du contrat, un montant estimatif pour toute valeur résiduelle garantie ainsi que les montants que la Caisse est raisonnablement assurée de verser pour un prix d'exercice d'option d'achat ou de renouvellement ou pour une pénalité.

L'obligation locative est ultérieurement réévaluée au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lorsqu'il y a une variation dans les paiements contractuels à la suite d'une variation d'un indice ou d'un taux ou d'une variation d'un montant estimatif. Le montant d'un tel ajustement à l'obligation locative est porté en contrepartie du coût non amorti de l'actif locatif ou à l'état consolidé des résultats lorsque l'actif locatif est totalement déprécié.

La Caisse présente son obligation locative avec ses autres emprunts (voir Note 11) et l'intérêt sur son obligation locative (calculée au taux intérêt effectif) avec ses autres dépenses d'intérêt à l'état consolidé du résultat.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Dépréciation des actifs non financiers*

La Caisse détermine en date de fin d'exercice s'il existe une indication qu'un actif doit être déprécié. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'actif excède son montant recouvrable. La valeur recouvrable représente la valeur la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée des coûts de sortie ou la valeur d'utilité. La juste valeur correspond à la meilleure estimation du montant qui peut être obtenu de la vente, nette des coûts de sortie, lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement par l'actualisation des flux de trésorerie futurs recouvrables. Les pertes de valeur sur cet actif peuvent être reprises subséquemment et sont comptabilisées à l'état du résultat de la période au cours de laquelle elles sont constatées.

L'estimation de la valeur recouvrable d'un actif non financier, en vue de déterminer si celui-ci a subi une perte de valeur, exige également de la direction qu'elle formule des estimations et des hypothèses, et toute modification de ces estimations et hypothèses pourrait avoir une incidence sur la détermination de la valeur recouvrable des actifs non financiers et, par conséquent, sur les résultats du test de dépréciation.

*Passifs des contrats d'assurance et d'investissement**i) Classification des contrats*

Les contrats d'assurance sont des contrats qui transfèrent un risque d'assurance significatif à l'émission du contrat. Un risque d'assurance est transféré lorsque la Caisse accepte d'indemniser le titulaire de police si un événement futur incertain spécifié au contrat affecte de façon défavorable le titulaire de police. Les contrats d'assurance peuvent également comprendre le transfert d'un risque financier non significatif. Tous les contrats qui ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance selon les IFRS sont classés comme contrats d'investissement ou contrats de service, le cas échéant. Les contrats d'investissement sont les contrats qui comportent un risque financier sans risque d'assurance significatif.

Les contrats émis par la Caisse qui transfèrent un risque d'assurance significatif ont été classés comme contrats d'assurance conformément à la norme IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Les contrats émis par la Caisse qui ne correspondent pas à la définition d'un contrat d'assurance sont classés comme contrats d'investissement, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance pour le reste de sa durée de vie, même si le risque d'assurance diminue considérablement durant cette période, jusqu'à l'extinction ou l'expiration de l'ensemble des droits et obligations. Par contre, un contrat d'investissement peut être reclassé comme un contrat d'assurance après l'émission si le risque d'assurance devient significatif.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Passifs des contrats d'assurance et d'investissement (suite)**ii) Passifs des contrats d'assurance*

Les provisions techniques représentent les montants qui, ajoutés aux primes et aux revenus nets de placement futurs estimatifs, permettront à la Caisse d'honorer toutes ses obligations relatives aux prestations, aux impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et aux frais connexes futurs estimatifs. Il revient à l'actuaire désigné de la Caisse d'évaluer le montant des provisions techniques qu'il doit constituer chaque année pour couvrir ses engagements.

Les provisions techniques sont déterminées selon la MCAB, conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.

La part des réassureurs dans les provisions techniques est comptabilisée à l'actif de l'état consolidé de la situation financière, au poste Actifs de réassurance.

iii) Test de suffisance du passif

La Caisse respecte les dispositions minimales relatives au test de suffisance du passif étant donné qu'elle prend en considération, lors de la détermination des provisions techniques, les estimations actuelles de tous les flux de trésorerie contractuels et liés, tels que les coûts de traitement des demandes d'indemnisation, ainsi que les flux de trésorerie résultant d'options et de garanties incorporées. De plus, si le passif est insuffisant, l'insuffisance totale est comptabilisée en résultat.

iv) Passifs des contrats d'investissement

Les contrats d'investissement de la Caisse comprennent principalement les contrats de rentes certaines. Les passifs des contrats d'investissement sont classés au coût amorti et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les sommes reçues à titre de primes sont constatées à l'état consolidé de la situation financière à titre de dépôt lors de la comptabilisation initiale. Par la suite, les dépôts et les retraits sont enregistrés directement à titre d'ajustement du passif à l'état consolidé de la situation financière.

v) Réassurance

La Caisse a recours à des ententes de réassurance relativement aux contrats dont le capital assuré dépasse certains montants maximaux qui varient selon la nature des activités. De plus, elle souscrit à une protection additionnelle de réassurance à l'égard des événements catastrophiques de grande envergure.

Passifs pour demandes de prestations en voie de règlement et non produites

Ces passifs représentent les demandes d'assurance-vie connues en date de fin d'exercice qui n'ont pas encore été déboursées ainsi qu'une estimation des demandes d'assurance dont le décès a eu lieu mais dont la demande n'a pas encore été reçue par la Caisse.

Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les soldes des comptes paraissant à l'état du résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans le résultat de l'exercice au poste « Revenus reliés à l'administration des autres services ».

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)*Ristournes*

Les ristournes constituent une distribution du résultat de l'exercice en fonction du volume d'activité apporté par chacun des membres. À ce titre, elles sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat.

Impôts sur le résultat

La Caisse utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. En vertu de cette méthode, la charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés. La charge d'impôts exigibles représente les impôts sur le revenu imposable de l'exercice. Les passifs et les actifs d'impôts exigibles pour la période courante et les périodes passées sont évalués en fonction du montant qui devrait être versé ou reçu des autorités fiscales en utilisant des taux d'impôts qui étaient en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les impôts différés sont constatés en fonction des conséquences fiscales prévues à l'égard des écarts entre la valeur comptable des éléments de l'état de la situation financière et leur valeur fiscale, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels il est prévu que les écarts se résorberont. Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable.

Régimes de pension

Jusqu'au 31 décembre 2013, la Caisse participait au Régime de pension des employés du Mouvement des caisses populaires acadiennes, dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantissait le paiement de prestations de pension. Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Caisse participe au Régime de pension à risques partagés des employés d'UNI Coopération financière. En raison du changement au régime de pension à risques partagés, la Caisse s'est engagée à verser des cotisations temporaires selon certaines conditions. Le passif pour ces paiements est établi selon une analyse de probabilités et est actualisé selon une courbe de taux à partir du calendrier des paiements prévus. Les coûts financiers annuels de ce passif sont comptabilisés au résultat net. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils surviennent. Ces écarts actuariels sont aussi comptabilisés immédiatement dans les résultats à répartir et ne sont pas reclassés au résultat net au cours d'une période ultérieure.

En vertu du régime de pension à risques partagés, le risque actuariel et le risque de placement sont assumés par les employés, ce qui fait en sorte que le régime est comptabilisé comme s'il s'agissait d'un régime de pension à cotisations définies.

La Caisse participe également à deux autres régimes de pension à prestations définies. Les prestations de ces régimes de pension sont calculées de façon similaire à celles du régime de pension à risques partagés. La Caisse comptabilise ces régimes selon les dispositions prévues pour les régimes à prestations déterminées. Le coût des prestations est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées. L'obligation au titre des prestations constituées est mesurée au moyen d'une évaluation actuarielle conformément aux IFRS. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pendant la période au cours de laquelle ils surviennent. Ces écarts actuariels sont aussi comptabilisés immédiatement dans les résultats à répartir et ne sont pas reclassés au résultat net au cours d'une période ultérieure.

La Caisse offre aussi à certains de ses employés une prestation sous forme de paiement unique lors de leur départ à la retraite. Cette prestation est calculée en fonction du salaire et d'un nombre d'années travaillées au sein de la Caisse.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

3. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Les revenus financiers sont reconnus selon la comptabilité d'exercice. Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiements émis sans provision suffisante et aux frais de service. Ces revenus sont constatés au moment où l'opération est effectuée en fonction de l'entente tarifaire qui prévaut auprès du membre.

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance sont constatées à titre de produits lorsqu'elles deviennent exigibles et que le montant peut être déterminé de façon objective. Les primes nettes représentent les primes brutes, nettes de la partie cédée aux réassureurs. Dès que ces primes sont constatées, les provisions techniques connexes sont calculées de façon à ce que les prestations et les charges correspondantes à ces produits soient comptabilisées.

Les autres revenus reliés principalement à l'administration des dépôts sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus, soit au fil du temps ou à un moment précis. Les autres revenus reliés à l'administration des autres services sont composés principalement de commissions, d'honoraires de gestion et de revenus divers et sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus, soit au fil du temps ou à un moment précis. Certains revenus de commissions se composent de contreparties variables fondées sur des paramètres variables, et ils sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'il est hautement probable qu'aucun ajustement à la baisse important des produits comptabilisés n'aura lieu.

4. Modifications de méthodes comptables

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

IFRS 16, Contrats de location

La Caisse a adopté au 1^{er} janvier 2019 l'IFRS 16, publiée par l'IASB en janvier 2016, en utilisant la méthode rétrospective modifiée en vertu de laquelle l'information comparative pour 2018 n'a pas été retraitée et continue d'être présentée selon l'IAS 17.

La nouvelle norme établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue respectifs du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location.

La nouvelle norme annule et remplace les dispositions d'IAS 17, Contrats de location, d'IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location, de SIC-15, Avantages dans les contrats de location simple, et de SIC27, Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location.

Les principaux éléments de la nouvelle norme sont les suivants :

- L'entité identifie comme un contrat de location tout contrat qui confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.
- Le preneur comptabilise un élément d'actif au titre du droit d'utilisation du bien loué et un élément de passif au titre de l'obligation d'effectuer les paiements de loyers. Des exceptions sont prévues pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

4. Modifications de méthodes comptables (suite)*IFRS 16, Contrats de location (suite)*

- L'élément d'actif est initialement évalué au coût, puis amorti comme les immobilisations corporelles. L'élément de passif est initialement évalué à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés.
- Dans l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global, le preneur présente la charge d'intérêts sur l'obligation locative séparément de la dotation aux amortissements pour l'élément d'actif au titre du droit d'utilisation.
- Le bailleur continue de classer ses contrats de location en contrats de location simple ou en contrats de location-financement et de les comptabiliser en conséquence.
- Le bailleur fournit des informations plus étoffées sur les risques auxquels il est exposé³, en particulier le risque lié à la valeur résiduelle.

La nouvelle norme a surtout une incidence sur la comptabilisation des contrats de location simple de la Caisse. Au 1^{er} janvier 2019, la Caisse n'avait pas d'engagements significatifs à l'exception de ses contrats de location simple non résiliables totalisant 1 733 \$ et était un bailleur pour des locaux. Étant donné que l'IFRS 16 remplace la charge linéaire relative aux contrats de location simple par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur l'obligation locative, la nature des charges relatives à ces contrats de location est différente.

À la suite de l'adoption initiale de l'IFRS 16, comme il est décrit ci-dessus, la Caisse a appliqué la nouvelle norme, tel que permis par l'IFRS 16, uniquement aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17 et d'IFRS 4 et a ainsi reconnu un actif locatif de 515 \$ et une obligation locative de 791 \$, la différence ayant été reconnue à la réserve générale net des impôts différés de 81 \$.

La valeur comptable de l'actif locatif a été déterminée comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début du contrat de location, en l'actualisant à l'aide du taux d'intérêt implicite au contrat de location. Si ce dernier n'était pas disponible, le taux d'emprunt marginal à la date de première application a été utilisé.

Pour mesurer la valeur actualisée de l'obligation locative, la Caisse a utilisé son taux marginal d'emprunt moyen pondéré au 1^{er} janvier 2019, soit 4 %. Le tableau suivant présente les engagements en vertu de contrats de location simple au 31 décembre 2018 et l'obligation locative au 1^{er} janvier 2019.

	2019
	\$
Engagements en vertu de contrats de location simple au 31 décembre 2018	1 733
Valeur actualisée au 1 ^{er} janvier 2019	795
Ajustements de la valeur actualisée pour:	
Contrats de faible valeur	(4)
Obligation locative au 1 ^{er} janvier 2019	791

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

4. Modifications de méthodes comptables (suite)

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

Le 7 juin 2017, l'IASB a publié l'interprétation IFRIC 23 intitulée *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise comment appliquer les requis de IAS 12, *Impôts sur le résultat* relativement à la reconnaissance et à l'évaluation de l'incertitude à l'égard des impôts sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12. Les dispositions de cette interprétation s'appliquent de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Caisse a évalué que cette interprétation n'avait aucune incidence sur les états financiers consolidés.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. L'amendement intitulé *Intérêts à long terme dans une entreprise associée et une coentreprise* clarifie la situation lorsqu'une entité comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence et détient des intérêts à long terme qui remplissent les critères pour être considérés en substance comme un investissement net à long terme. Cet amendement s'applique plus particulièrement aux quotes-parts lorsqu'il y a des pertes qui doivent être absorbées par les intérêts à long terme. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Caisse a évalué que cet amendement n'avait aucune incidence sur les états financiers consolidés.

IAS 19, Avantages du personnel

Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 19 *Avantages du personnel*. L'amendement, intitulé *Modification, réduction ou liquidation* clarifie, pour les régimes de retraite à prestations définies, la situation lorsque les modifications apportées à un régime exigent la réévaluation du coût net des actifs et des passifs touchés. L'amendement oblige l'entité à utiliser les hypothèses corrigées issues de cette réévaluation pour déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets de la période qui suit les changements apportés au régime de retraite ou à la réévaluation. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Caisse a évalué que cet amendement n'avait aucune incidence sur les états financiers consolidés.

IFRS 9, Instruments financiers

Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 9 *Instruments financiers*. L'amendement intitulé *Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative* permet aux entités de mesurer au coût amorti des actifs financiers contenant une clause de paiement anticipé appelé une « compensation négative ». Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Caisse a évalué que cet amendement n'avait aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

5. Modifications futures de méthodes comptables

Les normes comptables et les amendements qui ont été publiés par l'IASB, mais qui ne sont pas encore en vigueur le 31 décembre 2019, sont présentés ci-après.

IFRS 17, Contrats d'assurance

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17 intitulée *Contrats d'assurance*, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4 intitulée *Contrats d'assurance*. La norme IFRS 17 :

- a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie;
- établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation;
- définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance;
- définit une approche spécifique pour les contrats d'un an et moins.

Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. L'adoption anticipée est permise si les normes IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* ont été appliquées préalablement.

La Caisse évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés relativement à la présentation, à la divulgation et à l'évaluation des passifs de contrats d'assurance.

IFRS 10, États financiers consolidés et IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Le 16 septembre 2014, l'IASB a publié un amendement à IFRS 10, *États financiers consolidés* et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. L'amendement intitulé « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » vient préciser la comptabilisation du profit ou de la perte découlant d'une perte de contrôle ou d'un transfert d'actifs à la suite d'une transaction conclue avec une entreprise associée ou une coentreprise. Les dispositions de cet amendement devaient s'appliquer de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. En décembre 2015, l'IASB a publié un amendement qui reporte la date d'application aux états financiers ouverts à une date qui devra être déterminée. L'adoption anticipée est permise.

La Caisse a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

5. Modifications futures de méthodes comptables (suite)*Cadre conceptuel de l'information financière*

Le 29 mars 2018, l'IASB a publié une révision complète du *Cadre conceptuel de l'information financière*. L'IASB a décidé de réviser le *Cadre conceptuel de l'information financière* parce que des questions importantes n'y étaient pas traitées et que certaines indications étaient désuètes ou manquaient de clarté. La version révisée inclut, entre autres, un nouveau chapitre sur l'évaluation, des indications sur la présentation de la performance financière et des définitions améliorées d'un actif et d'un passif et des indications à l'appui de ces définitions. Le cadre conceptuel aide les entités à développer leurs méthodes comptables lorsqu'aucune norme IFRS ne s'applique à une situation particulière. Les dispositions s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.

La Caisse évalue actuellement l'incidence de cette révision sur ses états financiers consolidés.

IAS 1 Présentation des états financiers et IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 *Présentation des états financiers* et IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. L'amendement, intitulé *Définition de matérialité*, clarifie la définition de matérialité dans IAS 1 et les explications qui accompagnent cette définition et il aligne les définitions utilisées dans les différentes normes IFRS. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption anticipée est permise.

La Caisse évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers consolidés.

Réforme des taux d'intérêt de référence (modification de l'IFRS 9, de l'IAS 39 et de l'IFRS 7)

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – Instruments financiers et l'IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, ainsi qu'à la norme connexe sur les informations à fournir, l'IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir. Les modifications touchent certaines dispositions précises de l'IFRS 9 et de l'IAS 39 en matière de comptabilité de couverture et visent à fournir une mesure d'allègement à l'égard des répercussions potentielles des incertitudes entourant la réforme des IBOR (Interbank Offered Rate). Les modifications à l'IFRS 7 obligent les sociétés à fournir des informations supplémentaires au sujet de leurs relations de couverture qui sont directement touchées par ces incertitudes. La date d'entrée en vigueur de ces modifications est le 1^{er} janvier 2020.

La Caisse évalue actuellement l'incidence de cette modification sur ses états financiers consolidés.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts*Valeur comptable des prêts et provision pour pertes de crédit attendues*

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts, le montant de l'exposition des engagements ainsi que le solde de leur provision respective selon l'étape dans laquelle ils sont classés :

	Non dépréciés				Dépréciés		31 décembre 2019	
	Pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir		Pertes de crédit évaluées sur la durée de vie		Pertes de crédit évaluées sur la durée de vie		Total	
	Valeur comptable brute	Provision	Valeur comptable brute	Provision	Valeur comptable brute	Provision	Valeur comptable brute	Provision
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Particuliers – Habitation	1 547 369	1 497	93 644	1 180	15 247	1 406	1 656 260	4 083
Particuliers – consommation et autres	503 093	3 584	32 022	3 660	4 639	3 360	539 754	10 604
Entreprises	962 176	1 563	255 379	3 628	28 021	8 470	1 245 576	13 661
Total des prêts	3 012 638	6 644	381 045	8 468	47 907	13 236	3 441 590	28 348
Total des engagements	770 838	442	34 976	140	11 043	—	816 358	582

	Non dépréciés				Dépréciés		31 décembre 2018	
	Pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir		Pertes de crédit évaluées sur la durée de vie		Pertes de crédit évaluées sur la durée de vie		Total	
	Valeur comptable brute	Provision	Valeur comptable brute	Provision	Valeur comptable brute	Provision	Valeur comptable brute	Provision
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Particuliers – Habitation	1 563 722	1 343	75 272	807	14 502	1 244	1 653 496	3 394
Particuliers – consommation et autres	494 133	3 016	26 798	2 402	4 355	3 204	525 286	8 622
Entreprises	860 665	1 082	261 942	3 939	31 939	8 955	1 154 546	13 976
Total des prêts	2 918 520	5 441	364 012	7 148	50 796	13 403	3 333 328	25 992
Total des engagements	734 831	421	45 996	132	9 397	—	790 224	553

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)

Provision pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent les variations du solde de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts et les engagements de crédit.

Particuliers – Habitation

	Non dépréciés		Dépréciés		31 décembre 2019	
	Provision pour pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit		
	\$	\$	\$	\$		
Au 1 ^{er} janvier	1 404	818	1 244	3 466		
Transfert vers une évaluation des pertes de crédit attendues pour :						
Les 12 mois à venir	370	(308)	(62)	—		
La durée de vie – actifs non dépréciés	(258)	305	(47)	—		
La durée de vie – actifs dépréciés	(25)	(30)	55	—		
Réévaluation	180	(461)	(300)	(581)		
Nouvelles expositions	398	—	—	398		
Décomptabilisation	(511)	876	674	1 039		
Radiations	—	—	(158)	(158)		
Au 31 décembre	1 558	1 200	1 406	4 164		
Total sur les prêts	1 497	1 180	1 406	4 083		
Total sur les engagements de crédit	61	20	—	81		

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)*Provision pour pertes de crédit (suite)*Particuliers – Habitation (suite)

	Non dépréciés		Dépréciés		31 décembre 2018
	Provision pour pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit	
	\$	\$	\$	\$	
Au 1 ^{er} janvier	1 280	612	1 293	3 185	
Transfert vers une évaluation des pertes de crédit attendues pour :					
Les 12 mois à venir	379	(268)	(111)	—	
La durée de vie – actifs non dépréciés	(314)	323	(9)	—	
La durée de vie – actifs dépréciés	(36)	(39)	75	—	
Réévaluation	(271)	256	1 171	1 156	
Nouvelles expositions	489	—	—	489	
Décomptabilisation	(123)	(66)	(563)	(752)	
Radiations	—	—	(612)	(612)	
Au 31 décembre	1 404	818	1 244	3 466	
Total sur les prêts	1 343	807	1 244	3 394	
Total sur les engagements de crédit	61	11	—	72	

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)

Provision pour pertes de crédit (suite)

Particuliers – consommation et autres

	Non dépréciés		Dépréciés		31 décembre 2019
	Provision pour pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit	
	\$	\$	\$	\$	
Au 1 ^{er} janvier	3 298	2 438	3 204	8 940	
Transfert vers une évaluation des pertes de crédit attendues pour :					
Les 12 mois à venir	1 042	(850)	(192)	—	
La durée de vie – actifs non dépréciés	(1 155)	1 245	(90)	—	
La durée de vie – actifs dépréciés	(367)	(294)	661	—	
Réévaluation	1 038	(1 451)	784	371	
Nouvelles expositions	2 436	—	—	2 436	
Décomptabilisation	(2 426)	2 649	3 550	3 773	
Radiations	—	—	(4 557)	(4 557)	
Au 31 décembre	3 866	3 737	3 360	10 963	
Total sur les prêts	3 584	3 660	3 360	10 604	
Total sur les engagements de crédit	282	77	—	359	

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)*Provision pour pertes de crédit (suite)*Particuliers – consommation et autres (suite)

	Non dépréciés		Dépréciés		31 décembre 2018
	Provision pour pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit	
	\$	\$	\$	\$	
Au 1 ^{er} janvier	3 324	2 278	3 244	8 846	
Transfert vers une évaluation des pertes de crédit attendues pour :					
Les 12 mois à venir	1 269	(849)	(420)	—	
La durée de vie – actifs non dépréciés	(690)	1 036	(346)	—	
La durée de vie – actifs dépréciés	(240)	(332)	572	—	
Réévaluation	(1 503)	581	4 135	3 213	
Nouvelles expositions	1 516	—	—	1 516	
Décomptabilisation	(378)	(276)	(249)	(903)	
Radiations	—	—	(3 732)	(3 732)	
Au 31 décembre	3 298	2 438	3 204	8 940	
Total sur les prêts	3 016	2 402	3 204	8 622	
Total sur les engagements de crédit	282	36	—	318	

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)

Provision pour pertes de crédit (suite)

Entreprises

	Non dépréciés		Dépréciés		31 décembre 2019
	Provision pour pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit	
	\$	\$	\$	\$	
Au 1 ^{er} janvier	1 160	4 024	8 955	14 139	
Transfert vers une évaluation des pertes de crédit attendues pour :					
Les 12 mois à venir	667	(667)	—	—	
La durée de vie – actifs non dépréciés	(556)	1 116	(560)	—	
La durée de vie – actifs dépréciés	(190)	(311)	501	—	
Réévaluation	431	(18)	(1 024)	(611)	
Nouvelles expositions	1 103	—	—	1 103	
Décomptabilisation	(953)	(473)	1 313	(113)	
Radiations	—	—	(715)	(715)	
Au 31 décembre	1 662	3 671	8 470	13 803	
Total sur les prêts	1 563	3 628	8 470	13 661	
Total sur les engagements de crédit	99	43	—	142	

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)*Provision pour pertes de crédit (suite)*Entreprises (suite)

	Non dépréciés		Dépréciés		31 décembre
	Provision pour pertes de crédit évaluées sur les 12 mois à venir	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit évaluées sur la durée de vie	Provision pour pertes de crédit	2018
	\$	\$	\$	\$	
Au 1 ^{er} janvier	1 160	4 047	8 254	13 461	
Transfert vers une évaluation des pertes de crédit attendues pour :					
Les 12 mois à venir	561	(561)	—	—	
La durée de vie – actifs non dépréciés	(1 037)	1 460	(423)	—	
La durée de vie – actifs dépréciés	(540)	(399)	939	—	
Réévaluation	(689)	301	789	401	
Nouvelles expositions	1 795	—	—	1 795	
Décomptabilisation	(90)	(824)	(350)	(1 264)	
Radiations	—	—	(254)	(254)	
Au 31 décembre	1 160	4 024	8 955	14 139	
Total sur les prêts	1 082	3 939	8 955	13 976	
Total sur les engagements de crédit	78	85	—	163	

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)

Prêts par catégorie d'emprunteurs

	1 ^{er} janvier 2018
	\$
Particuliers	
Habitation	1 617 658
Consommation et autres	526 132
Entreprises	1 065 440
	<u>3 209 230</u>

Prêts, prêts dépréciés et provision pour pertes de crédit

	Particuliers			1 ^{er} janvier 2018
	Habitation	Consommation et autres	Entreprises	Total
	\$	\$	\$	\$
Prêts bruts ni en souffrance ni douteux	1 583 557	514 532	1 034 961	3 133 050
Prêts bruts en souffrance mais non douteux	30 040	7 501	5 511	43 052
Prêts douteux bruts	4 061	4 099	24 968	33 128
Total des prêts bruts	<u>1 617 658</u>	<u>526 132</u>	<u>1 065 440</u>	<u>3 209 230</u>
Provisions individuelles	(1 292)	(3 245)	(8 254)	(12 791)
Provision collective	(383)	(3 288)	(8 068)	(11 739)
Total des prêts nets	<u>1 615 983</u>	<u>519 599</u>	<u>1 049 118</u>	<u>3 184 700</u>

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires31 décembre 2019
(en milliers de dollars)**6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)***Prêts bruts en souffrance mais non dépréciés*

	31 décembre 2019				
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Particuliers					
Habitation	19 185	3 429	1 197	139	23 950
Consommation et autres	11 690	1 606	930	—	14 226
Entreprises	25 719	422	686	—	26 827
	56 594	5 457	2 813	139	65 003

Prêts bruts en souffrance mais non dépréciés

	31 décembre 2018				
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Particuliers					
Habitation	20 337	4 387	1 363	—	26 087
Consommation et autres	5 832	1 863	484	13	8 192
Entreprises	4 353	610	15	—	4 978
	30 522	6 860	1862	13	39 257

Prêts bruts en souffrance mais non douteux

	1 ^{er} janvier 2018				
	De 1 jour à 29 jours	De 30 à 59 jours	De 60 à 89 jours	90 jours et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Particuliers					
Habitation	19 793	3 722	2 151	4 374	30 040
Consommation et autres	5 931	1 156	403	11	7 501
Entreprises	4 290	1 092	129	—	5 511
	30 014	5 970	2 683	4 385	43 052

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

6. Prêts et provision pour pertes sur prêts (suite)

Prêts et provisions individuelles

			1 ^{er} janvier 2018
	Bruts	Provisions individuelles	Nets
	\$	\$	\$
Particuliers			
Habitation	4 061	(1 292)	2 769
Consommation et autres	4 099	(3 245)	854
Entreprises	24 968	(8 254)	16 714
	33 128	(12 791)	20 337

Titrisation de prêts

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des liquidités et des fonds propres, la Caisse participe au Programme des titres hypothécaires assujéti à la *Loi nationale sur l'habitation*. En vertu de ce programme, la Caisse regroupe des prêts hypothécaires résidentiels garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sous la forme de titres hypothécaires adossés (TH LNH), puis les cède à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH). La Caisse ne peut, par la suite, céder, vendre ni transporter en garantie ces actifs, puisqu'ils ont déjà été vendus à la FCH, et elle ne peut les racheter avant l'échéance. La Caisse traite ces transferts comme des opérations de financement garanti car elle conserve ultimement certains risques de remboursement anticipé et de taux d'intérêt et comptabilise un passif à cet égard. Ce passif correspond à la contrepartie reçue de la SCHL liée aux prêts qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation. Pour sa part, la FCH finance ces achats par l'émission d'obligations hypothécaires du Canada (OHC) à l'intention des investisseurs. La garantie légale des tiers porteurs d'OHC se limite aux actifs transférés.

Le tableau suivant présente les prêts titrisés ainsi que les passifs associés :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Prêts hypothécaires titrisés	175 338	154 597	103 081
Passifs associés (note 11)	143 159	125 291	86 314

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

7. Intérêts courus, débiteurs et autres actifs

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Intérêts courus	14 349	10 931	9 986
Frais payés d'avance	9 023	9 438	9 690
Débiteurs	4 681	5 250	4 805
Biens saisis	475	861	733
Autres	766	755	432
	29 294	27 235	25 646

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

8. Immobilisations corporelles

	Terrains Immeubles		Matériel et autres	Actif locatif	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
31 décembre 2017	7 439	49 484	38 250	—	95 173
Acquisitions	—	407	1 284	—	1 691
Cessions et radiations	(2)	(19)	(67)	—	(88)
31 décembre 2018	7 437	49 872	39 467	—	96 776
Incidence des changements de méthodes comptables (Note 4)	—	—	—	1 032	1 032
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	7 437	49 872	39 467	1 032	97 808
Acquisitions	—	261	3 719	20	4 000
Cessions et radiations	(436)	(833)	(6 570)	(162)	(8 001)
Reclassement	—	711	(711)	—	—
31 décembre 2019	7 001	50 011	35 905	890	93 807
Amortissement cumulé					
31 décembre 2017	—	29 839	30 718	—	60 557
Amortissement	—	1 336	2 036	—	3 372
Cessions et radiations	—	(12)	(8)	—	(20)
31 décembre 2018	—	31 163	32 746	—	63 909
Incidence des changements de méthodes comptables (Note 4)	—	—	—	517	517
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	—	31 163	32 746	517	64 426
Amortissement	—	3 203	2 246	196	5 645
Cessions et radiations	—	(473)	(6 521)	(162)	(7 156)
Reclassement	—	707	(707)	—	—
31 décembre 2019	—	34 600	27 764	551	62 915
Valeur comptable					
Solde au 31 décembre 2019	7 001	15 411	8 140	339	30 892
Solde au 31 décembre 2018	7 437	18 709	6 721	—	32 867
Solde au 1 ^{er} janvier 2018	7 439	19 645	7 532	—	34 616

Contrats de location

La Caisse est locataire de bureaux en vertu de baux venant à échéance en 2021, 2022 et 2023. Du matériel roulant est aussi loué pour une durée moyenne de 3 ans. La Caisse loue également de l'équipement informatique et des espaces de bureau en vertu de contrats de faible valeur ou d'une durée de moins d'un an. L'engagement de la Caisse en vertu de ces contrats au 31 décembre 2019 est de 16 \$ pour lequel aucun actif locatif et aucune obligation locative ne sont comptabilisés.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

8. Immobilisations corporelles (suite)

Le tableau qui suit présente les mouvements de l'actif locatif.

	Bâtiments loués	Matériel roulant loué	Total
	\$	\$	\$
1 ^{er} janvier 2019	381	134	515
Acquisitions	—	20	20
Amortissement	(122)	(74)	(196)
Cessions et radiations	—	—	—
31 décembre 2019	259	80	339

De l'information additionnelle concernant l'obligation locative est présentée à la note 11.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

9. Actifs incorporels

	Logiciels acquis	Logiciels développés en interne	Total
	\$	\$	\$
Coût			
31 décembre 2017	13 373	2 186	15 559
Acquisitions	5 183	30	5 213
Cessions et radiations	(864)	—	(864)
31 décembre 2018	17 692	2 216	19 908
Acquisitions	515	87	602
Reclassement	1 098	(1 098)	—
Cessions et radiations	(5)	(5)	(10)
31 décembre 2019	19 300	1 200	20 500
Amortissement cumulé			
31 décembre 2017	4 449	1 263	5 712
Amortissement	2 146	59	2 205
Cessions et radiations	(864)	—	(864)
31 décembre 2018	5 731	1 322	7 053
Amortissement	2 603	89	2 692
Reclassement	376	(376)	—
31 décembre 2019	8 710	1 035	9 745
Valeur nette comptable			
31 décembre 2019	10 590	165	10 755
31 décembre 2018	11 961	894	12 855
1 ^{er} janvier 2018	8 924	923	9 847

Les logiciels acquis incluent un montant de 0 \$ (31 décembre 2018 – 590 \$ et 1^{er} janvier 2018 – 938 \$) pour des logiciels qui ne sont pas amortis puisqu'ils n'étaient pas encore prêts à être utilisés au 31 décembre. Les logiciels développés en interne incluaient un montant de 0 \$ en 2019 (aucun au 31 décembre 2018 et 114 \$ au 1^{er} janvier 2018) pour des logiciels qui ne sont pas amortis puisqu'ils étaient encore en développement au 31 décembre.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

10. Provisions techniques

a) Nature

Les provisions techniques pour l'assurance de personnes correspondent à une estimation du montant qui, avec les primes et les revenus de placement futurs, suffira à régler le montant des prestations futures et les frais afférents aux contrats en vigueur. Les provisions techniques ont été calculées selon la méthode canadienne axée sur le bilan, conformément aux méthodes actuarielles généralement reconnues, d'après les normes établies par l'Institut canadien des actuaires (ICA).

L'établissement des provisions techniques comporte nécessairement le risque que les résultats s'écartent des meilleures estimations. Ce risque varie en proportion de la durée de la période d'estimation et de l'instabilité éventuelle des facteurs utilisés pour le calcul de la provision. L'actuaire désigné est tenu d'ajouter à chacune des hypothèses une marge pour tenir compte de l'incertitude relative à l'établissement des meilleures estimations et d'une détérioration possible des résultats.

b) Composition

L'ICA prescrit un éventail de marges acceptables. L'actuaire désigné doit évaluer divers scénarios en utilisant une méthode de projection des flux monétaires pour établir une marge pour détérioration des résultats qui couvre adéquatement les risques, dont le risque de taux d'intérêt. Cette provision est portée au résultat futur dans la mesure où elle n'est plus requise pour couvrir l'erreur d'estimation. Si les estimations relatives aux conditions futures changent pendant la durée d'un contrat, la valeur actualisée des changements est immédiatement portée au résultat.

La composition des provisions techniques de la Caisse est la suivante :

	31 décembre 2019		
	Provisions techniques	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	113 848	7 038	106 810
Assurance collective et invalidité	(9 278)	729	(10 007)
Assurance épargne	11 091	—	11 091
Rentes	78 842	—	78 842
	194 503	7 767	186 736

	31 décembre 2018 (retraité, note 28)		
	Provisions techniques	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	91 993	7 338	84 655
Assurance collective et invalidité	(3 081)	791	(3 872)
Assurance épargne	10 288	—	10 288
Rentes	73 732	—	73 732
	172 932	8 129	164 803

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

10. Provisions techniques (suite)

b) Composition (suite)

	1 ^{er} janvier 2018 (retraité, note 28)		
	Provisions techniques	Actifs de réassurance	Montant net
	\$	\$	\$
Assurance individuelle	93 776	7 715	86 061
Assurance collective et invalidité	(2 263)	740	(3 004)
Assurance épargne	10 859	—	10 859
Rentes	78 914	—	78 914
	181 286	8 455	172 830

L'actif couvrant les provisions techniques se compose des éléments suivants :

	31 décembre 2019		
	Assurance- vie	Rentes	Total
	\$	\$	\$
Obligations et titres à court terme	92 649	78 842	171 491
Fonds de placement	15 245	—	15 245
Actifs de réassurance	7 767	—	7 767
	115 661	78 842	194 503

	31 décembre 2018 (retraité, note 28)		
	Assurance- vie	Rentes	Total
	\$	\$	\$
Obligations et titres à court terme	70 817	73 732	144 549
Fonds de placement	12 361	—	12 361
Actifs de réassurance	8 129	—	8 129
Autres	7 893	—	7 893
	99 200	73 732	172 932

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

10. Provisions techniques (suite)*b) Composition (suite)*

	1 ^{er} janvier 2018 (retraité, note 28)		
	Assurance- vie	Rentes	Total
	\$	\$	\$
Obligations et titres à court terme	71 773	78 914	150 687
Fonds de placement	13 784	—	13 784
Actifs de réassurance	8 455	—	8 455
Autres	8 360	—	8 360
	<u>102 372</u>	<u>78 914</u>	<u>181 286</u>

c) Hypothèses importantes

Dans le calcul des provisions techniques, les hypothèses ont été établies selon les meilleures estimations pour la durée des contrats. La nature des hypothèses les plus importantes et les méthodes qui ont servi à les établir sont décrites dans les paragraphes qui suivent. Chacune des hypothèses est assortie d'une marge pour écart défavorable.

Mortalité

L'hypothèse de mortalité est fondée sur une combinaison de la plus récente expérience de la Caisse et de l'expérience récente de l'industrie publiée par l'ICA. Une augmentation (diminution pour les rentes) de 1 % de l'hypothèse la plus probable se traduirait par une augmentation d'environ 582 \$ des provisions techniques (577 \$ en 2018).

Morbidité

L'hypothèse de morbidité est fondée sur l'expérience de la Caisse et d'autres sociétés affichant les mêmes caractéristiques de population. La majeure partie des produits pour lesquels une hypothèse de morbidité est significative est constituée des produits pour lesquels les primes peuvent être ajustées pour refléter l'expérience réelle de la Caisse. Dans le cas des produits sur lesquels la morbidité a une incidence significative, une détérioration de 1 % de l'hypothèse la plus probable n'entraînerait pas une variation significative des provisions techniques.

Caisse populaire acadienne Ltée
Notes complémentaires31 décembre 2019
(en milliers de dollars)**10. Provisions techniques (suite)***b) Composition (suite)**Revenus de placement*

Le calcul des provisions techniques tient compte des revenus de placement nets projetés des éléments d'actif sous-jacents à la réserve. Il tient également compte des revenus que la Caisse prévoit gagner au titre de réinvestissement ou auxquels elle prévoit renoncer au titre du financement de l'insuffisance des flux financiers. Les projections relatives au taux d'intérêt et le risque de crédit comportent une part d'incertitude. La Caisse tient compte de cette incertitude en incluant des marges relatives au risque de crédit dans l'établissement des projections des revenus de placement et en évaluant plusieurs scénarios futurs des taux d'intérêt. Les rendements des placements projetés sont réduits en prévision des pertes sur créances futures sur les actifs. Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt associé à ces hypothèses consiste à déterminer l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 1 % du niveau des taux d'intérêt sur la valeur actualisée des flux de trésorerie nets projetés de l'actif et du passif liés aux activités de la Caisse relatives à l'assurance de personnes. Ces variations de taux d'intérêt auraient une incidence sur les flux de trésorerie projetés. Une augmentation immédiate de 1 % des taux d'intérêt aurait pour effet de diminuer la valeur marchande des actifs appariés aux passifs d'environ 24 200 \$ (21 300 \$ en 2018) et de diminuer la valeur du passif correspondant de 28 300 \$ (23 000 \$ en 2018), résultant en un effet net positif d'environ 4 100 \$ (1 700 \$ en 2018) sur le résultat avant impôts de l'exercice. Une diminution immédiate de 1 % des taux d'intérêt aurait pour effet d'augmenter la valeur marchande des actifs appariés aux passifs d'environ 28 900 \$ (25 400 \$ en 2018) et d'augmenter la valeur du passif correspondant de 32 700 \$ (27 800 \$ en 2018), résultant en un effet net négatif d'environ 3 800 \$ (2 400 \$ en 2018) sur le résultat avant impôts de l'exercice.

Frais

Des montants sont inclus dans les provisions techniques au titre des frais d'administration des contrats en vigueur, notamment le coût de recouvrement des primes, de l'adjudication et du traitement des prestations, des calculs actuariels périodiques, de la préparation et de l'envoi des relevés, des frais indirects connexes, des commissions de renouvellement et des frais généraux. L'établissement des prévisions de frais s'appuie sur des estimations à l'égard de variables comme le taux d'inflation, le taux de productivité et les taux d'imposition indirects. Une hausse de 1 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais unitaires de gestion des polices entraînerait une augmentation d'environ 277 \$ des provisions techniques (240 \$ en 2018).

Déchéances ou taux de résiliation

Les titulaires de contrat peuvent choisir de laisser tomber leur contrat en déchéance en cessant de payer leurs primes. La Caisse fonde son estimation du taux de déchéance sur les résultats passés de chacun de ses blocs d'affaires. Un bloc d'affaires est considéré comme étant fondé sur les déchéances si une augmentation du taux ultime de déchéance s'accompagne d'une augmentation de la rentabilité. En revanche, si la diminution du taux ultime de déchéance s'accompagne d'une augmentation de la rentabilité, le bloc d'affaires n'est pas considéré comme étant fondé sur les déchéances.

Les hypothèses relatives aux déchéances reflètent l'expérience de la Caisse et de l'industrie.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

10. Provisions techniques (suite)*d) Incertitude relative à la mesure (marges pour écarts défavorables)*

Les hypothèses de base utilisées pour l'établissement des provisions techniques représentent les meilleures estimations à l'égard de l'éventail de résultats possibles. Les actuaires doivent inclure dans chaque hypothèse une marge afin de reconnaître l'incertitude qui entoure l'établissement des meilleures estimations, de tenir compte d'une détérioration possible de l'expérience et de fournir une meilleure assurance que les provisions techniques suffiront à payer les prestations à venir. L'ICA prescrit un intervalle de marges permises. Les marges de la Caisse se situent au moins au milieu de l'intervalle suggéré.

e) Variation des passifs des contrats d'assurance

Le tableau suivant montre l'évolution des provisions techniques au cours des deux dernières années :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	Provisions techniques	Provisions techniques
	\$	\$
		(retraité, note 28)
Solde au début de l'exercice	172 932	181 286
Augmentation (diminution) normale au titre des :		
Contrats existants	24 356	(5 027)
Nouveaux contrats	(1 744)	(1 685)
Changements d'hypothèses et de méthodes	(1 041)	(1 642)
	21 571	(8 354)
Solde à la fin de l'exercice	194 503	172 932

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

10. Provisions techniques (suite)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	Actifs de réassurance	Actifs de réassurance
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	8 129	8 455
Augmentation (diminution) normale au titre des :		
Contrats existants	(242)	(159)
Nouveaux contrats	(78)	(85)
Changements d'hypothèses et de méthodes	(42)	(82)
	(362)	(326)
Solde à la fin de l'exercice	7 767	8 129

f) *Changements apportés aux hypothèses actuarielles et méthodes*

Les hypothèses économiques et non économiques prises en compte dans le calcul des provisions techniques sont mises à jour périodiquement afin de refléter les résultats techniques actuels ou prévus associés à chacune d'elles. Le tableau suivant montre l'effet sur les passifs des contrats d'assurance des changements apportés aux hypothèses pour les exercices terminés les 31 décembre.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Mortalité	1 544	—
Taux de résiliation des contrats	(5 587)	—
Charges d'exploitation	500	(2 388)
Écart de crédit ultime	(363)	—
Changement de méthodes	2 907	828
	(999)	(1 560)

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

10. Provisions techniques (suite)*f) Changements apportés aux hypothèses actuarielles et méthodes (suite)*

Au plan des hypothèses actuarielles utilisées dans l'établissement des provisions techniques, différentes études sont faites annuellement pour refléter les données les plus à jour possible. À la fin de l'année 2019, certaines hypothèses ont donc été mises à jour en plus de certaines améliorations au modèle d'évaluation. On note entre autres :

Mortalité

Une étude de mortalité portant sur la ligne d'affaire d'assurance-vie individuelle a été effectuée en 2019 permettant de prendre en considération l'expérience la plus récente de la Caisse et de la combiner avec l'expérience récente de l'industrie.

Taux de résiliation des contrats

Une nouvelle étude de déchéance portant sur les produits d'assurance-vie sur les prêts a été effectuée en 2019 et les taux de déchéance se sont révélés moins élevés qu'anticipé, ce qui est venu diminuer les provisions techniques.

Charges d'exploitation

Une modification dans la façon de projeter les dépenses des produits d'assurance-vie sur les prêts a été effectué.

Écarts de crédit ultime

Les écarts de crédit historiques ont été mis à jour en 2019 en utilisant les données historiques de mars 1992 à novembre 2019. Moins de poids a été donné aux données entre janvier 2008 et juillet 2013 puisque les écarts de crédit durant cette période étaient à un niveau historiquement élevé.

Méthodes et autres

Des corrections ont été apportées au modèle d'évaluation afin de mieux évaluer les coûts associés aux garanties de non-déchéance sur des anciens produits. Également, divers correctifs mineurs ont été apportés au modèle suite à certaines observations qui avaient été faites.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

11. Emprunts

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Emprunts de titrisation, garantis par des prêts hypothécaires tels que décrits à la note 6, remboursables à l'échéance, intérêts payables semestriellement à des taux variant de 1,20 % à 2,55 %, échéances variant de décembre 2019 à décembre 2024	143 159	125 291	86 314
Obligation locative	622	—	—
Total	143 781	125 291	86 314

Les déboursés prévus sur le solde en capital des emprunts de titrisation pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

2020	40 794
2021	3 969
2022	19 818
2023	39 302
2024	39 315

La Caisse dispose également d'un financement d'exploitation d'un montant autorisé de 12 500 \$ portant intérêt au taux de base plus 0,75 % et renouvelable annuellement, un crédit d'exploitation d'un montant autorisé de 50 000 \$ portant intérêt au coût des fonds plus 0,45 % et renouvelable en décembre 2020, un prêt à terme rotatif d'un montant autorisé de 100 000 \$ portant intérêt au coût des fonds plus 1,00 % et renouvelable en décembre 2022 et un prêt à terme rotatif d'un montant autorisé de 100 000 \$ portant intérêt au coût des fonds plus 1,15 % et renouvelable en décembre 2024. En date des 31 décembre 2019 et 2018, ces emprunts n'étaient pas utilisés.

Obligation locative

Le tableau suivant présente le mouvement de l'obligation locative

	2019
	\$
Solde au début de l'exercice	—
Effet de l'adoption d'IFRS 16 (note 4)	791
Ajouts	20
Remboursements	(189)
Solde à la fin de l'exercice	622

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

11. Emprunts (suite)*Obligation locative (suite)*

Le tableau suivant présente les montants totaux des paiements minimaux futurs à effectuer en vertu des contrats de location.

	2019
	\$
À moins d'un an	438
À plus d'un an mais moins de cinq ans	655
À plus de cinq ans	—
Total des montants non actualisés	1 093

Le poste « frais financiers » à l'état consolidé du résultat pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 inclus un montant de 322 \$ d'intérêt sur l'obligation locative. La Caisse a reconnu une charge locative de 72 \$ pour ses contrats de faible valeur et ceux de moins d'un an. Les sorties totales de trésorerie de la Caisse pour ses contrats de location en 2019 représentent un montant de 583 \$.

12. Intérêts courus, créditeurs et autres passifs

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Intérêts courus	16 055	15 670	17 702
Créditeurs	40 730	53 909	30 886
Revenus perçus d'avance	474	457	171
Passif au titre des avantages du personnel (note 13)	18 464	21 548	23 402
Passifs pour demandes de prestations en voie de règlement et non produites	1 029	988	733
Passifs des contrats d'investissement	—	2	46
Autres	613	584	503
	77 365	93 158	73 443

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

13. Passif au titre des avantages du personnel

Jusqu'au 31 décembre 2013, la Caisse participait à un régime de pension à prestations définies financé par l'entremise du Régime de pension des employés du Mouvement des caisses populaires acadiennes, à laquelle date le régime a été converti à un régime de pension à risques partagés pour les employés actifs. Pour les personnes déjà à la retraite, des rentes ont été achetées en 2014 par le Régime auprès d'une compagnie d'assurance et le régime a ainsi été liquidé.

De plus, la Caisse a également deux autres régimes de pension à prestations définies non financés. Conséquemment, la Caisse comptabilise, à l'état consolidé de la situation financière, le passif de ces régimes surcomplémentaires. Les prestations en vertu de ces deux autres régimes ont été modifiées et sont calculées de façon similaire à celles du régime à risques partagés.

Principales hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies se détaillent comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Taux d'actualisation	3,05 %	3,59 %
Taux de progression des salaires	3,50 %	3,50 %
Mortalité	CPM 2014-MI-2017 Publique	CPM 2014-MI-2017 Publique

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

13. Passif au titre des avantages du personnel (suite)*Régimes de pension à prestations définies*

Les tableaux suivants présentent le passif et les coûts comptabilisés au titre des régimes à prestations définies de la Caisse.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Variation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies		
Obligation au titre des régimes à prestations définies au début de l'exercice	5 250	5 299
Coût des services rendus au cours de l'exercice	175	203
Coûts financiers	174	177
Prestations payées	(364)	(346)
Pertes (profit) actuariels découlant de :		
Expérience des régimes	(762)	(1)
Changement dans les hypothèses financières	247	(102)
Changement dans les hypothèses démographiques	-	20
Obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'exercice, déficit comptable et passif au titre des régimes à prestations définies	4 720	5 250

Coûts comptabilisés au titre des régimes à prestations définies

Les montants comptabilisés en résultat au poste « Salaires et avantages sociaux » pour l'exercice terminé le 31 décembre sont les suivants :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	175	203
Coûts financiers	174	177
Charge comptabilisée en résultat net	349	380

Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre sont les suivants :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Profit (pertes) de l'année	515	83

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

13. Passif au titre des avantages du personnel (suite)*Sensibilité des hypothèses clés*

En raison de la nature à long terme des avantages du personnel, il existe des incertitudes importantes relativement à la constatation des soldes liés aux hypothèses retenues.

Le tableau suivant montre l'incidence d'une variation d'un point de pourcentage des hypothèses clés sur l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre lorsque toutes les autres hypothèses demeurent constantes :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
<i>Taux d'actualisation</i>		
Hausse de 1 %	(438)	(509)
Baisse de 1 %	536	587
<i>Taux d'augmentations salariales</i>		
Hausse de 1 %	109	77
<i>Taux de mortalité</i>		
Baisse de 10 %	31	57

L'analyse de sensibilité ci-dessus a été élaborée selon une méthode qui extrapole l'incidence sur l'obligation au titre des prestations définies de changements raisonnables dans les hypothèses importantes à la date de clôture.

Contributions prévues pour 2020

La Caisse prévoit contribuer 341 \$ aux régimes de pension à prestations définies au cours du prochain exercice.

Autre passif au titre des avantages du personnel

En raison du changement au régime de pension à risques partagés, la Caisse s'est engagée à verser des cotisations temporaires de 3 000 \$ par année pour 10 ans à partir de l'année 2014, ou jusqu'à ce que le ratio de capitalisation atteigne 140 %. Un passif pour ces paiements a été déterminé selon une analyse de probabilités considérant plusieurs scénarios et a été actualisé selon une courbe de taux prenant en considération le calendrier des paiements prévus. Puisqu'il représente un estimé, le montant du passif pourrait varier à l'avenir.

Le tableau suivant présente le passif et les coûts comptabilisés pour cet engagement.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Passif au début de l'exercice	13 592	15 292
Coûts financiers comptabilisés au résultat	402	492
Pertes actuarielles comptabilisées aux autres éléments du résultat global	250	808
Cotisations versées	(3 000)	(3 000)
Passif à la fin de l'exercice	11 244	13 592

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

13. Passif au titre des avantages du personnel (suite)*Autres prestations de retraite*

La Caisse offre aussi à certains de ses employés une prestation sous forme de paiement unique lors de leur départ à la retraite. Cette prestation est calculée en fonction du salaire et du nombre d'années travaillées au sein de la Caisse au moment de la retraite. Le montant constaté à titre de passif pour ces prestations est de 2 500 \$ (31 décembre 2018 — 2 706 \$ et 1^{er} janvier 2018 – 2 811 \$).

Montant comptabilisé au poste Passif au titre des avantages du personnel

Le poste Passif au titre des avantages du personnel à la note 12 est composé des éléments suivants :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Passif des régimes	4 720	5 250	5 299
Passif pour les cotisations temporaires	11 244	13 592	15 292
Passif pour autres prestations de retraite	2 500	2 706	2 811
	18 464	21 548	23 402

Régime de pension à risques partagés

Durant l'exercice, la Caisse a contribué 4 970 \$ (2018 — 4 966 \$) au régime de pension à risques partagés.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

14. Opérations de couverture

La Caisse applique la comptabilité de couverture conformément aux dispositions de l'IFRS 9 à des swaps de taux d'intérêt transigés dans le cadre de sa gestion du risque de taux d'intérêt. L'application de la comptabilité de couverture ayant débutée au cours de l'exercice 2019, aucune information comparative n'est conséquemment présentée pour l'exercice 2018.

Le tableau suivant présente les montants nominaux et les taux fixes moyens par échéance des instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couvertures ainsi que leur juste valeur par type de relations de couverture.

	Terme restant			Juste valeur (1)		
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Couvertures de juste valeur					49	(270)
Montant nominal	—	24 237	—	24 237		
Taux fixe moyen		1,83 %		1,83 %		
Couvertures de flux de trésorerie					287	(602)
Montant nominal	—	137 563	—	137 563		
Taux fixe moyen	—	1,99 %	—	1,99 %		

(1) La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés dans des relations de couverture est présentée à l'état de la situation financière au poste Instruments financiers dérivés parmi les autres éléments d'actifs et de passifs.

Couvertures de juste valeur

Une couverture de juste valeur consiste à utiliser des instruments financiers dérivés pour atténuer le risque de fluctuation de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe résultant de la variation des taux d'intérêt. L'élément couvert de ces couvertures représente des dépôts à terme à taux fixe. Les swaps de taux d'intérêt désignés à titre d'instrument de couverture sont négociés de façon à ce que leurs termes concordent à ceux de l'instrument spécifique représentant l'élément couvert. Conséquemment, la Caisse s'appuie sur analyse qualitative pour conclure qu'une relation économique existe entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Le risque faisant l'objet de la couverture représente la portion de la variation globale de juste valeur de l'élément couvert attribuable à la variation d'un indice de taux d'intérêt de référence, soit le taux d'un swap de taux d'intérêt sur acceptations bancaires d'un terme de trois mois dont les termes correspondent à ceux de l'élément couvert. Les variations de ce taux de référence englobent une part significative des variations du taux de rendement à l'échéance de l'élément couvert de sorte que le gain ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert représente la majeure partie de sa variation globale de juste valeur.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

14. Opérations de couverture (suite)

L'inefficacité de la couverture est attribuable à des composantes de l'évaluation de l'instrument de couverture qui ne sont pas présentes dans l'évaluation du gain ou de la perte sur l'élément couvert. Ces composantes sont représentées par le taux d'intérêt fixé périodiquement sur la branche variable du swap de taux d'intérêt ainsi que l'ajustement de crédit appliqué dans la détermination de la juste valeur du swap de taux d'intérêt.

De façon à maximiser la compensation monétaire du risque couvert par l'instrument couverture, la Caisse utilise pour ce type de couverture un ratio de couverture de 100%.

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux éléments couverts et les résultats des couvertures de juste valeur. Tous les montants sont présentés avant impôts.

Au 31 décembre 2019			Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019		
Valeur comptable des éléments couverts (1)	Montant cumulé des ajustements sur les couvertures actives (2)	Montant cumulé des ajustements sur les couvertures cessées	Gains (pertes) sur les éléments couverts aux fins de la mesure de l'inefficacité	Gains (pertes) sur les instruments de couverture aux fins de la mesure de l'inefficacité	Inefficacité des relations de couverture (3)
24 005	(232)	-	232	(221)	11

(1) La valeur comptable des éléments couverts est présentée à l'état de la situation financière au poste Payables à terme fixe des Dépôts.

(2) Inclus dans la valeur comptable des éléments couverts.

(3) L'inefficacité est présentée au poste Autres éléments de l'état du résultat.

Couvertures de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie consiste à utiliser des instruments financiers dérivés pour atténuer le risque de fluctuation des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable. L'élément couvert des couvertures de flux de trésorerie représente une composante du taux d'intérêt des portefeuilles de prêts au taux préférentiel.

Le risque faisant l'objet de la couverture représente la portion de la variation globale des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable à la variation d'un indice de taux d'intérêt de référence, soit le taux des acceptations bancaires d'un terme d'un mois observé quotidiennement. L'écart entre ce dernier et le taux préférentiel étant historiquement stable sous des conditions normales du marché monétaire canadien, la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert représente la majeure partie de la variation globale de ses flux de trésorerie.

La Caisse utilise à titre d'instrument de couverture des swaps de taux d'intérêt dont l'intérêt de la branche variable est fixé trimestriellement selon le taux des acceptations bancaires d'un terme de trois mois. Étant donné la non-concordance entre cet indice et l'indice de taux d'intérêt faisant l'objet de la couverture, la Caisse s'appuie sur une analyse de corrélation de données historiques afin de conclure qu'une relation économique existe entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

14. Opérations de couverture (suite)

L'inefficacité de la couverture est attribuable à cette non-concordance des indices de taux d'intérêt ainsi qu'à des composantes de l'évaluation de l'instrument de couverture qui ne sont pas présentes dans l'évaluation du gain ou de la perte sur l'élément couvert, telles que décrites à la section *Couvertures de juste valeur* ci-dessus.

De façon à maximiser la compensation monétaire du risque couvert par l'instrument de couverture, la Caisse utilise pour ce type de couverture un ratio de couverture de 100%.

Le tableau suivant présente les montants relatifs aux éléments couverts et les résultats des couvertures de flux de trésorerie. Tous les montants sont présentés avant impôts.

Au 31 décembre 2019		Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019				
Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures actives	Cumul des autres éléments du résultat global sur les couvertures cessées	Gains (pertes) sur les éléments couverts aux fins de la mesure de l'inefficacité	Gains (pertes) sur les instruments de couverture aux fins de la mesure de l'inefficacité	Inefficacité des relations de couverture (1)	Gains (pertes) inscrits dans les autres éléments du résultat global	Gains (pertes) reclassés au résultat net (2) (3)
(327)	—	369	(315)	12	(327)	—

- (1) L'inefficacité est présentée au poste Autres éléments de l'état du résultat.
- (2) Les gains ou les pertes reclassés au résultat net sont présentés au poste Autres éléments de l'état des résultats.
- (3) Les gains et pertes reclassés au résultat net ont trait uniquement à des couvertures dont l'élément couvert a affecté le résultat net. Aucun montant n'a été reclassé relativement à des couvertures pour lesquels la Caisse a conclu que l'élément couvert n'est plus probable de se réaliser.

Rapprochement des composantes des capitaux propres

Le tableau suivant présente un rapprochement du Cumul des autres éléments du résultat global attribuable aux couvertures de flux de trésorerie.

	2019
	\$
Au début de l'exercice	-
Gains (pertes) de l'exercice	(327)
Pertes (gains) reclassés dans le résultat net	-
Impôts sur le résultat	95
À la fin de l'exercice	(232)

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

15. Capital social*Autorisé*

Le capital social est composé de parts sociales d'adhésion.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'adhésion, remboursables dans les situations permises par la *Loi sur les banques* de même que le règlement administratif et les statuts constitutifs de la Caisse. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts sociales d'adhésion qu'il détient selon les exigences précisées dans les Règlements administratifs de la Caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Parts sociales d'adhésion	4 322	4 367	4 426

16. Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global est composé d'un gain non réalisé sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global de 1 185 \$ (31 décembre 2018 — pertes de 1 372 \$ et 1^{er} janvier 2018 — gains de 3 757 \$) nets d'impôts de 485 \$ (31 décembre 2018 — 560 \$ et 1^{er} janvier 2018 1 499 \$) et d'une perte liée à la juste valeur des instruments de couverture de 232 \$ nets d'impôts de 95 \$.

17. Primes d'assurance et de rentes nettes

	2019	2018
	\$	\$
		(retraité, note 28)
Primes d'assurance et de rentes brutes	20 325	20 477
Primes cédées à des réassureurs	(1 848)	(1 865)
	18 477	18 612

18. Prestations d'assurance et de rentes nettes

	2019	2018
	\$	\$
		(retraité, note 28)
Prestations d'assurance brutes	10 485	8 466
Prestations cédées à des réassureurs	(2 112)	(1 496)
Prestations de rentes	4 590	4 685
Variation nette des provisions techniques	21 571	(8 397)
Variation des actifs de réassurance	361	326
	34 895	3 584

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

19. Impôts sur le résultat

La charge (économie) d'impôt présentée dans l'état consolidé du résultat est constituée des éléments suivants :

	2019	2018
	\$	\$ (retraité, note 28)
État consolidé du résultat		
Exigibles		
Charge d'impôt pour l'exercice	2 682	3 725
Différés		
Naissance et résorption des écarts temporaires	4 709	2 099
Total de la charge d'impôt	7 391	5 824
Autres éléments du résultat global		
Exigibles	234	(277)
Différés	802	143
Total de l'impôt comptabilisé aux autres éléments du résultat global	1 036	(134)

La provision pour les impôts sur le résultat à l'état consolidé du résultat diffère de celle qui serait établie au taux statutaire canadien pour les raisons suivantes :

	2019		2018	
	\$	%	\$ (retraité, note 28)	% (retraité, note 28)
Impôts au taux statuaire	7 762	29,0	5 952	29,0
Dépenses non déductibles	62	0,2	81	0,4
Revenus non imposables	(608)	(2,3)	(367)	(1,8)
Autres	175	0,7	158	0,8
	7 391	27,6	5 824	28,4

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

19. Impôts sur le résultat (suite)

Le détail de l'actif (du passif) d'impôt différé, par source d'écarts temporaires et de reports, se présente comme suit :

	2019				
	Actif (passif) d'impôt différé au 1^{er} janvier	Effet de l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} janvier	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Actif (passif) d'impôt différé au 31 décembre
	\$	\$	\$	\$	\$
	(retraité, note 28)				
Actif (passif) d'impôt différé, montant net					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	(1 906)	(149)	—	478	(1 577)
Valeurs mobilières et instruments financiers dérivés	927	—	95	(1 563)	(541)
Provision pour pertes sur prêts	4 111	—	—	995	5 106
Passif pour avantages du personnel	6 098	—	(86)	(629)	5 383
Pertes autres qu'en capital	8 567	—	(811)	(3 392)	4 364
Provisions techniques	744	—	—	(727)	17
Obligation locative	—	230	—	—	230
Autres	(1 179)	—	—	129	(1 050)
	17 362	81	(802)	(4 709)	11 932

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

19. Impôts sur le résultat (suite)

	2018				
	Actif (passif) d'impôt différé au 1 ^{er} janvier	Effet de l'adoption d'IFRS 9 au 1 ^{er} janvier	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Actif (passif) d'impôt différé au 31 décembre
	\$	\$	\$	\$	\$
	(retraité, note 28)			(retraité, note 28)	(retraité, note 28)
Actif (passif) d'impôt différé, montant net					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	(1 474)	—	—	(432)	(1 906)
Valeurs mobilières et instruments financiers dérivés	2 019	—	—	(1 092)	927
Provision pour pertes sur prêts	3 906	148	—	57	4 111
Passif pour avantages du personnel	7 403	—	236	(1 541)	6 098
Pertes autres qu'en capital	8 674	—	(379)	272	8 567
Provisions techniques	795	—	—	(51)	744
Autres	(1 867)	—	—	688	(1 179)
	19 456	148	(143)	(2 099)	17 362

20. Affectation à la réserve générale

En vertu de la *Loi sur les banques*, la répartition des résultats relève des administrateurs de la Caisse. Le résultat de l'exercice a donc fait l'objet d'une affectation à la réserve générale.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

21. Opérations entre parties liées

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des transactions financières avec ses membres dirigeants et leurs personnes liées. La Caisse a comme politique d'accorder aux membres dirigeants qui sont employés des taux d'intérêts équivalents à ceux qu'elle offre normalement aux meilleurs membres.

En date de fin d'exercice, le solde des prêts et des dépôts des membres dirigeants qui sont employés et de leurs personnes liées avec la Caisse sont comme suit :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	
Prêts	2 005	1 398	890
Dépôts	924	620	597

Aucune provision individuelle n'a été jugée nécessaire sur ces prêts.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Caisse sont les membres du conseil d'administration et les membres de la direction. Ces personnes détiennent l'autorité et ont la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Caisse.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre, la rémunération des principaux dirigeants de la Caisse se détaille comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Avantages à court terme	4 138	3 618
Avantages postérieurs à l'emploi	412	400
	4 550	4 018

22. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les méthodes et les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des liquidités, des intérêts courus à recevoir, des débiteurs, des intérêts courus à payer et des créditeurs est présumée égale à leur valeur comptable compte tenu de leur échéance à court terme.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières est obtenue à l'aide de prix cotés sur des marchés actifs. Les justes valeurs sont basées sur les cours acheteur de clôture.

Les justes valeurs des valeurs mobilières sont établies comme suit :

- La juste valeur des titres du marché monétaire est égale à la somme du prix d'achat et des intérêts accumulés;
- La juste valeur des actions est établie selon leur cours quotidien à la bourse ou sur le marché où elles s'échangent principalement;
- La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés en bourse est établie quotidiennement d'après les prix obtenus auprès de participants au marché concerné ou de courtiers en valeurs mobilières reconnus;
- La juste valeur du fonds d'hypothèques commerciales équivaut à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs des prêts hypothécaires commerciaux, établie chaque mois en fonction des taux courants du marché;
- La juste valeur des parts de fonds communs et mutuels de placement correspond à la valeur liquidative par part à chaque date d'évaluation.

Instruments financiers dérivés

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés sont établies comme suit :

- La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée par une actualisation des flux monétaires contractuels jusqu'à l'échéance du contrat;
- La juste valeur des options d'achat est déterminée selon diverses hypothèses qui considèrent l'actif sur lequel l'option peut être exercée, le terme restant ainsi que la volatilité du marché;
- La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée d'après le taux de change au comptant rajusté en fonction du taux de change à terme entre la date courante et la date de liquidation du contrat.

Prêts

Pour certains prêts à taux variable, dont les taux sont fréquemment révisés, la juste valeur estimative est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des autres prêts est estimée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels, aux taux d'intérêt du marché exigés actuellement pour de nouveaux prêts similaires au 31 décembre, appliqués aux montants prévus à l'échéance. La variation des taux d'intérêt ainsi que les changements relatifs à la solvabilité des emprunteurs constituent les principales causes des variations de la juste valeur des prêts. Pour les prêts douteux, la juste valeur est égale à la valeur comptable en conformité avec les méthodes d'évaluation décrites à la note 3.

Dépôts

La juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas déterminée est présumée correspondre à leur valeur comptable. La juste valeur estimative des dépôts à taux fixe est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels aux taux d'intérêt courants offerts sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement la même période restante jusqu'à l'échéance.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Actifs de réassurance et passifs des contrats d'assurance

La juste valeur des actifs de réassurance et passifs des contrats d'assurance n'est pas établie. Toutefois, la Caisse segmente annuellement les actifs supportant les provisions techniques ou passifs des différentes lignes d'affaires. Elle tente dans la limite raisonnable d'apparier les flux financiers des actifs avec ceux des passifs correspondants. Ainsi, les variations des valeurs de réalisation des éléments d'actif devraient généralement être compensées par les variations des valeurs de réalisation des éléments correspondants des provisions techniques.

Emprunts

Pour les crédits et le financement d'exploitation ainsi que pour les emprunts de titrisation, la juste valeur est égale à la valeur comptable parce qu'ils portent intérêt à un taux variable ou à des taux près du taux du marché.

Passifs des contrats d'investissement

La juste valeur des passifs des contrats d'investissement est présumée égale à la valeur comptable.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable et la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers ainsi que les éléments de produits, de charges et de profits nets y afférents selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2019					
	À la juste valeur par le biais du résultat net					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Liquidités	—	—	—	184 675	184 675	184 675
Valeurs mobilières						
Titres de marché monétaire	3 842	—	46 417	—	50 259	50 259
Obligations	170 001	—	358 088	—	528 089	528 089
Dépôts à terme	—	—	—	10 000	10 000	10 000
Actions	—	32 421	—	—	32 421	32 421
Fonds de placement et autres	—	88 243	—	—	88 243	88 243
	173 843	120 664	404 505	10 000	709 012	709 012
Prêts	—	—	—	3 413 242	3 413 242	3 434 842
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change	—	272	—	—	272	272
Swaps de taux d'intérêt	—	6 592	287	—	6 879	6 879
Options	—	35 385	—	—	35 385	35 385
Autres éléments d'actifs	—	—	—	19 030	19 030	19 030
Total des actifs financiers	173 843	162 913	404 792	3 626 947	4 368 495	4 390 095
Passifs financiers						
Dépôts	—	—	—	3 587 769	3 587 769	3 547 600
Emprunts	—	—	—	143 159	143 159	143 159
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change	—	272	—	—	272	272
Swaps de taux d'intérêt	—	4 752	602	—	5 354	5 354
Intérêts courus, créditeurs et autres passifs	—	—	—	58 427	58 427	58 427
Total des passifs financiers	—	5 024	602	3 789 355	3 794 981	3 754 812
Gains nets réalisés et non réalisés	22 298	1 969	6 012	—	30 279	s. o.
Revenus d'intérêts	5 488	(1 680)	11 270	143 569	158 647	s. o.
Charges d'intérêts	—	—	—	(41 392)	(41 392)	s. o.
Revenus de dividendes	—	1 406	—	—	1 406	s. o.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires31 décembre 2019
(en milliers de dollars)**22. Juste valeur des instruments financiers (suite)**31 décembre 2018
(retraité, note 28)

	À la juste valeur par le biais du résultat net		Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti	Total	Juste valeur
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Liquidités	—	—	—	198 146	198 146	198 146
Valeurs mobilières						
Titres de marché monétaire	2 124	—	29 515	—	31 639	31 639
Obligations	149 590	—	318 994	—	468 584	468 584
Billets à terme adossés à des actifs	—	—	171	—	171	171
Actions	—	26 959	—	—	26 959	26 959
Fonds de placement et autres	—	66 118	—	—	66 118	66 118
	151 714	93 077	348 680	—	593 471	593 471
Prêts	—	—	—	3 307 336	3 307 336	3 306 237
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change	—	258	—	—	258	258
Swaps de taux d'intérêt	—	8 214	—	—	8 214	8 214
Options	—	16 212	—	—	16 212	16 212
Autres éléments d'actifs	—	—	—	16 181	16 181	16 181
Total des actifs financiers	151 714	117 761	348 680	3 521 663	4 139 818	4 138 719
Passifs financiers						
Dépôts	—	—	—	3 408 099	3 408 099	3 334 658
Emprunts	—	—	—	125 291	125 291	125 291
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change	—	258	—	—	258	258
Swaps de taux d'intérêt	—	11 624	—	—	11 624	11 624
Intérêts courus, créditeurs et autres passifs	—	—	—	71 153	71 153	71 153
Total des passifs financiers	—	11 882	—	3 604 543	3 616 425	3 542 984
Gains nets réalisés et non réalisés	(7 020)	(2 331)	(726)	—	(10 077)	s. o.
Revenus d'intérêts	5 343	(698)	8 438	129 246	142 329	s. o.
Charges d'intérêts	—	—	—	(37 023)	(37 023)	s. o.
Revenus de dividendes	—	1 302	—	—	1 302	s. o.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	1 ^{er} janvier 2018 (retraité, note 28)					
	À la juste valeur par le biais du résultat net					
	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Détenus à des fins de transactions	Disponibles à la vente	Prêts et créances et Autres passifs financiers	Total	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Liquidités	—	—	—	100 193	100 193	100 193
Valeurs mobilières						
Titres de marché monétaire	19 689	—	3 792	—	23 481	23 481
Obligations	403 870	—	66 430	—	470 300	470 300
Billets à terme adossés à des actifs	171	—	—	—	171	171
Dépôts à terme	—	—	—	19 499	19 499	19 499
Actions	20 494	—	12 192	—	32 686	32 686
Fonds de placement et autres	33 951	—	7 688	—	41 639	41 639
	<u>478 175</u>	<u>—</u>	<u>90 102</u>	<u>119 692</u>	<u>687 969</u>	<u>687 969</u>
Prêts	—	—	—	3 184 700	3 184 700	3 169 972
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change	—	147	—	—	147	147
Swaps de taux d'intérêts	—	8 167	—	—	8 167	8 167
Options	—	22 145	—	—	22 145	22 145
Autres éléments d'actifs	—	—	—	14 791	14 791	14 791
Total des actifs financiers	<u>478 175</u>	<u>30 459</u>	<u>90 102</u>	<u>3 319 183</u>	<u>3 917 919</u>	<u>3 903 191</u>
Passifs financiers						
Dépôts	—	—	—	3 248 302	3 248 302	3 265 075
Emprunts	—	—	—	86 314	86 314	86 314
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change	—	147	—	—	147	147
Swaps de taux d'intérêts	—	15 238	—	—	15 238	15 238
Intérêts courus, créditeurs et autres passifs	—	—	—	49 870	49 870	49 870
Total des passifs financiers	<u>—</u>	<u>15 385</u>	<u>—</u>	<u>3 384 486</u>	<u>3 399 871</u>	<u>3 416 644</u>

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)*Classement de l'évaluation de la juste valeur selon la hiérarchie des évaluations*

L'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, établit une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 — Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.

Niveau 2 — Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'instrument financier, directement ou indirectement.

Niveau 3 — Données relatives à l'instrument financier qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

*Processus d'évaluation des instruments financiers pour chaque niveau**Valeurs mobilières*

Les titres de participations négociés en bourse sont classés au niveau 1. En ce qui concerne les obligations négociables, la Caisse établit la juste valeur par le biais, lorsqu'ils sont disponibles, des prix cotés liés à des activités de négociation récentes d'actifs identiques ou ayant des caractéristiques semblables à celles de l'obligation évaluée. Les valeurs mobilières évaluées à l'aide de ces méthodes sont habituellement classées au niveau 2.

Instruments financiers dérivés

En général, les prix dérivés de modèles doivent être utilisés à un niveau inférieur, dans la hiérarchie des sources de prix, à celui des prix pouvant être observés directement. Lorsqu'il en existe, il convient d'utiliser dans la mesure du possible les modèles standards du secteur d'activité et les données d'entrée observables du marché sont donc classées niveau 2.

Prêts

Il n'existe pas de prix coté sur un marché actif pour ces instruments financiers; ils sont donc classés au niveau 3.

Dépôts

Les flux de trésorerie sont actualisés selon les taux d'intérêt sur le marché pour des dépôts ayant sensiblement les mêmes modalités pour évaluer la juste valeur des dépôts; elle est donc classée au niveau 2.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants indiquent les niveaux d'évaluation selon la hiérarchie des justes valeurs :

	31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur				
Actif				
Valeurs mobilières				
Titres de marché monétaire	—	50 259	—	50 259
Obligations	297 111	230 979	—	528 089
Actions	30 669	—	1 751	32 421
Fonds de placement et autres	—	88 204	39	88 243
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change	—	272	—	272
Swaps de taux d'intérêt	—	6 879	—	6 879
Options	—	35 385	—	35 385
Passif				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change	—	272	—	272
Swaps de taux d'intérêt	—	5 354	—	5 354
Instruments financiers dont la juste valeur est divulguée en note				
Actif				
Prêts	—	—	3 434 842	3 434 842
Passif				
Dépôts	—	3 547 600	—	3 547 600

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2018 (retraité, note 28)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur				
Actif				
Valeurs mobilières				
Titres de marché monétaire	—	31 639	—	31 639
Obligations	280 288	188 296	—	468 584
Billets à terme adossés à des actifs	—	171	—	171
Actions	25 008	—	1 951	26 959
Fonds de placement et autres	—	66 079	39	66 118
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change	—	258	—	258
Swaps de taux d'intérêt	—	8 214	—	8 214
Options	—	16 212	—	16 212
Passif				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change	—	258	—	258
Swaps de taux d'intérêt	—	11 624	—	11 624
Instruments financiers dont la juste valeur est divulguée en note				
Actif				
Prêts	—	—	3 306 237	3 306 237
Passif				
Dépôts	—	3 334 658	—	3 334 658

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

22. Juste valeur des instruments financiers (suite)

	1 ^{er} janvier 2018 (retraité, note 28)			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur				
Actif				
Valeurs mobilières				
Titres de marché monétaire	—	23 481	—	23 481
Obligations	41 264	429 036	—	470 300
Billets à terme adossés à des actifs	—	171	—	171
Actions	30 735	—	1 951	32 686
Fonds de placement et autres	—	41 599	40	41 639
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change	—	147	—	147
Swaps de taux intérêts	—	8 167	—	8 167
Options	—	22 145	—	22 145
Passif				
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change	—	147	—	147
Swaps de taux intérêts	—	15 238	—	15 238
Instruments financiers dont la juste valeur est divulguée en note				
Actif				
Prêts	—	—	3 169 972	3 169 972
Passif				
Dépôts	—	3 265 075	—	3 265 075

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

23. Engagements et éventualités

Lettres de garantie et engagements de crédit

Les instruments financiers dont les montants représentent un risque de crédit ont pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds au besoin, pour des durées variables et à des conditions précises. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux garanties couvrant les ententes relatives aux instruments de crédit est habituellement celle qui s'applique aux prêts.

Les lettres de garantie représentent des engagements irrévocables de la Caisse à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers et présentent les mêmes risques de crédit que les prêts.

Les engagements de crédit représentent les montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts ou de lettres de garantie.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de liquidités futures car plusieurs de ces instruments expireront ou seront réalisés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le montant maximal des lettres de garantie et des engagements de crédit est présenté à la note 25.

Éventualités

La Caisse fait l'objet de divers litiges commerciaux, de poursuites judiciaires et de réclamations éventuelles qui découlent d'activités d'affaires normales. De l'avis de la direction, le montant global du passif éventuel résultant de ces poursuites n'aurait pas une incidence importante sur la situation financière de la Caisse.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

24. Contrats de location

Preneur

Contrat de location simple

Au 31 décembre 2018, avant l'adoption d'IFRS 16, les engagements minimums futurs non résiliables à titre de location de locaux et de matériel sont présentés dans le tableau qui suit :

	2018
	\$
À moins de 1 an	468
De 1 an à 5 ans	1 265
	<u>1 733</u>

Les frais de location comptabilisés dans les charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 totalisent 651 \$.

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers

La Caisse, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. L'objectif de la Caisse en matière de gestion des risques est de favoriser l'optimisation du rapport risque-rendement, à l'intérieur de limites définies, en appliquant des stratégies, des politiques ainsi que des processus de gestion et de contrôle des risques intégrés à l'ensemble des activités de l'organisation.

L'approche de gestion des risques de la Caisse repose sur des principes favorisant la responsabilité des entités et des unités à l'égard des résultats consolidés et de la qualité de gestion des risques, ainsi qu'un rôle de premier plan pour le conseil d'administration de toutes les composantes de la Caisse dans le suivi des risques et résultats obtenus par celles-ci. Plusieurs comités appuient le conseil d'administration et la direction de chaque composante dans l'exercice de leurs responsabilités en matière de gestion des risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles, figurant ou non à l'état consolidé de la situation financière.

La grande majorité des prêts et dépôts de la Caisse ont trait au marché néo-brunswickois.

Gestion du risque de crédit

La Caisse maintient son objectif de servir l'ensemble de ses membres de façon efficace; pour y parvenir, elle s'est dotée de canaux de distribution spécialisés par produits et par clientèles. Les diverses unités et les composantes qui les regroupent constituent des centres d'expertise et sont responsables de leur performance dans leurs marchés respectifs, y compris les risques de crédit. Elles disposent à cet effet de latitudes d'encadrement et d'approbation ainsi que des structures et des outils de suivi et de gestion qui s'y rattachent.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)*Risque de crédit (suite)**Encadrement*

Un ensemble de politiques et de normes encadrent les éléments de gestion du risque de crédit de la Caisse. Ces encadrements définissent notamment :

- l'encadrement minimal de gestion et de contrôle du risque;
- les rôles et responsabilités des principaux intervenants.

Ces encadrements sont complétés par les pratiques de crédit de la Caisse. Elles précisent :

- les modalités relatives aux limites d'engagement, d'autorisation, de révision et de délégation;
- les règles relatives à la gestion et au contrôle des activités de crédit;
- les conditions et modalités de financement applicables aux emprunteurs.

Octroi de crédit

Pour évaluer le risque des activités de crédit aux particuliers et aux plus petites entreprises, des systèmes de notation, basés sur des statistiques éprouvées, sont généralement utilisés. Ces systèmes sont développés à partir d'un historique du comportement d'emprunteurs ayant un profil ou des caractéristiques semblables à ceux du demandeur afin d'estimer le risque que représente une transaction. La performance de ces systèmes est analysée sur une base continue et des ajustements sont apportés régulièrement afin d'évaluer le plus adéquatement possible le risque des transactions et des emprunteurs.

En ce qui concerne le crédit aux entreprises, l'octroi est basé sur une analyse des différents paramètres de chaque dossier où chaque emprunteur se voit attribuer une cote représentant son niveau de risque. Ces cotes sont attribuées individuellement à la suite d'un examen détaillé des caractéristiques de nature financière, de marché et de gestion de l'entreprise.

La profondeur d'analyse et les pouvoirs d'approbation sont adaptés aux caractéristiques du produit ainsi qu'à la complexité et à l'ampleur du risque des transactions. Les prêts ayant des caractéristiques plus risquées sont approuvés par le département de crédit du siège social de la Caisse.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Suivi des dossiers et gestion des risques plus élevés

Les différents portefeuilles sont suivis par la Caisse selon les politiques de crédit qui prévoient une profondeur et une fréquence de revue adaptées en fonction de la qualité et de l'ampleur du risque des engagements.

La gestion des prêts plus à risque implique un suivi adapté à leur situation spécifique.

Atténuation du risque de crédit

Dans ses opérations de prêt, la Caisse obtient une garantie si elle est jugée nécessaire pour la facilité d'emprunt du membre, et ce, d'après une évaluation de sa solvabilité. Une garantie est habituellement composée d'actifs comme de l'encaisse, des titres gouvernementaux, des actions, des comptes débiteurs, des stocks ou des immobilisations. Pour certains portefeuilles, le recours à des programmes offerts par certains organismes comme ceux de la SCHL est effectué avec les garanties usuelles.

En date du 31 décembre, la proportion du portefeuille de prêts d'habitation aux particuliers qui est assurée par la SCHL est de 43 % (2018 — 46 %).

Exposition maximale au risque de crédit

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	
Constatée à l'état consolidé de la situation financière			
Liquidités	151 416	156 694	62 439
Valeurs mobilières	588 348	500 394	513 451
Prêts			
Particuliers	2 192 163	2 175 350	2 139 253
Entreprises	1 236 191	1 144 574	1 057 186
Provisions collectives	(15 112)	(12 588)	(11 739)
Instruments financiers dérivés	42 536	24 684	30 459
Autres éléments d'actifs financiers	19 030	16 181	14 791
	4 214 572	4 005 289	3 805 840

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	
Hors état consolidé de la situation financière			
Lettres de garantie	5 769	6 796	7 400
Engagements de crédit	816 358	790 224	739 609
	822 127	797 020	747 009

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)*Risque de crédit (suite)**Qualité du crédit*

Le tableau suivant présente la qualité du crédit des portefeuilles de titres de marché monétaire et d'obligations, évaluée selon les cotes d'évaluation externe. Les autres actifs financiers de la Caisse ne sont pas cotés.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Titres de marché monétaire			
R1-H	50 259	31 639	23 481
	50 259	31 639	23 481
Obligations			
AAA	152 679	137 614	136 294
AA	199 242	108 472	68 629
A	113 259	169 661	218 977
BBB	48 942	43 119	39 220
BB	13 967	9 718	7 180
	528 089	468 584	470 300

Provision pour pertes sur les valeurs mobilières

Le tableau suivant montre l'évolution de la provision pour pertes sur les valeurs mobilières :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	128	—
Effet de l'adoption d'IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2018 (Diminution) augmentation de la provision du portefeuille de liquidité	— (10)	108 20
Solde à la fin de l'exercice	118	128

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque lié à la capacité de la Caisse de réunir les fonds nécessaires (par augmentation du passif ou conversion de l'actif) pour faire face à une obligation financière, figurant ou non à l'état consolidé de la situation financière, à l'échéance ou non.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de liquidité (suite)

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir à la Caisse, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires afin d'honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres de liquidité par un approvisionnement en fonds stable et diversifié ainsi que par un plan d'action en cas d'événements extraordinaires. La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques, car elle est essentielle pour nourrir la confiance du marché et des déposants.

Des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité ont été établies. La Caisse est également dotée d'un plan de contingence sur la liquidité mettant notamment en place un plan d'action en situation de crise. Ce plan énumère également les sources de liquidité disponibles en cas de situations exceptionnelles. Le plan permet une intervention efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs pouvant résulter de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients, d'une éventuelle perturbation dans les marchés ou de la conjoncture économique.

Le niveau minimal de titres de liquidité que la Caisse doit maintenir est prescrit par la ligne directrice « Normes de liquidité » du BSIF. Ce niveau minimal de liquidité fait l'objet d'une gestion centralisée par la Caisse et d'un suivi quotidien. Les liquidités admissibles doivent satisfaire à des critères élevés de liquidité, de sécurité et de négociabilité. Le portefeuille de valeurs mobilières est constitué principalement de titres gouvernementaux, de corps publics de même que d'entreprises privées ayant une cote de crédit élevée, soit égale ou supérieure à R1-L.

La trésorerie de la Caisse s'assure d'une stabilité des sources d'approvisionnement en fonds selon leurs types, provenances et échéances.

Le tableau suivant présente certains instruments financiers par échéance contractuelle restante :

	31 décembre 2019			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Dépôts	1 822 928	1 720 389	44 452	3 587 769
Emprunts, excluant les obligations locatives	40 987	102 172	—	143 159
Autres passifs financiers	58 427	—	—	58 427
Engagements de crédit	816 358	—	—	816 358
Lettres de garantie	5 769	—	—	5 769
Instruments financiers dérivés avec règlement net	887	4 739	—	5 626

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

	31 décembre 2018 (retraité, note 28)			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Dépôts	1 567 852	1 822 441	18 076	3 408 099
Emprunts	—	125 291	—	125 291
Autres passifs financiers	71 153	—	—	71 153
Engagements de crédit	790 224	—	—	790 224
Lettres de garantie	6 796	—	—	6 796
Instruments financiers dérivés avec règlement net	258	11 624	—	11 882

	1 ^{er} janvier 2018 (retraité, note 28)			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Dépôts	1 647 558	1 600 713	31	3 248 302
Emprunts	—	86 314	—	86 314
Autres passifs financiers	49 870	—	—	49 870
Engagements de crédit	739 609	—	—	739 609
Lettres de garantie	7 400	—	—	7 400
Instruments financiers dérivés avec règlement net	140	15 245	—	15 385

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes potentielles découlant de changements éventuels des taux d'intérêt ou de change, des cours des actions, des écarts de crédit, de la désynchronisation des indices ou de la liquidité dans les marchés. L'exposition à ce risque résulte des activités de négociation, de placement et d'autres investissements créant des positions figurant à l'état de la situation financière ou non.

La Caisse est principalement exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses positions découlant de ses activités traditionnelles de financement et de collecte d'épargne.

Gestion du risque de taux d'intérêt

La Caisse est exposée au risque de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de taux d'intérêt sur les revenus financiers nets et sur la valeur économique des capitaux propres.

Une gestion dynamique et prudente est exercée pour atteindre l'objectif d'optimiser les revenus financiers nets, tout en minimisant l'incidence défavorable des mouvements de taux d'intérêt. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution des revenus financiers nets et sur la valeur économique des capitaux propres. Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et sur l'incidence de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure de l'état de la situation financière, du comportement des membres et de la tarification. Le comité de gestion des risques de la Caisse a la responsabilité d'analyser et d'entériner la stratégie d'appariement globale dans le respect d'une saine gestion.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres de la Caisse :

	2019	2018
	\$	\$
Incidence d'une augmentation	1 773	594
Incidence d'une diminution	(1 176)	(2 135)

L'ampleur du risque de taux dépend de l'écart entre les montants d'actif, de passif et d'instruments hors état de la situation financière. La situation présentée reflète la position à cette date, laquelle peut évoluer en fonction du comportement des membres, du contexte de taux d'intérêt et des stratégies entérinées par le comité de gestion des risques de la Caisse.

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)*Risque de marché (suite)**Gestion du risque de taux d'intérêt (suite)*

Le tableau qui suit montre l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif de la Caisse en date de fin d'exercice.

	31 décembre 2019						Total
	Durée jusqu'à l'échéance ou la modification de taux					Non sensible ou sans échéance	
	Taux flottant	De 0 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif							
Liquidités et valeurs mobilières	103 774	21 312	83 571	255 984	248 823	180 223	893 687
Prêts	637 676	413 467	833 147	1 546 979	10 321	(28 348)	3 413 242
Autres éléments d'actifs	—	—	—	—	—	133 790	133 790
	741 450	434 779	916 718	1 802 963	259 144	285 665	4 440 719
Passif et capitaux propres							
Dépôts	588 259	595 090	639 579	1 720 389	44 452	—	3 587 769
Provisions techniques	—	—	—	—	194 503	—	194 503
Emprunts	—	—	40 644	103 137	—	—	143 781
Autres passifs	—	—	—	—	—	82 991	82 991
Capitaux propres	—	—	—	—	—	431 675	431 675
	588 259	595 090	680 223	1 823 526	238 955	514 666	4 440 719
Écart de sensibilité des éléments inscrits à l'état consolidé de la situation financière	153 191	(160 311)	236 495	(20 563)	20 189	(229 001)	—
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon les montants nominaux de référence	—	(376 310)	5 110	410 500	(39 300)	—	—
Écart de sensibilité totale	153 191	(536 621)	241 605	389 937	(19 111)	(229 001)	—

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Gestion du risque de taux d'intérêt (suite)

31 décembre 2018
(retraité, note 28)

	Durée jusqu'à l'échéance ou la modification de taux					Non sensible ou sans échéance	Total
	Taux flottant	De 0 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Liquidités et valeurs mobilières	118 675	4 987	46 858	247 465	218 315	155 317	791 617
Prêts	666 300	416 898	878 481	1 353 475	18 174	(25 992)	3 307 336
Autres éléments d'actifs	—	—	—	—	—	123 132	123 132
	784 975	421 885	925 339	1 600 940	236 489	252 457	4 222 085
Passif et capitaux propres							
Dépôts	525 388	428 717	620 717	1 815 201	18 076	—	3 408 099
Provisions techniques	—	—	—	—	172 932	—	172 932
Emprunts	—	—	—	125 291	—	—	125 291
Autres passifs	—	—	—	—	—	105 727	105 727
Capitaux propres	—	—	—	—	—	410 036	410 036
	525 388	428 717	620 717	1 940 492	191 008	515 763	4 222 085
Écart de sensibilité des éléments inscrits à l'état consolidé de la situation financière	259 587	(6 832)	304 622	(339 552)	45 481	(263 306)	—
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon les montants nominaux de référence	—	(345 635)	(116 075)	495 285	(18 100)	—	15 475
Écart de sensibilité totale	259 587	(352 467)	188 547	155 733	27 381	(263 306)	15 475

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

 31 décembre 2019
 (en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)
Risque de marché (suite)
Gestion du risque de taux d'intérêt (suite)

 1^{er} janvier 2018
 (retraité, note 28)

	Durée jusqu'à l'échéance ou la modification de taux					Non sensible	Total
	Taux flottant	De 0 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Liquidités et valeurs mobilières	20 573	22 523	66 276	237 777	200 635	140 185	687 969
Prêts	683 880	398 520	820 277	1 293 194	13 359	(24 530)	3 184 700
Autres éléments d'actifs	—	—	—	—	—	128 479	128 479
	<u>704 453</u>	<u>421 043</u>	<u>886 553</u>	<u>1 530 971</u>	<u>213 994</u>	<u>244 134</u>	<u>4 001 148</u>
Passif et capitaux propres							
Dépôts	450 981	500 607	711 551	1 585 131	32	—	3 248 302
Provisions techniques	—	—	—	—	181 286	—	181 286
Emprunts	—	—	—	86 314	—	—	86 314
Autres passifs	—	—	—	—	—	89 268	89 268
Capitaux propres	—	—	—	—	—	395 978	395 978
	<u>450 981</u>	<u>500 607</u>	<u>711 551</u>	<u>1 671 445</u>	<u>181 318</u>	<u>485 246</u>	<u>4 001 148</u>
Écart de sensibilité des éléments inscrits à l'état consolidé de la situation financière	253 472	(79 564)	175 002	(140 474)	32 676	(241 112)	—
Écart de sensibilité des instruments financiers dérivés selon les montants nominaux de référence	—	(477 760)	137 800	338 560	1 400	—	—
Écart de sensibilité totale	<u>253 472</u>	<u>(557 324)</u>	<u>312 802</u>	<u>198 086</u>	<u>34 076</u>	<u>(241 112)</u>	<u>—</u>

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Gestion du risque de taux d'intérêt (suite)

L'écart net à l'état consolidé de la situation financière est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. Cet écart représente la différence entre le total des actifs et le total des passifs et de l'avoir pour une période considérée.

Les montants indiqués aux tableaux ci-dessus représentent les soldes en date de fin d'exercice, à l'exception de certains éléments non sensibles aux taux d'intérêt qui représentent le solde moyen mensuel, laquelle moyenne est utilisée aux fins de gestion en raison des fluctuations importantes des soldes quotidiens.

L'incidence attribuable aux instruments financiers dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt. En fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur incidence s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 1 309 385 \$ (31 décembre 2018 – 1 578 310 \$ et 1^{er} janvier 2018 – 1 708 110 \$).

Un écart d'appariement total positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter les revenus financiers nets de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer les revenus financiers nets. L'inverse se produit lorsque l'écart d'appariement total est négatif.

Gestion du risque de change

Le risque de change survient lorsque le niveau réel ou prévu des éléments d'actif libellés dans une monnaie étrangère est supérieur ou inférieur à celui des éléments de passif libellés dans cette même monnaie.

Certaines composantes ont adopté des politiques précises relativement à la gestion du risque de change. La Caisse, à l'exception d'Acadie Vie, maintient un écart limité entre l'actif et le passif en dollars américains en validant la position quotidiennement et procédant à l'achat/vente de devises au besoin. De son côté, l'exposition d'Acadie Vie à ce risque est limitée, puisque la majorité des opérations sont effectuées en dollars canadiens. Toutefois, l'exposition globale de la Caisse à ce risque est limitée, puisque la majorité des opérations sont effectuées en dollars canadiens.

L'état de la situation financière inclut les montants suivants en dollars canadiens à l'égard des éléments d'actif et de passif financiers dont les flux de trésorerie sont libellés en dollars américains :

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

25. Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)*Risque de marché (suite)**Gestion du risque de change (suite)*

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Liquidités	76 710	67 645	17 130
Valeurs mobilières	9 218	4 408	10 074
Prêts	93	43	154
Autres éléments d'actif	—	—	22
Dépôts	(77 227)	(67 697)	(17 200)
Autres éléments de passif	(5)	—	(20)

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt sur le résultat net d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 0,01 \$ de la devise américaine sur le capital de la Caisse :

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	
Augmentation de 0,01 \$ du dollar américain	68	46	102
Baisse de 0,01 \$ du dollar américain	(68)	(46)	(102)

Il n'y aurait aucune incidence d'une variation du taux de change sur les autres éléments du résultat global.

26. Gestion du risque d'assurance et de réassurance

Dans le cours normal de ses activités, la Caisse est exposée au risque d'assurance. Ce dernier se définit comme le risque que la tarification initiale soit inadéquate ou le devienne et résulte de la sélection des risques, du règlement des demandes de prestations et de la gestion des clauses contractuelles.

En général, les catégories de risques d'assurance auxquels fait face la Caisse sont :

Risque de mortalité

Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt que prévu.

Risque de morbidité

Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions.

Risque de longévité

Risque de perte résultant du fait que le rentier vit plus longtemps que prévu.

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

26. Gestion du risque d'assurance et de réassurance (suite)

Risque de rendement

Risque de perte résultant du fait que les rendements réels soient inférieurs aux rendements prévus.

Risque de charges

Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu.

Risque de décision du titulaire de police

Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions.

Dans le but de gérer adéquatement ces risques, la Caisse procède à des études d'expérience sur une base régulière afin d'être à jour le plus possible avec les données de l'industrie et les données internes de la Caisse.

La Caisse a également mis en place une directive de gestion de l'offre pour gérer avec prudence et contrôler les risques liés à la conception et à la tarification de ses produits. Cette directive permet aux tables de travail d'assurance d'assurer un encadrement uniforme dans l'établissement de la tarification des produits d'assurance.

La Caisse a également des ententes de réassurance qui visent deux objectifs principaux :

1. Le partage du risque financier avec un réassureur; et
2. Le bénéfice de l'expertise de ces réassureurs dans la conception des produits d'assurance.

La réassurance est effectuée majoritairement auprès d'un seul réassureur. Le réassureur principal de la Caisse a une cote de solvabilité de AA- selon l'agence de notation Standard & Poor's.

La Caisse tente de limiter le risque de pertes auquel elle s'expose à l'égard d'un seul assuré ou d'un événement catastrophique touchant plusieurs assurés, et de recouvrer une partie des prestations versées au moyen d'ententes de réassurance.

Dans l'éventualité où les réassureurs ne seraient pas en mesure d'honorer leurs obligations contractuelles, la Caisse serait responsable des risques éventuels liés à la récession.

27. Gestion du capital

La gestion du risque de capital de la Caisse a comme objectif de s'assurer que le niveau et la structure de capital de la Caisse et de ses filiales sont adéquats par rapport aux risques pris par l'organisation, aux cibles de rentabilité, aux objectifs de croissance et aux exigences des organismes de réglementation. De plus, elle doit optimiser la répartition du capital et les mécanismes de circulation interne tout en soutenant la croissance, le développement et la gestion des risques liés aux actifs de la Caisse.

Le niveau minimal de capital que la Caisse doit maintenir est prescrit par les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF. La Caisse a respecté ces exigences réglementaires tout au long de l'exercice. Le résumé des ratios est présenté ci-dessous.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires31 décembre 2019
(en milliers de dollars)**27. Gestion du capital (suite)**

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	
Fonds propres nets de déductions			
CET1	402 772	377 878	382 052
T2	15 695	13 265	—
Total	418 467	391 143	382 052
Actifs pondérés par le risque	2 459 146	2 257 627	2 098 009
Ratio de fonds propres			
CET1	16,4 %	16,7 %	18,2 %
Total	17,0 %	17,3 %	18,2 %
Actifs aux fins du calcul du ratio du levier	4 380 590	4 140 794	3 895 478
Ratio du levier	9,2 %	9,1 %	9,8 %

Services Financiers Acadie Inc.

La Société gère son capital de sorte à respecter les exigences réglementaires imposées par l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels. Selon les règles prescrites par l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels, la Société doit maintenir un montant minimal de capital régularisé en fonction du risque, en fonction de la nature des actifs de la Société et de ses activités.

Le capital régularisé en fonction du risque est une mesure du fonds de roulement et de la liquidité de la Société.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018	1 ^{er} janvier 2018
	\$	\$	\$
Total des actifs admissibles	4 630	3 964	3 150
Moins : Total des passifs courants	52	1 081	2 156
Moins : Somme due à des parties liées	412	—	—
Capital minimal	75	75	75
10 % des passifs non courants	7	8	9
Titres en portefeuille et vendus à découvert	49	49	48
Franchise de l'assurance des institutions financières (la plus importante)	5	5	5
Capital régularisé en fonction du risque	4 030	2 746	857

La Société respectait les exigences réglementaires au 31 décembre 2019, au 31 décembre 2018 et au 1^{er} janvier 2018.

Caisse populaire acadienne Itée
Notes complémentaires

31 décembre 2019
(en milliers de dollars)

27. Gestion du capital (suite)

Acadie Vie

Le capital de la Société se compose de ses capitaux propres. La Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick, qui est l'autorité réglementaire pour Acadie Vie, exige que celle-ci se conforme à la ligne directrice du Bureau du Surintendant des institutions financières (BSIF) définissant le Test de Suffisance de capital des sociétés d'Assurance Vie (TSAV). Cette ligne directrice établit des normes, selon une méthode fondée sur le risque, qui servent à mesurer les risques propres à un assureur-vie et à agréger les résultats de la mesure des risques en vue de calculer le montant de capital réglementaire requis pour couvrir ces risques.

Les normes professionnelles de l'ICA requièrent également que l'actuaire désigné effectue annuellement un examen dynamique de la suffisance du capital. Cette étude a pour but de montrer à la direction l'évolution du surplus et les menaces à la solvabilité de la Société. C'est un processus par lequel l'actuaire analyse et projette, à l'aide de scénarios, les tendances de la situation financière de la Société en fonction des circonstances actuelles, de son passé récent et de son plan d'affaires.

Dans le cadre de ce processus, des formules réglementaires sont utilisées en tant que normes de suffisance du capital. Actuellement, le ratio minimal du TSAV est de 90 %.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, la Société présente un TSAV qui satisfait aux exigences requises.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Capital de catégorie 1	47 173	43 928
Capital de catégorie 2	9 151	4 137
Total du capital disponible du TSAV	56 324	48 065
Provision d'excédant et dépôts admissibles	49 414	44 131
Coussin de solvabilité de base	55 469	48 843
Ratio total du TSAV	190,6 %	188,8 %
Ratio du noyau du TSAV	147,4 %	153,2 %

Caisse populaire acadienne Itée**Notes complémentaires**

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

28. Retraitement des informations comparatives

Au cours de l'exercice, la Caisse a conclu que des provisions techniques devaient être comptabilisées sur un produit d'assurance vie individuelle appelé assurance épargne. La Caisse a reflété ce changement de façon rétrospective tel que requis en vertu d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Le tableau suivant présente l'incidence du retraitement sur la situation financière au 1^{er} janvier 2018 et au 31 décembre 2018.

	31 décembre 2017	Effet du retraitement	1 ^{er} janvier 2018 (retraité)
	\$	\$	\$
Actif			
Impôts différés	18 386	1 070	19 456
Passif			
Dépôts			
Payables à vue	1 718 316	(7 240)	1 711 076
Provisions techniques	170 427	10 859	181 286
Capitaux propres			
Réserve générale	390 344	(2 549)	387 795
	31 décembre 2018	Effet du retraitement	31 décembre 2018 (retraité)
	\$	\$	\$
Actif			
Impôts différés	16 457	905	17 362
Passif			
Dépôts			
Payables à vue	1 647 495	(7 240)	1 640 225
Provisions techniques	162 644	10 288	172 932
Capitaux propres			
Réserve générale	409 184	(2 143)	407 041

Caisse populaire acadienne Itée

Notes complémentaires

31 décembre 2019

(en milliers de dollars)

28. Retraitement des informations comparatives (suite)

	31 décembre 2018	Effet du retraitement	31 décembre 2018 (retraité)
	\$	\$	\$
Revenus d'assurance et de rentes nets			
Primes d'assurance et de rentes nettes	18 709	(97)	18 612
Prestations d'assurance et de rentes nettes	4 252	(668)	3 584
Impôts sur le résultat	5 659	165	5 824
Résultat net de l'exercice	14 293	406	14 699

29. Évènement subséquent

Le contexte économique mondial et celui des marchés financiers ont beaucoup changé au début de 2020. Le virus COVID-19, classé au rang de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 11 mars 2020, a amené bon nombre de gouvernements à mettre en place des mesures exceptionnelles pour en freiner la propagation. Ces événements annoncent un revirement de la conjoncture économique et suscitent beaucoup d'incertitude pour l'économie mondiale, ce qui a entraîné des fluctuations importantes des marchés financiers qui ont fait varier la juste valeur des placements et des capitaux propres entre la date de fin d'exercice, le 31 décembre 2019, et la date d'approbation des états financiers, le 19 mars 2020.



 uni.ca